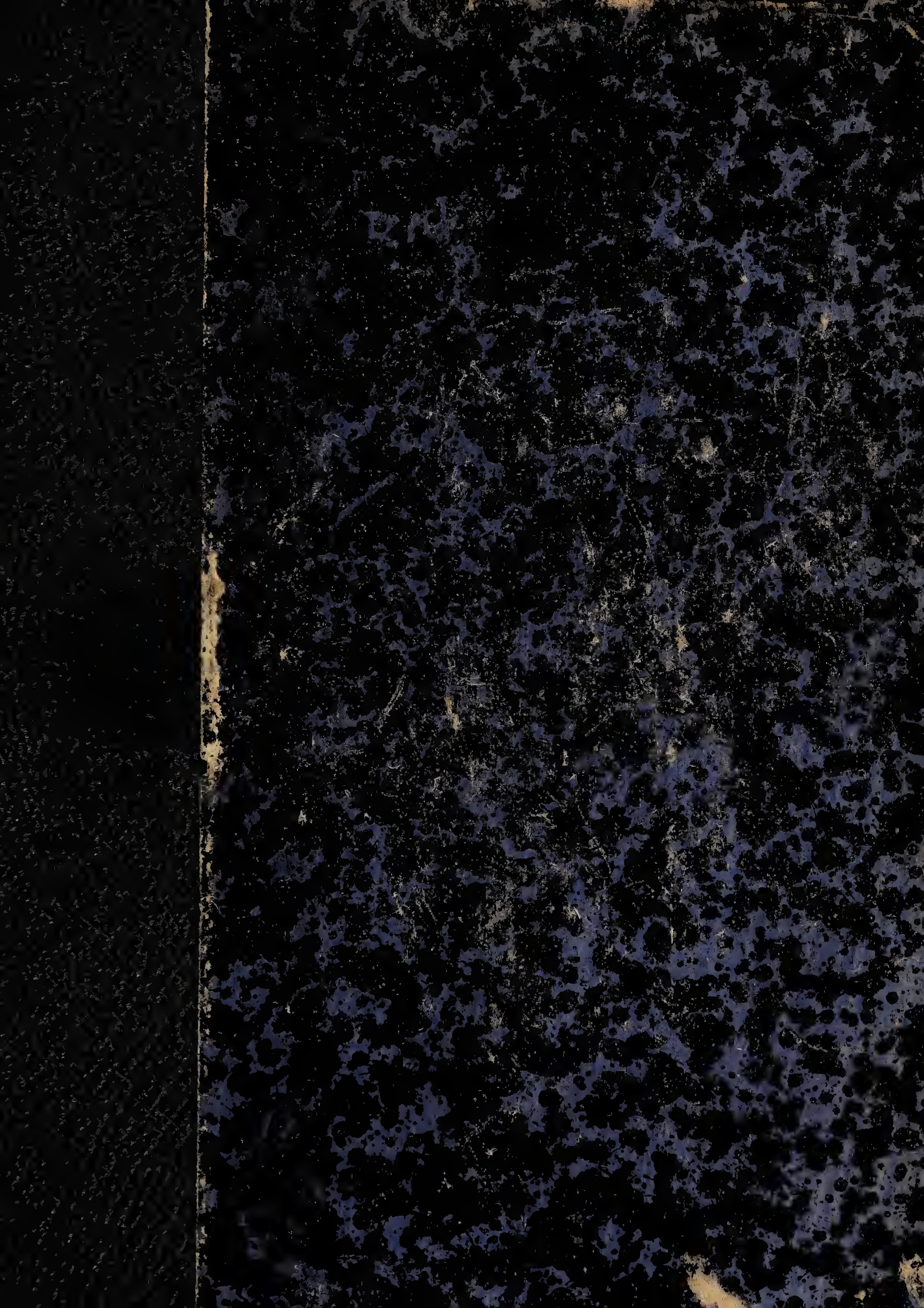
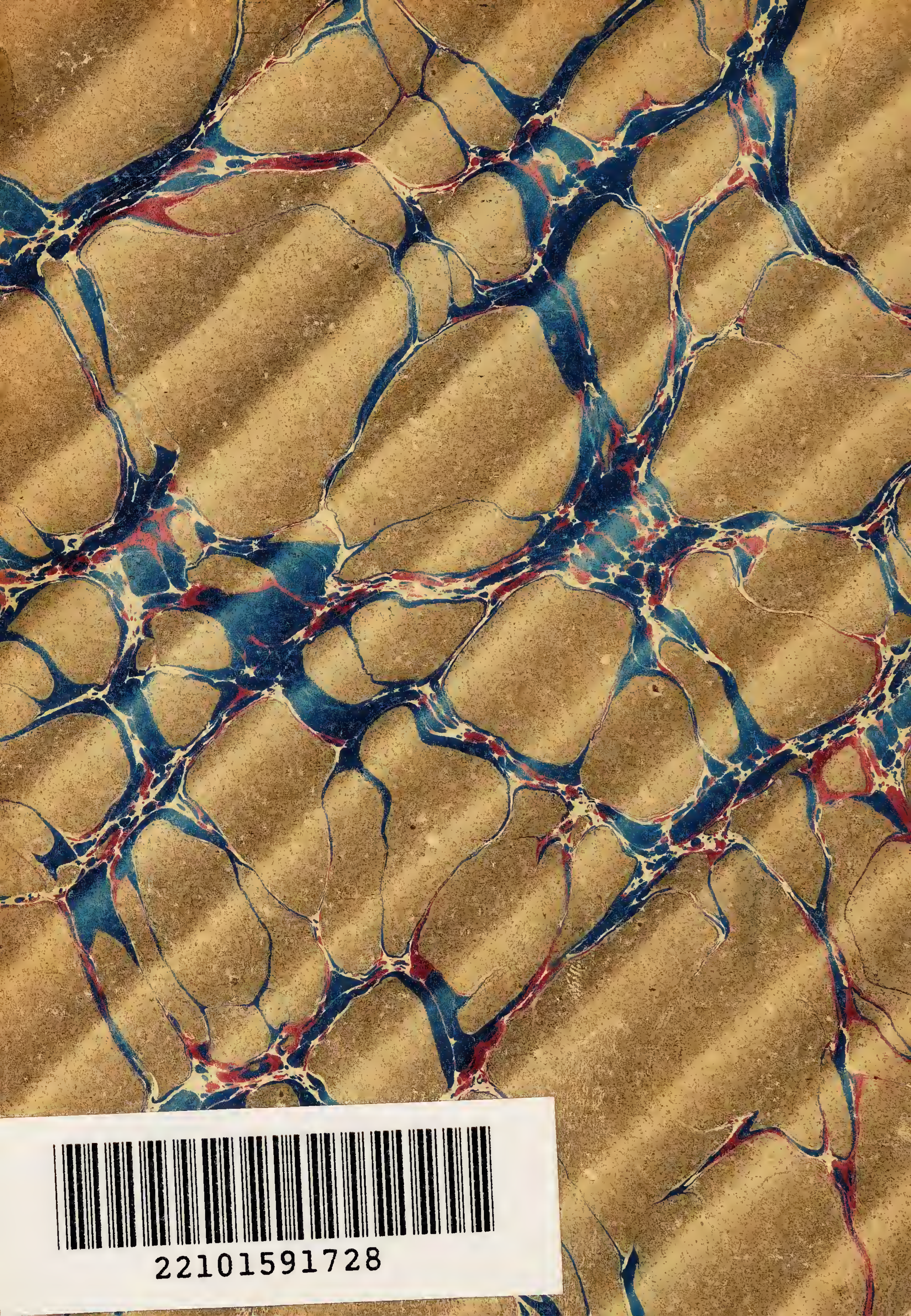



22101591728

Comment j'ai appris l'Histoire de France

HENRI IV

CORRIGENDA

Page 1, ligne 9, au lieu de 1642, *lisez :* 1649.

P. 1, l. 11, au lieu de 1649, *lisez :* 1648.

P. 3, l. 6, au lieu de fille, *lisez :* épouse.

P. 9, l. 20, au lieu de sous les ordres de Condé et de Coligny, *lisez :* accompagné du jeune Condé, sous les ordres de Coligny.

P. 14-15, l. 17, *remplacez* les sept premières lignes de l'alinéa par ces mots : Le jeune prince fut élevé chez sa gouvernante, Suzanne de Bourbon, baronne de M-IO-SSENS.

P. 15, l. 18, au lieu de il acheva, *lisez :* il commença.

P. 15, l. 24, au lieu de avait le poil un peu ardent, *lisez :* avait, non pas le poil un peu ardent, mais les cheveux bruns.

P. 35, l. 23, au lieu de elle quitte, *lisez :* sa mère quitte.

P. 35, l. 27, *lisez :* (l'AMERtume de la fille, après l'ALLÉGRITÉ de la mère.)

P. 36, l. 12, *supprimez :* second.

P. 53, l. 1, *effacez :* de Condé et.

P. 57, l. 21-22, *effacez :* et remporte sa première victoire pyramidale.

P. 57, l. 23, au lieu de On lui éleva... à Arques, *lisez :* Napoléon lui éleva à Ivry. (Les trois dernières lignes de cette page et les cinq premières de la suivante, p. 58, se rapportent à la victoire d'Ivry, p. 60.)

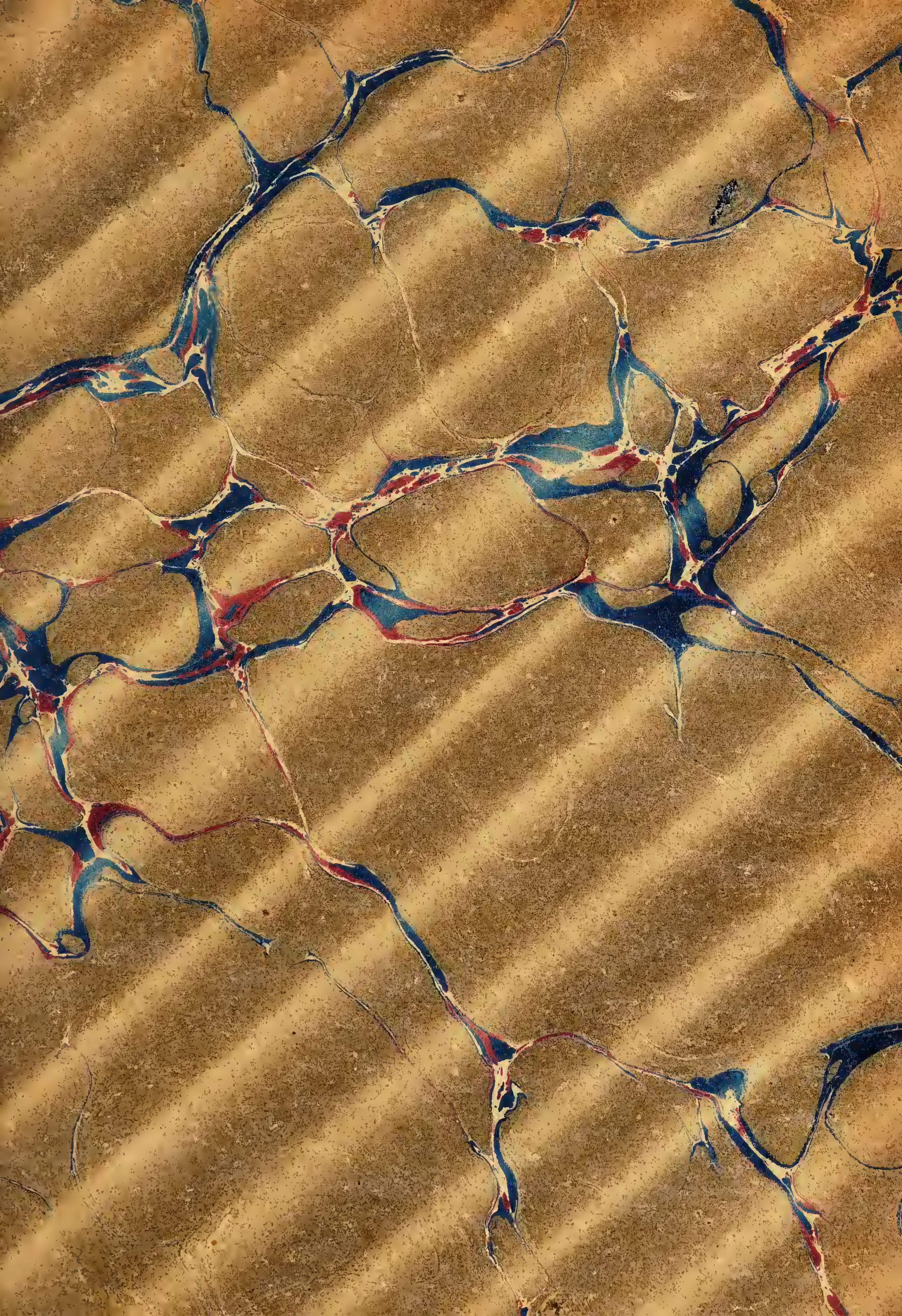
P. 104, l. 4, au lieu d'Arques, *lisez :* Ivry.

P. 104, l. 13, au lieu d'Arques, *lisez :* Ivry.

P. 172, l. 7, au lieu de Jean, *lisez :* François.

P. 187, l. 28, *supprimez :* (mettons 44 ans ou deux fois douze.)

P. 223, l. 28, *lisez :* le prénom des meurtriers JEAN Chastel et JEAN Guédon.



Dr G.-J. WITKOWSKI

Comment j'ai appris l'Histoire de France

Petits Moyens Mnémotechniques
A l'usage des Amnésiques.

LES BOURBONS

HENRI IV

« Heureux ceux qui se divertissent en s'instruisant. »
FÉNELON, *Télémaque*, liv. II.

AVEC GRAVURES



PARIS
LIBRAIRIE LE FRANÇOIS
9 et 10, Rue Casimir-Delavigne

1918

Comment j'ai appris l'Histoire de France

LES BOURBONS

HENRI IV

№ 77

Supplice de Ravaillac. Tirée de la collection Hennin (Cabinet des Estampes) et reproduite par H. Varennes et F. Troimaux dans le *Musée criminel* (Max. édit.)

Dr G.-J. WITKOWSKI

Comment j'ai appris l'Histoire de France

Petits Moyens Mnémotechniques
A l'usage des Amnésiques.

LES BOURBONS

HENRI IV

« Heureux ceux qui se divertissent
en s'instruisant. »
FÉNELON, *Télémaque*, liv. II.

AVEC GRAVURES



PARIS
LIBRAIRIE LE FRANÇOIS
9 et 10, Rue Casimir-Delavigne

1918


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT

Notre première intention, en écrivant cet ouvrage pour venir en aide aux mémoires récalcitrantes, était de le destiner à la jeunesse des écoles.

*Un obstacle s'éleva contre notre ambitieux désir. L'Histoire ne consiste pas seulement à conter la gloire des rois et à célébrer leur règne. Comme tous les humains, héros et souverains eurent leurs petits travers et de grands défauts. Leurs mœurs dissolues — royalement — nous obligèrent donc d'entrer parfois dans des détails croustilleux et de servir des entremets un peu trop épicés pour des estomacs délicats et pour les chastes colombes de l'*Université des Annales.

Ces raisons nous contraignent d'adresser aux maîtres, instituteurs et professeurs d'histoire ce que nous voulions dédier aux écoliers. L'élite de l'enseignement, nous l'espérons, s'intéressera à cet

essai sans prétention, ni pédantisme, et en effectuera un choix rigoureux, expurgeant notre texte pour n'en donner que la fleur — la fine fleur — simple et ingénue à leurs élèves. Ils leur faciliteront, au moyen de nos trucs et procédés mnémoniques, l'étude des dates et des faits de l'Histoire, tout en les amusant.

Ces pages, sous une forme humoristique, voire tintamarresque, renferment des faits précis et des dates exactes, aussi leur lecture pourra-t-elle être UTILE ET AGRÉABLE *également à tous ceux qui veulent se souvenir en se divertissant : aux parents des écoliers, aux gens de lettres, aux étudiants qui ont jeté leur gourme et aux gens du monde à l'esprit indépendant et sans morgue.*

En revanche, elles sont formellement interdites aux oies blanches et aux faux collets montés qui ignorent qu'une aimable indulgence est le signe d'un corps bien portant et d'un esprit sain.

Si le succès de notre entreprise répond à notre attente, nous compléterons la série en publiant successivement les autres règnes et gouvernements sans ordre déterminé.

Comment j'ai appris l'Histoire de France

HENRI IV

CORRIGENDA

Page 1, ligne 9, au lieu de 1642, *lisez :* 1649.

P. 1, l. 11, au lieu de 1649, *lisez :* 1648.

P. 3, l. 6, au lieu de fille, *lisez :* épouse.

P. 9, l. 20, au lieu de sous les ordres de Condé et de Coligny, *lisez :* accompagné du jeune Condé, sous les ordres de Coligny.

P. 14-15, l. 17, *remplacez* les sept premières lignes de l'alinéa par ces mots : Le jeune prince fut élevé chez sa gouvernante, Suzanne de Bourbon, baronne de M-IO-SSENS.

P. 15, l. 18, au lieu de il acheva, *lisez :* il commença.

P. 15, l. 24, au lieu de avait le poil un peu ardent, *lisez :* avait, non pas le poil un peu ardent, mais les cheveux bruns.

P. 35, l. 23, au lieu de elle quitte, *lisez :* sa mère quitte.

P. 35, l. 27, *lisez :* (l'AMERtume de la fille, après l'ALLÉGRITÉ de la mère.)

P. 36, l. 12, *supprimez :* second.

P. 53, l. 1, *effacez :* de Condé et.

P. 57, l. 21-22, *effacez :* et remporte sa première victoire pyramidale.

P. 57, l. 23, au lieu de On lui éleva... à Arques, *lisez :* Napoléon lui éleva à Ivry. (Les trois dernières lignes de cette page et les cinq premières de la suivante, p. 58, se rapportent à la victoire d'Ivry, p. 60.)

P. 104, l. 4, au lieu d'Arques, *lisez :* Ivry.

P. 104, l. 13, au lieu d'Arques, *lisez :* Ivry.

P. 172, l. 7, au lieu de Jean, *lisez :* François.

P. 187, l. 28, *supprimez :* (mettons 44 ans ou deux fois douze.)

P. 223, l. 28, *lisez :* le prénom des meurtriers JEAN Chastel et JEAN Guédon.

Comment j'ai appris l'Histoire de France

LIVRE PREMIER

LES BOURBONS (1589-1830).

Durée, 241 ans ; **8** rois (**8** rappelle la forme de B, initiale de B-ourbons).

5e Branche. Premier rameau. Branche aînée.

⁂ Bourbons de la branche ainée et Stuarts. — Ils offrent entre eux plusieurs points d'une grande parité :

1° Un roi décapité : Charles Ier, 1642 ; Louis XVI, 1793 ;

2° Deux révolutions : Angleterre, 1649 et 1688 ; France, 1789 et 1830 ;

3° Une République établie ;

4° Là, un Cromwell ; ici, un Napoléon ;

5° Une première expulsion, suivie d'une Restauration ;

6° Plusieurs fautes semblables ;

7° La religion, cause ou prétexte de la seconde Restauration ;

8° Jacques II et Charles X, remplacés par leurs parents ;

9° L'un et l'autre souverains laissant des prétendants à la couronne. (A. DUMAS.)

⁂ REMARQUES SUR L'AVÈNEMENT DES ROIS DE LA BRANCHE AINÉE. — Cette branche part de Henri QUATRE et de Louis XIII, fils de Henri QUATRE. Pour les CINQ Bourbons (ou LOUIS) suivants, l'année de l'avènement se termine par un QUATRE, sauf celle de Louis QUINZE (ou dix plus CINQ) qui se termine par un CINQ, 171-**5** (ou QUATRE plus UN) et celle de Louis XVII qui n'a pas régné et se termine par un TROIS, 179-**3** (ou QUATRE moins UN).

Le total des chiffres du millésime, 1643, marquant l'avènement de Louis QUATORZE (**1** + **6** + **4** + **3**) donne QUATORZE.

Les années d'avènement pour les autres Bourbons se terminent aussi par un QUATRE (numéro d'ordre du premier Bourbon, Henri QUATRE) : Louis XVI (177-**4**), Louis XVIII (181-**4**) et Charles X (182-**4**).

63e roi. — **HENRI IV (1589-1610).**

Fils d'Antoine de Bourbon (1) (les initiales A, B, se suivent et sont les premières de l'alphabet), roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret (A-ntoine et A-lbret ont la même initiale A), petit-fils de Marguerite de Navarre, fille de Henri II, roi de Navarre.

(1) Antoine était poète, c'était un don de famille; une de ses poésies a été immortalisée par Molière, qui la cite dans *le Misanthrope :*

Si le roi m'avoit donné
Paris, sa grand'Ville...

Il fut blessé mortellement au siège de Rouen, en 1562, d'un coup d'arquebuse à l'épaule, tandis que, derrière un gabion, « il s'occupait », comme dit Sganarelle, « à expulser le superflu de la boisson ». D'où l'épitaphe satirique faite à ce prince, « dans le corps duquel, disait-on, on n'avait trouvé ni cœur ni fiel » :

Ami françois, le prince ici gisant
Vécut sans gloire et mourut en pissant.

La mort, nous le verrons plus loin, faillit, en 1576, surprendre Henri IV dans une posture analogue.

Le père de Henri, Antoine de Bourbon, fut tour à tour catholique, calviniste, luthérien, puis de nouveau catholique; aussi avait-il mérité le surnom de l'*Eschangeur*. Quant à sa mère, Jeanne d'Albret, de catholique elle devint huguenote « très forte », assure Brantôme, et intolérante. Cette princesse, qui « n'avait de son sexe que le

Cette MARGUERITE épousa d'abord le duc d'AL-ençon, puis HENRI d'AL-bret, roi de Navarre (AL-ençon et AL-bret ont les deux premières lettres AL semblables).

Le plus grand et le meilleur des rois de France n'avait rien de son cauteleux homonyme HENRI IV d'Angleterre. C'était un charmeur d'hommes et de femmes :

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père...
Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire,

mais il était aussi un adversaire plein de vaillance, de générosité, de jovialité et de vivacité :

Brave comme l'acier, léger comme le vent,

au propre et au figuré. Le duc de P-AR-ME, Alexandre F-AR-nèse, habitué à recueillir des PA-l-MES —

visage », au dire de d'Aubigné, lui appliquant le mot de Quinte-Curce : *Nihil præter femineum gerens*, voulait se faire craindre. Elle poussait le fanatisme si loin, qu'elle écrivit à Catherine de Médicis : « Si je tenais mes États et mon fils dans la main, j'aimerais mieux les jeter à la mer que les mener à la messe. » Ainsi pensait Philippe II, d'après l'auteur des *Névrosés de l'Histoire*. « La première fois qu'il assista à un autodafé, c'était à Valladolid ; on brûlait dix-huit nobles et religieux convaincus d'hérésie. L'un d'eux, s'adressant au roi, lui dit : « Comment, vous qui êtes un si grand gentilhomme, « pouvez-vous permettre qu'on me livre aux flammes ? » Philippe lui répondit par ce mot charmant : « Si mon fils était aussi mauvais « que vous, j'apporterais moi-même le bois pour le brûler. » Ces bons sentiments d'un père de famille, l'héritier de Charles-Quint, petit-fils de Jeanne la Folle, devait les manifester plus tard. »

Bah ! cela fait toujours passer une heure ou deux.

à Paris et à Rouen — aux dépens de cet intrépide guerrier, qui avait du vif-argent dans les veines, disait qu'*il usait plus de bottes que de souliers*, entendant par là qu'il était plus souvent à cheval qu'à pied. S'il eût été de notre époque, Calino l'eût baptisé *Mesbottes*, un des personnages de Zola.

Henri de Bourbon était t-ROIS fois ROI : Henri II de Béarn, Henri III de Navarre et Henri IV de France (II, III, IV),

> Et par droit de conquête et par droit de naissance (1).

Henri IV succède à Henri t-ROIS, en 89. Il fait son **89** en 15-**89**, pour conquérir le trône de France, d'où son HÉRÉ-tic-ITÉ (mot ayant les premières lettres de HE-nri) l'éloignait, bien que l'HÉRÉ-d-ITÉ l'y appelât.

> Issu de saint Louis, fils d'Antoine et de Jeanne,
> Au trône il a le droit qui de la race émane.
> . . . .
> Mais il est par malheur et se dit huguenot,
> Nous n'aimons pas ces gens qui sentent le fagot.
> Aussi du premier jour la fleur de la noblesse
> Le laisse, préférant à ses honneurs la messe ;
> Ce que voyant, Henri s'éloigne de Paris
> Et vite se retire à l'ouest du pays.

(GENTY DE BONQUEVAL, *Hist. de France racontée en vers français*, 1886.)

(1) L'auteur de *la Henriade* s'est approprié le vers de l'abbé CASSA-gne (rappelant CASSA-ndre, berné par tout le monde), abbé voué au ridicule par Boileau.

Henri IV était parent de Henri III, au **22**ᵉ degré (rappelant **22**, les deux COCOTTES aimées du Vert-Galant) ; il descendait de Ro-BERT (les dernières lettres sont celles d'Al-BRET) de Cl-ER-mont (noms avec ER), marié à Béatrix de Bourbon, **6**ᵉ (chiffre à silhouette païenne allégorisant Henri IV) ou *dernier* (1) fils de saint Louis. — Il entrera à Paris le **22** mars (rappelant encore **22** et **2** + **2** = **4**, son numéro d'ordre) 159**4** (année terminée par un **4**). — Sa première épouse, Marguerite de Valois, qui se conduisit comme une COCOTTE, — on dit POULE aujourd'hui, — fut exilée, comme la seconde, au château d'U-SS-on (les SS ont la forme des DEUX DEUX retournés de **22**) durant **22** ans (encore le nombre **22**). Ce nombre, répétons-le, se dit au jeu de loto « les deux COCOTTES ». En l'espèce, les deux COCOTTES étaient Marguerite de Valois, dite *la reine* MARGOT, et la duchesse de Nevers, dont nous allons parler.

Le surnom de VERT-GALANT, donné à Henri IV, vient de sa prédilection pour les dames galantes ou

(1) L'initiale minuscule, ɘ, de ɘ-ernier, est un 6 retourné, chiffre qui ressemble à l'initiale C, de C-lermont. Contraste singulier, le Vert-Galant, « homme de joie » par excellence, fut le premier prince du sang de la maison de France par son père, descendant du 6ᵉ fils d'un SAINT : Louis IX ! — Remarquons, en outre, que les premières lettres de l'alphabet A, B, C, sont les initiales des ancêtres de Henri IV : Jeanne d'A-lbret et A-ntoine de B-ourbon, B-éatrix de B-ourbon, héritière de B-ourbon, et Robert de C-lermont.

COCOTTES ; il personnifiait le COQ GAULOIS. Tel le dépeint ce refrain populaire :

Vive Henri Quatre !
Vive ce roi vaillant !
Ce diable-à-quatre
A le triple talent
De boire et se battre
Et d'être un vert-galant.

Toujours affamé d'affection et de tendresse.

« Les plus braves sont les plus paillards comme Henri IV, dit Jules Troubat, — ceux qui aiment le mieux la cotte de femme et la cotte d'armes. » Henri IV n'était ni capon ni chapon (1). Un gaillard qui fut aussi passionné pour la PEAU satinée du beau sexe ne pouvait naître qu'à PAU (2). Le bon COQ, ami des

(1) Peu avant son accouchement, Jeanne eut un rêve qu'elle confia au président de la Place : « Il lui sembla qu'elle estoit accouchée d'un jeune COC, qui avoit une fort belle creste,... et aussitost elle le vit assailly d'un grand nombre de serpens, mais il se deffendoit vaillament. »

(2) Le maréchal de Gassion, qui naquit aussi à Pau, en 1605, était son contraste : « sa destinée, disait-il, était de mourir soldat et GARÇON » (rappelant GASSION). C'est à lui qu'on dut la victoire de Rocroy. « Il étoit fort sobre, conte Tallemant des Réaux ; il n'étoit point joueur non plus ni adonné aux femmes. *Femmes et vaches*, disait-il, *ce m'est tout un, mordioux !* Et Marion Cornuel disoit : *Bœufs et Gassions ce m'est tout un.* » (LALANNE, *Curiosit. biogr.*) Ce CHASTE fit lever le siège de CHASTÉ ; ce frigide, pour qui le sexe horizontal manquait de CHARMES, s'empara de CHARMES. Quand on lui parlait de mariage, il répondait invariablement qu'il ne faisait pas assez de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Chose curieuse, cet ennemi des HARAS humains

POULES, au point de vouloir que le paysan eût, tous les dimanches, une POULE au POT, sur sa table, naquit, en effet, à PAU, capitale du Béarn, un TREIZE (déc. 1553) (1), comme sa belle-mère Catherine de Médicis.

Sa mère mourut à Paris après avoir respiré, dit la légende, des gants de PEAU (rappelant PAU), empoisonnés chez le Florentin RENÉ (contenant REN de Flo-REN tin), parfumeur de la REINE (rappelant RENÉ). En réalité, elle succomba, selon les uns, à une pneumonie et, selon d'autres, à une péritonite ou entérite tuberculeuse : « le lendemain elle était prise d'atroces douleurs » et, au bout de cinq jours, le 9 juin 1572, elle rendait le dernier soupir. « Le médecin CAILLARD (rappelant le GAILLARD Henri)

mourut à ARRAS, après avoir reçu au siège de LENS, non pas un coup de LANCE, mais une balle au front.

Notons une autre particularité relative à la naissance à Pau d'un personnage qui fut le contraste de Henri de Navarre, du point de vue religieux et patriotique. « Entre les DEUX ROIS qui ont reçu le jour à Pau, fait observer A. DUGENNE, Henri IV, sorti *protestant* de cette ville, embrassa le culte *catholique* pour monter sur le trône de France; BERNA-dotte (ayant BEARN dans le commencement de son nom), parti *catholique*, DEUX cents ans après, du même point de départ, s'est fait *protestant* pour obtenir la couronne suédoise. »

Le Vert-Galant naquit donc à Pau (*Pau* rappelle *Pan*) le **12**e mois ou décembre, le **13** de ce mois, de l'année **1-55-3** (dont les deux chiffres extrêmes sont **13** et dont le total des chiffres **1** + **5** + **5** + **3** est **14**, soit la série numérique : **12**, **13**, **14**).

(1) « L'époque, déclare BRUNETIÈRE, de la pire corruption et de la pire grossièreté de langage. » Un propos, rapporté par L'ESTOILE, confirme cette assertion : « *Nous sommes en un roiaume de fou...rie*, disoit dernièrement au Louvre Mme G... »

et le chirurgien DESNŒUDS (rappelant un synonyme de la langue verte), de zélés protestants, n'ont découvert aucune trace de poison. » Son entourage pensa, au dire d'Hardouin de Péréfixe, qu'elle mourait « pulmonique ».

Henri le Grand, qui lèguera son cœur aux Jésuites de LA FLÈCHE (Sarthe), fut conçu à LA FLÈCHE, en Anjou, et quand la princesse de Navarre, sa mère, le sentit remuer vers QUATRE mois et demi, elle accompagnait en Picardie son mari, qui était gouverneur de cette province et commandait un corps d'armée contre les Espagnols. Celui qui était destiné à devenir un vaillant guerrier, fait observer à juste titre l'historien précité, archevêque de Paris, « marqua les premiers mouvements de sa vie dans un camp, au bruit des trompettes et du canon, comme un vrai enfant de Mars (1). » Mais sa première campagne effective aura lieu en 15-**69** (nombre facile à retenir), à seize ans, contre Mont-LUC (nom facile à retenir à rebours), sous les ordres de CO-ndé et de CO-ligny (noms commençant par CO).

Au terme de sa grossesse, une députation de nobles Palois vint la prier de faire ses couches à Pau. Jeanne, ayant perdu deux fils en bas âge, accepta et

(1) De plus, la conception de ce futur guerrier eut lieu, d'après Legrain, en MARS, sous les auspices du dieu de la guerre ARÈS. « Mars, tu as engendré ce Grand Roy, ton fils légitime, car tous les autres qui l'ont précédé ne sont que des bastards de vaillance au prix de luy. »

prit CON-gé d'Antoine de Bourbon à COM-piègne (mots qui ont au début une consonance analogue, CON et COM), le 15 novembre; elle arriva au château de Pau le 4 décembre (elle VINT de Compiègne à Pau en VINGT jours).

Un protocole joyeux présida à la nativité de Henri IV. Jeanne (1) chanta, comme une POULE qui pond, en le mettant au monde, afin que son rejeton ne fût pas un enfant « pleureur et rechigné ». Elle réussit à souhait et donna le jour à un boute-en-train *primo cartello*, qui fera le diable à QUATRE (rappelant Henri QUATRE). Et pourtant, s'il doit mourir en MAI, le plus « joli » mois de l'année, il naquit en DÉCEMBRE, le mois le plus triste, et un **13**, jour fatidique (**12**, **13**, **14**, **15** et **16** rappellent : **12**, sa naissance le **12**e mois ; **13**, le quantième de ce mois, **13** décembre; **14**, celui du mois de sa mort, **14** mai; **15**, les **15** centaines de l'année de sa naissance, **15**-53 ; **16**, les **16** centaines de l'année de sa mort, **16**-10). Henri IV pouvait dire comme l'œuf dans la devinette villageoise : « Ma mère me fit en chantant. » (A. France, *le Crime de Sylvestre.*)

Son grand-père, Henri d'Albret, le reçut en lui frottant les lèvres avec une GOUSSE d'ail, et, comme Rabelais l'imagine à la naissance de Gargantua, lui fit prendre quelques GOUTTES (rappelant GOU-sse) de vin de JU-rançon, de la célèbre vigne

(1) Consulter nos *Naissances à la Cour.*

de GAYE (rappelant la GAIETÉ innée du Béarnais) (1) :

Là, sa lèvre effleura le vin de Jurançon,
Offert par son aïeul, au bruit d'une chanson
Que parvint à chanter sa courageuse mère,
En étouffant les cris d'une douleur amère.

Henri d'Albret disait à ceux qui venaient le complimenter sur l'heureuse délivrance de sa fille : *Voyez maintenant, ma brebis a enfanté un lion !* Par là, il voulait répondre à une froide raillerie lancée par les Espagnols, lorsque la reine MARGUERITE, sa femme, était accouchée de Jeanne d'Albret : *Miracle ! la vache a fait une brebis !* Allusion aux armes du Béarn représentées par deux *vaches*. Plus tard, une autre MARGUERITE, en raison de son inconduite, sera aussi comparée, en France, à une VACHE (terme argotique). Henri IV eut donc, pour grand'-mère maternelle et pour épouse, deux REINES-MARGUERITES (noms de fleurs doubles) comparées à des VACHES.

Pour mémoire, rappelons que le grand-père du LASCAR Vert-Galant, Henri d'Albret, mourut à 52 ans et fut inhumé à la cathédrale de LESCAR.

A peine sorti du SEIN de sa mère, le BÉBÉ BÉarnais se montra avide du SEIN féminin. A Pau, où

(1) Le duc de BORDEAUX, descendant de Henri IV, au lieu de vin de Bordeaux, goûta aussi le JUS de la treille de JU-rançon, à son entrée dans le monde, mais sans intervention de gousse d'ail.

passe le GAVE, il était insatiable, et se GAV-ait de lait ; il mit à sec **8** (ou deux fois QUATRE) nourrices successives. (Le chiffre **8** couché — **∞** — offre la silhouette de deux SEINS.) Sa dernière nourrice — JEANNE (prénom de sa mère) de FOU-rcade (rappelant la FOU-gue (1) future de ce nourrisson), femme de JEAN (rappelant JEANNE) de La-SSENS-aa (rappelant le SENS-uel Vert-Galant) — habitait à BILHÈRES (rappelant BILE, BILIAIRE, tout l'opposé du tempérament et du caractère de l'enfant, plutôt HILAIRE), village à 4 km. 7 du château de Pau. Quand il posséda le sceptre de France et de Navarre, la femme qui l'avait allaité demanda l'autorisation de faire graver, sur la porte de sa maison, les armes de France, avec cette inscription béarnaise : « SAVBEGARDE DOU REY » (Sauvegarde du roi) (2).

Le berceau de HE-nri IV, comme celui d'HE-rcule (3), était fait d'une écaille de TORTUE de mer mesurant 39 pouces de long sur 30 de large ; ce qui ne nuisit en rien à sa vivacité. On l'appelait alors le prince VI-ANE (titre contenant son numéro d'ordre IV à

(1) « Ce petit moricaud, disait Catherine de Médicis, n'est que guerre en son cerveau. »

(2) Voir nos *Curiosa de médecine littéraire et artistique*, en préparation.

(3) Son grand-père le porta, pour son baptême, à la chapelle du château, sur cette écaille de la grande *hercariula* de mer, en guise du portefeuille du Midi, trop étroite pour servir de « berceau », nom qui lui est resté.

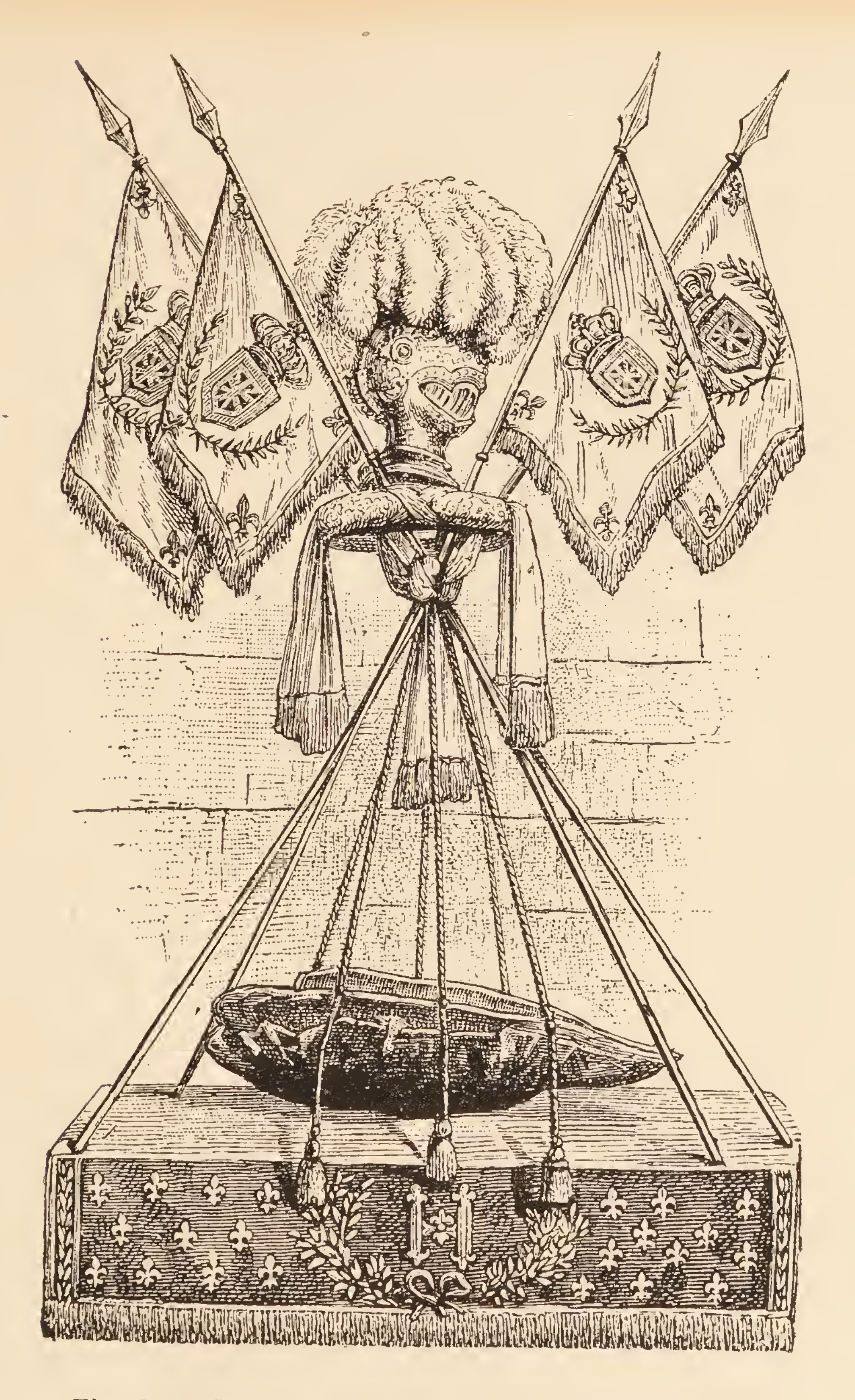


Fig. 1. — Berceau de Henri IV, au château de Pau.
(Tirée de nos *Naissances à la Cour.*)

rebours VI et ANE, avec lequel on ne pouvait le comparer, à part son entêtement méridional et son tempérament lascif) (1).

Le Berceau de Henri IV.

Henri, dit la légende, aussitôt sa naissance,
Dûment frotté d'ail, but un coup de jurançon,
Et Jeanne, dans une chanson,
Loua Dieu de sa délivrance.
Chacun fêta le jouvenceau,
Et l'écaille d'une tortue,
De dentelles d'or revêtue,
Du Vert-Galant fut le berceau.

Le vin, c'est bien. La gousse ! Passe.
Et j'applaudis à la chanson.
Mais, pour loger un tel luron,
Je goûte peu la carapace.

Le jeune prince, ~~qui n'avait pas FROID (antonyme de CHAUD) aux yeux~~, fut élevé, ~~d'abord, chez le MEUNIER MI-CHAUD~~ (rappelant le stratagème de ~~MEUNIER, imaginé par Henri IV au siège de Paris~~),

(1) On peut encore le comparer à HÉRACLÈS, en ce qu'il infligea de terribles RACLÉES à ses ennemis, à Coutras, à Arques, à Ivry et à Fontaine-Française ; il coupa les têtes de l'hydre de la Ligue et il fila aux pieds de l'Omphale Henriette d'Entragues, *marquise de Quiquingrognon*, qui lui fit essuyer ses dédains, la femme étant comme l'ombre : *Suivez-la, elle vous fuit ; fuyez-la, elle vous suit.* D'autres fois, il imitait Zeus et se métamorphosait, ou mieux se déguisait, pour arriver à ses fins. Ainsi, il se travestit, un jour, en paysan chargé de bottes de paille, afin d'aborder Gabrielle.

où il mangeait la *garbure* — soupe aux choux et au lard, qui est encore le mets préféré du Béarn, — de façon à être propre à la fatigue et au travail ; puis, chez sa gouvernante, baronne de MIO-SSENS (rappelant MIO-che SENS-uel), au château de COAR-aze (en face NAY qui, redoublé, fait NAY-NAY, le faible du Vert-Galant), ce qui ne le fit pas devenir COUARD. Il eut ensuite pour précepteurs, BEAU-man-OIR et BEAU-v-OIR (noms qui ont au début BEAU et à la terminaison OIR) qui furent massacrés à Paris, après avoir assisté à son mariage, et un calviniste zélé appelé La GAUCHERIE, bien qu'il ne fut jamais GAUCHE. La plupart de ces noms sont en contradiction avec son caractère et son tempérament. Enfin, Henri de NAVARRE, après avoir déchiré ses hauts-de-chausses sur les rochers, vint en user les fonds sur les bancs du collège de NAVARRE, à Paris, où il acheva ses études.

Fouetté encore à onze ans parce qu'il n'avait pas voulu prendre médecine, il usa royalement du fouet pour son fils Louis XIII.

Il était marqué de la v-AR-iole, qu'il avait contractée à Mont-AR-gis (deux mots avec AR).

Le Béarnais avait « le poil un peu ardent », comme son tempérament, et se montrait peu soucieux de sa toilette. Pendant longtemps, il conserva le large chapeau des calvinistes, rappelant quelque peu celui des soldats espagnols (fig. 2 et 27).

« Il avait, assure Tallemant des Réaux, les pieds



Fig. 2. — Henri IV. D'après une gravure de Golztius.
Phot. Neurdein.

et le gousset (l'aisselle) fins, et quand la feue Reine mère coucha avec lui la première fois, quelque bien



garnie qu'elle fût d'essences de son pays, elle ne laissa pas d'en être terriblement parfumée. Le feu Roi, pensant faire le bon compagnon, disoit : « Je tiens de « mon père, moi, je sens le gousset. »

De sa mère, il « tenait » la carie dentaire qui altérait la fraîcheur de son haleine, — tare universelle : la moitié du genre humain empeste l'autre, — mais « Henriot » avait le sourire et toujours le mot pour rire et « riait largement dans sa belle barbe en éventail », écrit G. Montorgueil.

Et, bizarrerie de la nature, il avait un défaut moral qui jurait avec sa franchise et sa loyauté : sans doute en raison de la platitude de son escarcelle, il était cleptomane et trichait au jeu. Il ne pouvait s'empêcher de dérober tout ce qu'il trouvait à sa convenance. C'était un homme d'ordre qui ne laissait rien traîner ; aussi, aidé de SULLY (rappelant ses cabrioles fréquentes SUR LITS), il remit tout en ordre.

⁂ PARALLÈLE DES HENRI IV QUI ONT RÉGNÉ EN EUROPE. — Si HENRI IV de France différait de HENRI IV d'Angleterre par son caractère jovial et débordant, il différait davantage de son homonyme HENRI IV, roi de Castille, par l'ardeur de son tempérament. Au *Vert-Galant* on opposait l'*Impuissant*. La femme du Castillan, la reine Jeanne de Portugal, eut une fille de son favori — « Monsieur Alphonse » — le BEL-lâtre BEL-

tram de la Gueva, comte de Ledesma, et, malgré l'enfant née de cet adultère, HENRI IV de Castille n'en fut pas moins détrôné par son frère ALPHONSE.

En revanche, nous trouvons une certaine analogie de conduite entre HENRI IV de France et HENRI IV d'Allemagne, alors que ce dernier fut appelé à faire pénitence, ou à CAN-er, à CAN-ossa, en personne, et que le premier, le malin Béarnais, fera FOUETTER, à Rome, par procuration, en son lieu et place, deux prélats, PERRON et OSSAT (rappelant PELION sur OSSA), selon la cérémonie liturgique consacrée.

Autres parallèles. — Un de ses historiographes a comparé le commencement de son règne à celui de DAVID, pour les difficultés qu'il éprouva ; le milieu, à celui de SALOMON pour l'administration de son gouvernement, et sa fin lamentable à celle de JOSIAS, TROIS grands rois des Juifs.

Il fut encore comparé, d'une part, à la TRINITÉ Auguste, Cyrus et Alexandre le Grand, et, d'autre part, aux QUATRE empereurs : Constantin Ier, Charlemagne, Othon Ier et HENRI IV.

Épouses. — Le Vert-Galant n'eut que deux épouses légitimes, mais combien de « passagères » ? Cupidon seul le sut. Il aimait « comme un carme », dirait Alphonse Allais, et répétait avec saint Augustin : *J'aime à aimer.*

1° Marguerite de Valois (1). — Le mariage eut lieu le DIX-HUIT août (ce quantième rappelle d'abord les DIX-HUIT mois que la reine avait en plus ; ensuite, la durée de sa retraite à Usson, DIX-HUIT ans, d'après P. Larousse, de 1587 à 1605, 22 ans selon d'autres) de l'année 15-**72**. Les deux derniers chiffres **72**, intervertis, font **27** qui représentent les **27** années de l'union conjugale, rompue par un divorce (2), ainsi que l'âge, **27** ans, de sa seconde épouse à son mariage. De plus, l'addition de ces mêmes chiffres **2** + **7** donne **9** (chiffre ayant la forme de l'emblème sacré des anciens, au repos, que nous n'osons nommer, lequel étant répété rappelle les dizaines et les unités de l'année de son divorce 15-**99**).

Le mariage de la fille de la Florentine Catherine de Médicis fut déclaré nul en cour de Rome, le 17 décembre 15-**99**. Cette union, qui avait été célébrée

(1) Elle avait DIX-HUIT mois de plus que Henri IV. En plaçant un HUIT au-dessous de chacune des DIX lettres de Marguer-ITE, dont la terminaison rappelle celle de hu-IT, on aura une série de DIX HUIT :

M A R G U E R I T E
8 8 8 8 8 8 8 8 8 8

(2) Coïncidence bizarre, ce fut le cardinal JOYEUSE — un nom de circonstance — qui fut commis par Sa Sainteté à l'effet d'entendre le JOYEUX VERT-GALANT sur les causes de son divorce. On sait qu'à cet effet, le Sganarelle béarnais rédigea un *Mémoire*, rempli de détails graveleux, « pour apprendre à la postérité ce qu'il a voulu taire au Saint-Père ».

6 jours (chiffre à forme d'emblème sacré en activité) avant le massacre de la Saint-Barthélemy, resta stérile, bien que la reine MARGUERITE, souvent occupée à effeuiller la MARGUERITE, ait eu deux enfants naturels d'un Chanvallon, ou Champvallon, et d'un d'Aubiac, « le mieux peigné de ses domestiques » : *Margarita ante porcos.*

Ce mariage, combiné avec perfidie (*En donnant ma sœur Marg-OT à Henri-OT*, disait le parjure Charl-OT, *je la donne à tous les huguen-OTS du royaume*), cachait le piège tendu aux principaux gentilshommes calvinistes, pour les attirer à Paris et les massacrer à loisir, le **24** août (**24** sont les chiffres intervertis **42** de l'année de la mort de la seconde épouse, 16-**42**), à la Saint-Barthélemy.

> Les Protestants en foule aux noces se pressèrent
> Sans voir le guet-apens dans lequel ils tombèrent.
> Ils furent massacrés chez eux pendant la nuit,
> Le **VINGT-QUATRIÈME AOUT**, lorsque sonna minuit.

« Le roy Charles IX appeloit le devant de sa grosse sœur Margot, la trapusse ou ratière, où les huguenots avoient esté attrapez, lors de son mariage avec le roy de Navarre. » (Du Puy.)

Les chefs huguenots, sans méfiance, étaient tout à la joie, en « nopces » et en festins : Coligny amolli par un récent mariage, le prince de Condé énervé par celui qu'il contracta avec Marie de Clèves, et le Béar-

nais, en perspective de ses noces sanglantes. Ils tombèrent dans le traquenard tendu à la Saint-Barthélemy. Seuls, Louis de NASSAU prévoyait le l-ASSO ou la NASSE de Catherine, et le baron de Rosny, père de Sully, disait : « Si les noces se faisoient à Paris, les livrées en seroient vermeilles ». Quelle occasion de coup de filet pour pêcheurs en eau trouble !

Le contrat d'Henri de Navarre fut signé à Blois, qui sera le tombeau des Guises, de Catherine et, par ricochet, celui de Jeanne d'Albret, puisqu'en venant en carrosse de Blois à Paris, la mère d'Henri QUATRE contracta une affection de poitrine qui l'enleva en QUATRE ou cinq jours, à QUA-R-an-TE-QUATRE ans (**44**, nombre formé du numéro d'ordre **4** de son fils). La Providence, trop souvent, comme la Justice, semble ne protéger que les fourbes. Catherine ne redoutait plus Jeanne d'Albret pour déjouer ses desseins qu'elle pressentait.

Henri IV apprit en Poitou, à CHAU-nay, la mort de sa mère à la suite d'un CHAUD (rappelant CHAU-nay) et froid et tomba malade ; mais, le 16 août, son mariage funèbre fut célébré et le crime du 24 août, consommé.

Après le massacre, il fut retenu prisonnier au Louvre ou à Vincennes, selon les chroniqueurs, et eut l'adresse et le courage — à l'exemple de BRUTUS — de dissimuler son ressentiment contre les

BRUTES politico-fanatiques : il jouait à la PAUME avec le Guise, l'assassin de ses coreligionnaires et lui serrait la PAUME de la main, « il le portoit en croupe par les rues de Paris », assure P. Mathieu; il s'occupait de frivolités : BALLETS et MAS-carades, après les BALLES meurtrières du MASS-acre; il se laissait brocarder et traiter de *roi de cartes* ou *roitelet;* on lui disait, en lui riant au NEZ, qu' « il avait plus de NEZ (le NEZ aquilin des Bourbons) que de royaume ».

Mais revenons à « la joyeuse reine MARGOT », comme l'appelait son frère Charles IX, « une digne fille des Médicis, une digne sœur des Valois », qui mena une existence dissolue de COCOTTE, au point qu'elle dut s'exiler non pas *proprio motu*, nous le savons, au château d'U-SS-on, durant **22** ans (1) (les DEUX COCOTTES du loto; les deux S, retournés ou vus par le verso, d'U-SS-on ont, nous le répétons, la forme de DEUX DEUX, **22**).

L'abbé Brantôme écrivit pour la « reine Margot » ses *Dames galantes*, où elle est digne de figurer au premier plan : spirituelle, vive, audacieuse et libertine... une Valois, pour tout dire. On pourrait croire que la conduite de Marguerite à sa GUISE, avec le duc de GUISE et d'autres, et sa parenté, sœur d'un roi sanguinaire qui avait attiré le Béarnais dans le

(1) P. Larousse, nous l'avons déjà dit, parle de 18 ans.

guêpier de la Saint-Barthélemy, auraient détaché Henri de Navarre d'une telle épouse. Il n'en fut rien. Quand, le 3 février 1576, 4 ans après le massacre, « sous couleur de courrir le cerf en forest de Senlis », il put s'évader, en cachette de sa femme, il s'écria, après avoir passé la Loire : « Je laisse en deçà DEUX choses : la messe et ma femme ; pour la messe, j'essaierai de m'en passer ; pour ma femme, je la veux ravoir ! » Et pourtant, le prince des adultères était déjà le prince des corniculés.

Les deux époux, assortis quant aux mœurs, n'avaient-ils pas, l'un pour l'autre, des trésors d'indulgence ?

Marguerite, en mainte circonstance, consentit même à jouer le rôle de « chandelier ». En 1578, après avoir essayé d'établir son frère, le duc de Nemours, dans les Pays-Bas, elle vint en BÉARN où, reçue froidement à Pau, en qualité de catholique, elle se fixa à la cour de NÉRAC (Bear-N-érac). C'est à cette époque qu'elle poussa la complaisance au point de servir d'aide à la Fosseuse (Mme de Montmorency-Fosseux), maîtresse de son mari, prise soudainement des douleurs de l'accouchement. Marguerite fournit dans ses *Mémoires* tous les détails de cette aventure.

Il faut dire à la décharge de Henri de Navarre, écrit Léon Bienvenu, qu'il avait la pudeur d'entretenir ses maîtresses dans la maison conjugale... Plusieurs fois même, ceci est textuel, ses maîtresses et sa femme se trouvèrent enceintes en même

temps, si bien qu'au palais c'était souvent une affaire de tous les diables pour distinguer le vrai dauphin d'avec les faux, quand les nourrices les avaient mêlés. On fut obligé de leur attacher des numéros, comme aux paletots que l'on dépose dans les vestiaires. Rien ne nous ôtera de l'idée qu'il a dû y avoir des erreurs ; et c'est pourquoi le droit divin nous donne des envies si furieuses de nous asseoir dessus.

L'accord à peu près parfait dura cinq ans ; puis, vivement froissée qu'on eût empêché des paysans catholiques d'assister aux offices, à la porte de sa chapelle, Marguerite choisit ce prétexte pour reparaître au Louvre, en 1582. Ce fut la période la plus dépravée de sa vie. « Elle lâcha la bride à ses plaisirs déréglés, dit *le Divorce satirique*, et prit pour modèle la NANNA de l'Arétin », prototype de la NANA de Zola.

Avant son mariage avec HENRI de Navarre, elle avait eu HENRI de Guise, mais la raison d'État s'opposait à son mariage avec le duc de Lorraine.

A cette nouvelle MESS-aline, fervente de la MESSE, on donne encore pour adorateurs : M. de Mayenne, Du Guast, de Mayol, Brantôme, d'Urfé, Bussy d'Amboise, Juan d'Autriche, de Pibrac, le vicomte de Turenne et CHAMPVALLON déjà nommé (les MARGUERITES fleurissent aux CHAMPS, aux VALLONS), que, par un raffinement de luxure sadique, elle recevait sur un lit « entre deux linceuls de taffetas noir », éclairé de deux flambeaux. Ses « fureurs amoureuses », toujours au dire d'Agrippa d'Aubigné,



Fig. 3. — *Le Débarquement de la Reine au port de Marseille.* D'après Rubens.

ont commencé par BONNIVET (1), rappelant GANIVET, le héros de nos refrains populaires :

Si tu savais, GANIVET,
Combien ça vous fait d'l'effet !

Elle conservait sur elle le portrait de POM-ini, fils d'un chaudronnier d'Auvergne, qui l'avait em-PAUM-ée. Ce qui ne l'empêchait pas de communier trois fois par semaine à la sainte table et, plus souvent, ailleurs, sous diverses espèces.

A la mort de ses amants, elle déclarait qu'elle leur serait toujours fidèle : *Mentem Venus ipsa dedit* (une âme menteuse).

Elle se livrait à sa valetaille, d'Aubiac précité, son cuisinier « qui sentait la graisse », et trouvait Henri IV trop malpropre : la poutre et la paille.

Après le complot du duc d'Alençon et l'exécution de son amant de LA MOLE (rappelant LA MOTTE, ville où eut lieu la consécration du second mariage du Béarnais) et de COCO-nas, le COCO de la duchesse de NEVERS (rappelant le COCO ou perroquet VERT-VERT des Visitandines de NEVERS), elles firent embaumer leurs têtes, qu'elles enchâssèrent dans des reliquaires, et les couvrirent de bai-

(1) Ne pas confondre avec le maladroit commandant de l'armée d'Italie, favori de François I[er] et de Louise de Savoie, et qui se fit tuer à Pavie. Cet amiral, toujours battu sur terre, était fort galant et visait MARGUERITE de Navarre, sœur du roi ; le récit de l'entreprise fait l'objet de la 4[e] nouvelle de *l'Heptaméron*.

sers. Ces gentilshommes avaient été accusés de sortilèges pour amener la mort de Charles IX au profit du duc d'Alençon, alors qu'il mourut de tuberculose pulmonaire.

Après LA MOLE, qui n'avait rien de MOL, Marguerite prit Bussy d'AMBOISE, un des favoris de Henri III. Saturée de cette AMBROI-SIE (rappelant AMBOISE et B-u-SSY), la reine de Navarre retourna en Béarn. Mais l'accueil réfrigérant de son époux, mis au courant de ses frasques, la fit partir pour l'Agenois, én Guyenne.

Rejetée en Auvergne par ordre supérieur à cause de ses « désordres » non moins supérieurs, elle se retira au château d'U-SSON « sa pri-SON volontaire », disait-elle, où elle se morfondit pendant 18 ou 22 ans. Dans cette retraite, non pas de cénobite, mais de snobinette, elle écrivit ses *Mémoires*, d'une rédaction fort convenable, qui ne sont point des *Confessions.* Est-ce la même qui a laissé un autre morceau de haut goût : *la Ruelle mal assortie*, allusion apparemment à son union ou mieux à sa désunion conjugale ? Pour se délasser l'esprit, elle faisait des excursions en Auvergne, sur dos de CHAMEAU, l'un portant l'autre. Son époux, *bis* et même *multi*cornu, l'appelait « la dame aux chameaux ». Elle sortait accompagnée de son chien (CANIS en latin) de garde, CANI-llac (rappelant CANIS), préposé à sa surveillance. Ce gardien, qui n'était pas de bois, se laissa

séduire par les charmes et coquetteries de sa prisonnière et la consola du départ d'Ulysse. Mais, dans un accès de jalousie, il vit jaune, puis rouge, et fit condamner son rival Aubiac, qui fut pendu à AIGUE-PERSE, au lieu de le PERCER d'une DAGUE — qui était de circonstance comme synonyme de bois de cerf — ou d'une pointe AIGUE de poignard (1).

Henri IV la supplie de l'aider à divorcer pour épouser Gabrielle d'Estrées ; elle lui répond qu'elle ne cédera pas sa place « pour une p..... », crudité de langage que Brantôme appelle « lâcher le mot tout outre ». Cependant, après la mort de sa rivale exécrée, elle cède, en 1599, et s'engage à donner son consentement pour épouser Marie de Médicis.

Six ans après, en août 1605, Marguerite reparaît à la cour et se fait construire un hôtel rue de Seine, à l'emplacement occupé actuellement par l'École des Beaux-Arts.

Au dire de Tallemant des Réaux « elle devint tellement grosse et avec cela faisoit faire ses carrures

(1) « Il sembla, écrit l'auteur du *Divorce satirique*, que le malheureux Aubiac eût quelque pressentiment de son infortune. La première fois qu'il vit cette reine, il fut si charmé de sa beauté, qu'il ne put s'empêcher de dire au commandant du régiment de Saint-LUC (nom de circonstance lu à rebours), qui était auprès de lui : « Mon Dieu, l'aimable personne, si je pouvois passer une nuit « avec elle, je n'aurois pas regret d'être pendu ensuite. » Après avoir été PERCÉ d'un coup de foudre AIGU à sa vue et s'être sus-PENDU aux lèvres de la REINE si-RÈNE, il fut PENDU haut et court, nous venons de le dire, à AIGUE-PERSE.

(corsets) et son corps de jupe beaucoup plus larges qu'il ne falloit et ses manches à proportion ». C'était une grotesque caricature, doublant l'ampleur de ses hanches par celle de ses VERTUGADINS, les crinolines de l'époque. En fait de VERTU, elle n'appréciait que celle de son VERTU-gadin qui exagérait ses formes déjà extravagantes. « Elle alloit dans cet équipage toujours les seins découverts, immensement. » C'était la fée Carabosse du Pré-aux-Clercs — « le rendez-vous des nobles compagnies » — qui lui appartenait et servait d'asile tutélaire aux dévergondés des deux sexes.

Vers la soixantaine, cette coquette sur le retour, envahie par un embonpoint de plus en plus débordant, la face enduite de cosmétiques qui lui donnèrent un érythème érysipélateux, « outrageusement peinte et musquée », ce vieux tableau avait encore des prétentions à l'élégance et à la séduction. Il est vrai qu'elle en était réduite aux amours de ses écuyers qui la chevauchaient. A l'hôtel de SENS de la SENSUELLE reine déchue, dépourvue de SENS moral, deux de ses pages se disputèrent les faveurs surannées de la cent-kilos. Vermont, le valet de PIQUE, PIQUÉ, change en valet de CARREAU son rival, le valet de CŒUR Saint-Julien, en l'abattant d'un coup de pistolet, près du carrosse de sa

PALLAS, du nom connu de la DAME de PIQUE.

La reine MARG-oton ou MAR-itorne, PIQUÉE à son tour, fit trancher la tête du valet PIQUÉ, VER-mont, et l'envoya aux VERS (rappelant VER-mont), sous ses yeux, devant son hôtel de SENS le bien nommé. Puis, elle quitta cette demeure pour n'y plus revenir.

Le poète MA-yn-ARD (1), le meilleur disciple de MA-lherbe, son secrétaire, — ne pas confondre avec Rons-ARD (qui se termine comme Mayn-ARD), — a chanté cet épisode tragi-comique, à la prière de la reine. Cette pièce est intitulée : *Regrets amoureux sur la mort de Saint-Julien, mignon de la reine*, et ne comprend pas moins de vingt quatrains (sAINT, JuliEN, vINGT et quatrAINS riment), dont voici le dernier :

De moy je jure ici ton œil, jadis si beau,
Ores clos de ténèbres,
Que les feux de mon cœur seront de ton tombeau
Les lumières funèbres.

(1) Il composa une épitaphe pour le tombeau d'Élisabeth d'Angleterre, l'antithèse physique de Marguerite :

. . . .
Elle est sèche comme canelle,
On ne sçauroit trouver sur elle
Pour quatre deniers d'embonpoint.
. . . .
Elle ne voit qu'avec envie
La graisse des harans sorets.

ÉPITAPHE ÉPIGRAMMATIQUE

La Mort ne devoit pas tarder si longuement
A terminer les jours de cette horrible peste.
Innocens, ne pleurez que ce retardement
Et laissez aux méchants à pleurer tout le reste.

Marguerite portait ces stances dans son sein « et les disoit tous les jours, soir et matin, comme elle eust fait ses Heures ».

A la fin du *Journal de l'Estoile*, on trouvera les *Stances amoureuses de la reine de Navarre sur ses amours avec Champvallon*, autre larbin favori déjà nommé (1581).

Marguerite composa et versifia l'épitaphe de son Roméo en livrée, précurseur de Ruy Blas. Cette inscription se trouvait encore gravée sur une dalle de marbre noir, en 1790, dans l'église des Petits-Augustins.

Pour mot de la fin des plus fins, rappelons, avec Voltaire, que le cardinal de Fleury appelait les femmes qui avaient une faiblesse pour leurs VALETS, des « VALET-udinaires ».

2° Marie de Médicis. — Henri IV épousa, en secondes noces, la FLORENTINE MARIE de Médicis (MAR-guerite et MAR-ie, les deux épouses du Vert-Galant, ont les trois premières lettres de MAR-iage; de plus, sa première femme est fille d'une FLORENTINE, sa seconde est FLORENTINE), le DIX DÉCEM-bre 1600 (le DIX, ou DECEM en latin, et le SIX des centaines de l'année se trouvent dans Mé-DIX-SIX).

Le premier mariage avec Marguerite dura **27** ans et Marie épousa Henri IV à **27** ans (1573-1600). Il y

avait 20 ans (P. Larousse dit à tort 23) de différence d'âge avec son mari, alors âgé de 47 ans (1553-1600).

Marie est morte à Cologne, en exil, le 3 juillet 1642, dans la maison où était né Rubens, son peintre panégyriste.

La série historico-allégorique de la galerie des tableaux de cette reine comprend **24** grandes toiles (nombre formé des deux derniers chiffres intervertis **42** de l'année de sa mort (1).

(1) La *Vie de Marie de Médicis*, épouse de Henri QUATRE, est une suite de vingt-QUATRE tableaux exécutés par le célèbre peintre flamand, en QUATRE ans : de 16-**21** (**21** tableaux épisodiques) à 1625, pour orner le palais du Luxembourg. Ces toiles, exposées au Louvre, comprennent exactement **21** sujets épisodiques, plus 3 portraits, soit, en tout, 24 tableaux.

Elles représentent : I. *La destinée de Marie de Médicis.* — II. *Sa naissance, à Florence,* le 26 avril 1573. — III. *Son éducation.* — IV. *Henri IV reçoit le portrait de Marie de Médicis.* — V. *Le grand-duc épouse, par procuration, la princesse sa nièce.* — VI. *Débarquement de la reine au port de Marseille* (fig. 3). — VII. *Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, accompli à Lyon,* le 9 décembre 1600. — VIII. *Naissance de Louis XIII à Fontainebleau,* le 27 septembre 1601. — IX. *Henri IV part pour la guerre d'Allemagne et confie à la reine le gouvernement du royaume.* — X. *Couronnement de Marie de Médicis.* — XI. *Apothéose de Henri IV et régence de Marie de Médicis* (fig. 19). — XII. *Gouvernement de la reine.* — XIII. *Voyage de Marie de Médicis au Pont-de-Cé.* — XIV. *Échange de la princesse Isabelle de Bourbon qui doit épouser Philippe IV, et d'Anne d'Autriche destinée à Louis XIII.* — XV. *Félicité de la régence.* — XVI. *Majorité de Louis XIII.* — XVII. *La reine s'enfuit du château de Blois, où son fils l'avait reléguée par le conseil des courtisans.* — XVIII. *Réconciliation de la reine et de son fils.* — XIX. *Conclusion de la paix.* — XX. *Entrevue de Marie de Médicis et de son fils.* — XXI. *Le Temps fait triompher la Vérité* (fig. 25).

Portraits. — XXII. *Portrait de la reine sous les attributs de Bellone.*

Elle donna SIX enfants à Henri IV (ces chiffres romains intervertis font VI ou SIX), dont l'aîné fut Louis XIII (fig. 4). Son accoucheuse ou ventrière fut L-OU-ise B-OU-R-geois, dite B-OU-R-sier (les deux



Fig. 4. — Revers de la médaille frappée à la naissance de Louis XIII. (Tirée de nos *Naissances à la Cour.*)

noms rappellent BOURSE et commencent par BOUR; de plus, le prénom a les 2me et 3me lettres OU de ces noms) qui a décrit *les* SIX *couches de Marie de Médi*-CIS (dont CIS rappelle SIX).

Louis XIII naquit le 27 décembre 1601, le jour

— XXIII. *Le grand-duc de Toscane, François de Médicis, père de la reine.* — XXIV. *La grande-duchesse de Toscane, Jeanne d'Autriche, mère de la reine.*

de la Saint-COME ; un sonnet de l'époque aide à retenir cette coïncidence :

COSME le Grand, des Médicis la fleur,
Dessus les siens gaigna toute puissance.
COSME Second, de Grand Duc, dans Florence,
Obtint, premier, et le tiltre et l'honneur.

Le jour Saint COSME est né par un grand'heur
Son petit-fils, Dauphin de ceste France,
Jour auquel eut le Grand COSME naissance
Qui ne promet aux nostres que grandeur.

Car, ralliant F-RANCE et F-lo-RENCE ensemble,
Je voy desja, je voy, comme il me semble,
Le lis florir par mille et mille vers.

COSME (1), d'ailleurs, signifiant le Monde,
Ce prince aussi faira par tout la ronde,
Roy destiné pour vaincre l'Univers.

(1) De κοσμος, monde. — La nourrice de la reine Marguerite se nommait COM-an (rappelant COSME); elle fut condamnée à la prison perpétuelle pour avoir prétendu que le duc d'Épernon « étoit un des principaux complices et l'auteur de la mort du feu Roy (Henri IV) avec la marquise de Verneuil et autres ».

Selon la version de Michelet, Ravaillac logea chez la d'Es-COM-AN, femme de mœurs légères, ancienne amie de Henriette d'Entragues, maîtresse disgraciée du roi. « Il fit à cette femme des demi-confidences, qui l'alarmèrent si fort qu'elle se mit à envoyer des avertissements pendant une année entière, partout où elle supposait qu'on dût les écouter. Mais ses avis furent repoussés au Louvre par la reine et chez les Jésuites du faubourg Saint-Antoine, où on lui répondit : « Mêlez-vous de vos affaires ! » Le lendemain de sa visite chez les Jésuites, elle fut arrêtée. Et après un simulacre de procédure contre la reine, d'Épernon et Mme de Verneuil d'Entragues, ce fut la d'Escoman qui resta condamnée à la prison perpétuelle

Marie de Médicis n'avait pas la tolérance de Marguerite de Valois, et les innombrables coups de canif donnés par son époux dans leur contrat amenèrent de perpétuelles querelles domestiques (1). Aussi l'accuse-t-on, à tort ou à raison, d'avoir trempé avec d'ÉPE-rnon (nom rappelant ÉPÉE), ex-mignon de Henri III, dans son assassinat. De fait, il était le voisin impassible et le plus immédiat de Henri IV dans le carrosse fatal; il imposera la régence de la reine dès son veuvage et aidera son évasion de Blois. Quoi qu'il en soit, Louis XIII eut pour sa mère un ressentiment tel qu'il la laissa mourir presque dans le dénuement, à l'étranger.

Maitresses. — 1° LA BELLE FOSSEUSE. — L'une des TROIS dénommées BELLES du Vert-Galant (Fosseuse, Gabrielle, Corysande) et l'une des TROIS MONTMORENCY (2) qu'il eut pour favorites (Fosseuse, la Connétable et Charlotte). Elle était FILLE de PIERRE de MONTMORENCY, baron de Fosseux, FILLE d'*honneur* — par euphémisme — de la reine Marguerite.

aux Filles Repenties; elle fut murée dans une loge d'une TOUR bâtie exprès pour elle, qui ne recevait d'air et de lumière que par un petit TROU grillé. »

(1) Un jour même, on la vit, cédant à la colère,
Donner presque un soufflet à l'enragé compère !

(2) Sous Louis XIV, on vit à la cour les CINQ SOEURS Mancini, nièces de Mazarin, et, sous Louis XV, les CINQ SOEURS de Nesle (les initiales de M-ancini et de N-esle, M, N, se suivent.

La FOSSE-use accoucha d'une FILLE morte, qui fut mise en FOSSE à sa naissance. Marguerite, dès les premières douleurs, sur le désir de son volage époux, joua le rôle de ventrière, comme nous l'avons dit précédemment, et raconta en détail cet épisode obstétrical dans ses *Mémoires* (MARGUERITE rappelle la protectrice des femmes en gésine, qui est aussi sa patronne : sainte MARGUERITE). Elle avait surpris le roi faisant même lit avec la Fosseuse, « histoire d'épargner des draps », disent les auteurs de *Madame Margot*.

2° MARIE DE BEAU-VILLIERS. — Précède la duchesse de BEAU-fort dite la BELLE Gabrielle, seconde BELLE du sérail du sultan de France et de Navarre (BEAU commence le nom de ces deux favorites).

3° GABRIELLE D'ESTRÉES (1573-1599). — Fille de Jean Ba-BOU, seigneur de la BOU-R-daisière, née au château de la BOU-R-daisière en T-OU-R-aine (BOU termine Ba-BOU et commence BOU-rdaisière ; de plus, ce nom et T-OUR-aine ont trois lettres semblables, OUR). Après la quarantaine, elle quitte son premier mari et ses enfants pour vivre ALLÈGREMENT avec le marquis d'ALLÈGRE, gouverneur d'Issoire. Lorsque son père eut recouvré sa liberté, il lui donna l'ordre de rentrer dans le droit chemin et d'épouser Nicolas d'AMER-val (l'AMER-tume après l'ALLÉGRITÉ), seigneur

de LIENCOURT, le bien nommé LIEN COURT, lequel, à la suite d'une chute de cheval, fut privé d'une partie de ses facultés viriles, circonstance qui l'obligeait à rester COURT en conversation privée. Un procès en incapacité conjugale fut introduit en justice par l'épouse déçue et sa demande fut reconnue fondée : l'épée de la Justice coupa le COURT LIEN qui unissait les époux LIEN COURT, à la satisfaction du Vert-Galant et de Gabrielle. Créée duchesse de BEAU-fort-en-VALLÉE, dite la BELLE Gabrielle (VALLÉE est analogue à VAL qui termine le nom de son second mari, AMER-VAL, lequel devait la trouver AMÈRE). Elle fut vantée au roi pour sa beauté — *experto crede Roberto* ou *Rogero* — par son premier écuyer, le duc ROGER de BELLE-grade (ayant, comme la BELLE Gabrielle, BELLE dans son nom), lequel CHEVAUCHAIT la BELLE : Henri IV la surprit, un jour, sur ses genoux (fig. 5).

Ce fut au château de CŒU-VRES (rappelant CŒUR et ŒUVRE de chair) que le Vert-Galant la rencontra et, de suite, son CHAUD CŒUR d'artiCHAUT frétilla. Il fichait et abandonnait souvent son camp pour roucouler avec sa JOLIE AMANTE, A MANTES-la-JOLIE.

Le mari de Gabrielle avait un prénom et un nom de mauvais présage : NICOLAS d'AMERVAL. Elle l'accusa de frigidité et, pourtant, il avait fait ses

preuves de virilité, mais avant l'accident équestre : sa première femme, la fille du seigneur de CRÈVE-CŒUR, lui avait donné quatre enfants. La b-ELLE Gabri-ELLE était pour Nicolas un vrai CRÈVE-CŒUR, et remplissait d'AMER-tume la vie d'AMER-val. Elle aurait pu lui chanter le refrain populaire :

Prends tout c'que tu voudras,
NICOLAS,
T'en auras pas l'étrenne !

C'est Zamet qui passe pour avoir eu les préludes de Gabrielle, laquelle fit DES TRAITS au Béarnais avec son écuyer Bellegrade (1) et pourrait être

(1) La belle Gabrielle tomba malade à Fontainebleau. Henri IV d'après le récit de Sully, lui envoya son premier médecin d'Ali-BOUR, qui trouva l'occasion de commettre une forte BOUR-de ou mieux un manque de tact, auquel on attribue, peut-être à tort, son décès, mais fut cause probable de sa disgrâce. Après examen de l'égrotante, il retourna tranquilliser le roi :

« Ce n'est qu'un peu d'émotion, dit-il. — Eh ! mais, reprit le roi, n'avez-vous pas dessein de la faire purger et saigner ? — Sire, je n'ai garde ; il faut attendre qu'elle soit à mi-terme. — Que voulez-vous dire, bonhomme ? répondit le roi avec colère. Rêvez-vous ? Comment serait-elle grosse ? car je sais bien que je ne lui ai rien fait et êtes pour cette fois un très mauvais médecin (ou ALIBORON) ! — Je ne sais ce que vous avez fait ou point fait. Sire, répliqua le sieur d'ALIBOUR (rappelant ALIBORON), mais je sais bien que votre conscience se trouve plus fausse que moi. — Impertinent médecin ! » — Et sur cela le roi s'en alla, tout dépit et mutiné, trouver la belle malade, à laquelle il conta tout et lui fit une belle vie ; et il arriva qu'en effet elle accoucha du petit César (duc de Vendôme, au mois de juin 1594) et que le pauvre d'Alibour, faute de bon appareil, mourut quelques mois après (en juillet).

On attribua sa mort à l'incident Gabrielle, mais rien ne le prouve. C'est apparemment une coïncidence ou un acte de désespoir du médecin disgracié injustement. Tout de même, la favorite n'a pas

appelée Gabrielle DES TRAITS (Gabrielle d'ESTRÉES).

Elle eut du roi TROIS ou TRES (rappelant ESTRÉES) enfants — deux fils et une fille — qui semblaient lui assurer la couronne royale, quand la mort vint la surprendre en 15-**99** (le 9 est un g minuscule sans boucle, initiale de g-abrielle, ou encore un phallus au repos). Son quatrième enfant, mort-né, « qu'on lui tira à pièces et loppins », fut cause de son décès, par éclampsie, accident qui se produit, le plus souvent, à la première grossesse. Sa mort rappelle celle de Marie de CLÈVES (nom rappelant CRÈVE), princesse de Condé, maîtresse de l'inverti Henri III (1), laquelle mourut presque subitement, de fièvre puerpérale, le 30 octobre 1574, après avoir mis au monde Catherine de Bourbon.

Le décès foudroyant de la Belle Gabrielle fit croire à un empoisonnement, provoqué par un citron qu'elle aurait mangé chez l'Italien Zamet SÉBASTIEN, CORDONNIER devenu FINANCIER (Sé-BAS-tien contient BAS, contenus dans les CHAUSSURES faites par les CORDONNIERS). Zamet rappelle ainsi

de chance avec ses grossesses royales : la première passe pour avoir provoqué le décès d'Alibour et la dernière a déterminé incontestablement le sien.

(1) Les deux beaux-frères, Henri III et Henri IV, voulaient couronner leurs maîtresses, mais la mort tocologique s'y opposa. C'est pourquoi on a donné à la belle Gabrielle pour devise la fleur dite *Couronne impériale*, avec cette inscription : *Coronam opto* (Je choisis la couronne).

les deux personnages de la fable de La Fontaine : LE SAVETIER ET LE FINANCIER. Il se qualifiait de « Seigneur des dix-sept-cent-mille écus », saillie utilisée par Destouches dans *le Glorieux*.

Donc, la reine de la main GAUCHE passa l'arme à GAUCHE, la veille de PÂQUES, alors que la POULE pondait son dernier ŒUF... de PÂQUES.

Gabrielle, créée M-arquise de M-onceaux, était morte en mettant au monde le QUATRIÈME enfant d'Henri QUATRE, au moment où BRULART (rappelant le BRULANT Béarnais) Sille-RY (nom terminé comme Hen-RI) était à Rome pour hâter la dissolution du mariage avec Marguerite. Elle rendit le dernier SOU-pir chez sa tante Mme de SOU-rdis (deux mots commençant par SOU), et « décéda d'un fils ».

Un ironiste de l'époque imagina cette épitaphe, qui ne fut pas gravée sur sa pierre tombale de Maubuisson, où on l'enterra avec son FRUIT défendu — rien du CITRON — cause de sa mort :

Cy-gît Madame la Marquise.
D'un esprit plus grossier que fin,
Qui mourut pour trop s'être enquise
Qui seroit Monsieur le Dauphin.

Soyons indulgent et reconnaissons, avec de l'Escure, que Marguerite de Valois est la meilleure excuse de Gabrielle.

Elle reçut trois « chrystères » de l'apothicaire de

Henri IV, auquel le roi avait donné le sobriquet de LONGUEMORT, en opposition avec la COURTE MORT de sa maîtresse en titre.

Le VERT-galant affectionna le VERT, la couleur de Gabrielle, comme Henri II adopta le NOIr et le bLANc, couleurs de la duchesse de Va-LEN-ti-NOIs, Diane de Poitiers, couleurs de deuil perpétuel qu'elle avait choisies à la mort de son mari de BRÉZÉ (qui ne fut ni inciné ni même BRAIZÉ), de sorte que l'amant portait le deuil du mari. En mnémonie, plus un petit moyen est stupide, plus il a chance d'être retenu.

Souvent, à la fin des lettres de Henri IV, on remarque un S BARRÉ D'UN TRAIT vertical (S TRAIT? ou ESTRÉES?). Mais ce chiffre énigmatique se trouve antérieurement à la naissance de Gabrielle. Il est probable que cet S barré était un 8 barré horizontalement, car sa devise était un H dans lequel figurait un 8, qui paraissait coupé en deux par le trait horizontal de l'H. Ce **8** coupé par une barre formait une sorte de rébus voulant dire **4**, la moitié de **8** : Henri **4**.

Les H et M entrelacés, gravés ou sculptés sur les monuments, donnaient lieu à une équivoque, ainsi que l'H entrelacé de deux C adossés, initiale de Catherine, qui, avec les jambages verticaux de cet H, initiale d'Henri II, figuraient des D, initiale de D-iane; les M de Henri IV pouvaient aussi être pris pour les initiales de ses deux femmes légitimes, M-arguerite



Fig. 5. — *Henri IV surprend la Belle Gabrielle avec son premier écuyer.*
D'après une tapisserie de Beauvais, du château de Pau. Lévy, *phot.*

et M-arie de Médicis, ou de sa favorite, qu'il avait créée M-arquise de M-onceaux (fig. 26).

4° LA CONNÉTABLE DE MONTMORENCY. — — Cette année 15-**99** (rappelant DEUX FOIS les **9** mois de grossesse) fut funeste DEUX FOIS aux amours du Vert-Galant. La connétable de Montmorency (ne pas confondre avec Charlotte de Montmorency, son ultime passion) subit la même mort que sa rivale et la même année.

5° HENRIETTE DE BALZAC D'ENTRAGUES. — HENRI-ette (rappelant HENRI IV) d'ENTRAGUES (rappelant INTRIGUES du père et de la fille), créée marquise de VER-n-EUIL (rappelant VERT-galant et ŒIL), ne se donna pas à l'Œil.

Comme le Vert-Galant lui demandait : « Par où, Madame, pourrait-on gagner votre chambre ? — Par l'Église, Sire », riposta fièrement l'élégante dame qui, bientôt, y mettra les pouces, et Henri IV, le prix. Elle consentit à céder son « *capital* », d'une part, au prix de cent mille écus que lui versa SULLY (rappelant SUR LE LIT), le lendemain qu'elle passa la nuit avec le Béarnais, — on ne peut dire qu'il n'attacha point un GRAND PRIX à cette première nuit (1), — d'autre part, à la condition qu'il l'épouserait si,

(1) *Capital contre capitaux* était la maxime de cette « pimbèche et rusée femelle », comme la qualifiait Sully, nouvelle Danaé que Henri IV arrosa d'une pluie d'or : *Ventre-saint-gris*, dit-il, *voilà une nuit bien payée !*

dans l'année, elle avait un enfant aussi mâle que son père. Il y eut même un engagement écrit, que Sully déchira et que le Vert-Galant rétablit. La foudre céleste rompit ce contrat en tombant, à MORET, dans la chambre de la marquise de Bal-ZAC (rappelant les zig-ZAGS de l'éclair), ce qui lui causa une telle frayeur qu'elle mit au monde un enfant MORT ; sa santé resta longtemps ébranlée par ce choc en retour malencontreux. Pendant sa convalescence, elle apprit qu'on négociait à Rome le mariage du roi, non plus avec Gabrielle décédée, mais avec Marie de Médicis ; elle en fut outrée.

Cependant, elle fit contre fortune bon cœur, et, résignée, garda un appartement voisin de celui de la reine. La reine légale et celle de la main gauche donnèrent le JOUR, presque le même JOUR, la première avec une avance d'un mois, à un rejeton royal. Marie accoucha du dauph-IN numéro UN (Louis XIII), le 27 septembre de l'année terminée par UN UN, 160-**1**. UN mois après, dans ce steeple-chase obstétrical des deux reines, HENRIette mit aussi au monde un GARÇON, GASTON-HENRI, légitimé en 1603 (1).

Pour ne pas faire de jalouses, ce double événement fut célébré par des réjouissances extraordinaires ; entre autres, par un ballet de la composition de la

(1) Les complots déjoués de son père finiront par la compromettre gravement. Cinq ans après, Marie de Médicis donnera le jour à un autre GASTON dit de France, duc d'Anjou.

reine, — comble de l'ironie, — où Mme de VER neuil personnifiait une des VERTUS (mots commençant par VER) !

L'INTRIGANT comte d'ENTRAGUES, père de Henriette, chef de la première FAMILLE CARDINAL, mécontent de ce que le roi n'avait pas rempli son engagement d'épouser sa fille aînée, dont il eut un second enfant, GABRIELLE (prénom de la favorite précédente, GABRIELLE d'Estrées), entra de dépit dans la conspiration du duc de BIRON, — affaire de BIBERONS, — fils du fameux maréchal et maréchal, lui-même, à 33 ans.

La marquise de VE-rneuil passe pour être celle des favorites que Henri aima le plus. Leur première entrevue eut lieu un VE-ndredi (commençant par VE, comme VE-rneuil) ; aussi ce jour, consacré à VÉ-nus par les anciens, fut-il pour le VE-rt-Galant un palladium, bien que l'Église interdise, le vendredi, l'usage de la CHAIR. Mais, fantaisie du destin, il sera assassiné un vendredi.

Lorsque Henri IV partit pour la Savoie, la d'Entragues l'accompagna jusqu'à Lyon, où il lui envoya les drapeaux enlevés sur le duc de Savoie, à la prise de CHARBONNIÈRES (rappelant le déguisement en CHARBONNIER que le Vert-Galant prit dans ses escapades). Henriette fit placer ces trophées à l'église Saint-Just. Elle se trouva à Lyon au moment du mariage du roi et voulut rompre ; Henri

la supplia à genoux de rester à la cour : la « pimbèche » exigea le titre de marquise de Verneuil.

Selon le docteur F. Vallon, le roi appelait les seins de Mme de Verneuil ses « petits garçons », qu'il aimait à caresser. Mais la marquise le prenait plutôt en aversion, au point de lui reprocher qu'il « puait comme charogne et que bien lui prenait d'être roi, que sans cela on ne le pouvait sentir ». Il avait « l'aisselle surette et les pieds fumants » et convenait, répétons-le, qu'il tenait de son père et « sentait le gousset ».

6° LA SŒUR DE HENRIETTE D'ENTRAGUES. — Le roi des paillards, quoique vieux papillon, que la marquise sans gêne de Verneuil appelait, par dérision, le « capitaine Bonvouloir » — Tallemant des Réaux prétend « qu'il faisait plus de bruit que de besogne, qu'il n'était point grand abatteur de bois » — s'éprit, vers la cinquantaine, de la plus jeune fille du comte d'Entragues.

Le noble entremetteur, mécontent des maigres avantages qu'il reçut, retrempa dans la conspiration d'Au-VER-gne (VER rappelant VER-neuil et VERT-Galant) ; mais, il se tint à l'écart de la SECONDE conspiration qui vaudra au récidiviste BI-ron, — après avoir été gracié une première fois, — d'être décapité. (La première syllabe BI de son nom rappelle BIS, SECONDE ou les DEUX conspirations qui firent mentir le proverbe : BIS *repetita placent.*)

7° CHARLOTTE DE MONTMORENCY. — La faute la plus lourde du règne de Henri IV est — « Cherchez la femme » — Charlotte de Montmorency, celle des TROIS MONTMORENCY (Fosseuse, fille de Pierre MONTMORENCY, la connétable de MONTMORENCY), dont le Vert-Galant, sur le retour, fut éperdument épris et qu'il avait fait



Fig. 6. — Tirée de l'*Histoire de France tintamarresque*.

épouser au jeune prince de Condé. Afin de la soustraire aux poursuites du roi, son époux l'emmène en Flandre, où Henri voulait porter la guerre pour atteindre sa chimère Chimène (fig. 6), quand le poignard de Ravaillac rompit les jambes à ce vieux marcheur.

... Pour posséder Charlotte, narre Léon Bienvenu, Henri avait usé d'un moyen original : il l'avait fait épouser par un autre. Cet autre, ce fidèle commis était son neveu, le prince de Condé, espèce de gentilhomme crevé, qu'il savait bon à

être mis à toute sauce, surtout à la maître d'hôtel. Une fois marié, le prince de Condé se ravisa et fit passer sa femme en Belgique pour la soustraire aux emportements du roi, qui, probablement, avait lésiné sur les appointements. Furieux, le fougueux Béarnais somma les Belges de rendre à Henri ce qui appartenait à Condé, sous peine de voir arriver chez eux quatre cent mille soldats français armés jusqu'aux dents. Les événements ne lui donnèrent pas le temps de mettre ce patriotique projet à exécution, sans quoi le monde aurait eu une nouvelle édition de cette intéressante comédie, qui se renouvelle sous tous les monarques, et ne diffère de celles du Gymnase que parce qu'au lieu de finir par un mariage, elle se termine toujours par cent trente mille enterrements.

Nous reviendrons sur ce palpitant épisode qui faillit rallumer une seconde guerre de Troie, où le Pâris béarnais voulait enlever la belle Hélène, fille du connétable de Montmorency, à Ménélas Condé.

Henri s'éprit de deux belles, de nom Charlotte ;
D'une (1), il eut deux enfants (2), mais la Montmorency
Fuit l'amoureux TRANSI, en Flandre le ballotte,
Quand Mort le refroidit : *Sic* TRANSIT *amor Henrici.*

8° DIANE D'ANDOUINS de GRAMONT, comtesse de GUICHE, qui l'a-GUICHE. — Entre temps, le Béarnais nomma à « perpétuité » gouverneur de BAYONNE, pays des JAMBONS (3), son époux, Phili-

(1) Des Essarts, comtesse de Romorantin.

(2) Deux filles.

(3) C'est, paraît-il, une renommée usurpée : les fameux jambons de Bayonne viennent des arrondissements d'O-loron, d'O-rthez, de P-AU, etc. (noms dont le début ou la fin ont même consonance O, O, AU). L'origine du nom de la BAIONNETTE est aussi contestée ;

bert de Gra-MONT, comte de GUICHE, et le COR-nicula (rappelant COR-isande). C'était d'ailleurs un mari complaisant qui céda au Vert-Galant les JAM-BONS de sa femme, dite LA BELLE Corisande, — une des TROIS BELLES du Béarnais. L'écharpe municipale, transformée en bandeau et en BAILLON, fait pleuvoir les épi-GRAMMES (rappelant GRA-MONT) sur le gouverneur de BAYONNE. Il eut le bon esprit de se faire tuer, quoique peu gênant, à 28 ans, au siège de LA FÈRE (rappelant LA FERRON-NERIE, rue fatale à Henri), en 1580. Le roi « prometteur », comme tout Méridional, avait promis le mariage, selon sa coutume, à la belle veuve de 29 ans qui l'aimait et lui vint en aide.

Mme de Gramont vendit ses diamants et engagea ses biens — Adrienne Lecouvreur l'imitera au profit du maréchal de Saxe — pour équiper des milliers de soldats à Henri IV ; aussi, lui fit-il hommage des drapeaux de COUTRAS (1), — trophée qui lui COU-

ce serait, dit-on, à BAYONNE que cette arme fut d'abord fabriquée. Il semble mieux établi qu'en 15-66, 6 ans avant la Saint-Barthélemy, ce massacre fut décidé à Bayonne, entre Catherine, Charles IX et le duc d'Albe, et que cette ville fut la première qui refusa d'obéir aux ordres de carnage venus de Paris (A, B, C, sont les initiales d'A-lbe, B-ayonne, B-arthélemy, C-atherine, C-harles IX, et le 6 a la forme du C).

(1) Ces drapeaux étaient plus authentiques que ceux qui furent offerts, en 1589, aux Parisiens, par la duchesse de Montpensier — dont la conduite était aussi boiteuse que la démarche — comme ayant été enlevés aux ennemis de la Ligue et qu'elle avait fait fabriquer en secret.

TERA cher, — magnifiant sa passion d'une auréole patriotique (1587-88). L'année précédente, il fit déposer à ses pieds les glorieux drapeaux qu'il enleva au siège de Castel (1). Plus tard, ce sera à la marquise de Verneuil qu'il fera porter les drapeaux pris à l'ennemi.

Après Coutras, au lieu de poursuivre l'ennemi, il FILE (rappelant Hercule FILANT) en Béarn, déposer aux pieds de son Omphale, qui espérait devenir reine d'Aquitaine, les enseignes, COR-nettes (rappelant COR-isande) et autres dépouilles.

De nombreuses maîtresses de Henri IV portent MONT (rappelant MONT de Vénus) dans leur nom : les trois MONT-morency, la marquise de MONCEAUX, la belle et héroïque Corisande de Gra-MONT (qui l'AIME et ne porte qu'un M dans son nom).

Sans avoir la prétention de compléter la liste — qui donne l'idée de l'infini — des conquêtes féminines du don Juan béarnais, avec l'aide du docteur Minvielle, nous ajouterons quelques recrues, en dépit de l'ordre chronologique : Picotin, Pancoussaire, la boulangère de Saint-Jean, la nourrice de Casteljaloux, Bretoline, la Xaintes, la Baveresse, Fanuche, la Babon, Dayelle, Thorigny, Tignonville,

(1) Le 31 mai 1590, il écrivit à Gabrielle d'Estrées : « Ma maîtresse, je vous écris ce mot la veille d'une bataille... Si j'y meurs, ma pénultième pensée sera pour vous et ma dernière sera à Dieu. » Il croyait livrer bataille au prince de Parme qui venait de lui faire lever le siège de Paris, mais ce dernier se déroba.

Martine, Montaigu, Arnaudine, Catherine du LUC, Mme de Sauve, « d'où il arrivait à minuit pour y retourner à l'angélus », la Glandée, la comtesse de Limoux, la Boinville, Le Clain, les deux sœurs de l'Épée, Charlotte de Beaune, N. de Rebours, fille du président, Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret, Antoinette de Pons, Marie de Beauvilliers, Mmes de Ragny, de Petonville, Aarseen et cent autres de la « garcaillerie ». Comment les moralistes lui jetteraient-ils la pierre, alors que la sagesse de Salomon, lequel avait un sérail de plusieurs centaines de femmes, resta légendaire ?

Il en est, dit Émile Gaboriau, qu'une circonstance fortuite détache de la traîne banale de la chronique scandaleuse : c'est d'Ayelle, cette charmante Cypriote, aussitôt délaissée que séduite ; dame Martine, femme d'un pasteur protestant de La Rochelle, ce qui lui valut des réprimandes publiques au prêche ; Mlle de la Bourdaisière, *fille d'honneur* de la reine Louise, veuve de Henri III ; la comtesse de Limoux, dont la faveur dura le temps d'une lune rousse ; l'abbesse de Vernon, qui, dit Bassompierre, « le gratifia d'un *Souvenez-vous de moi* qui ne le rendit pas plus prudent ; Catherine de Verdun, autre religieuse, « vrai ragoût de huguenot » ; Louise-Marguerite de Lorraine, qu'il eût peut-être épousée, « s'il n'avoit, dit Sully, appréhendé la trop grande passion qu'elle témoignoit pour sa maison, et surtout pour ses frères » ; *etc.*, *etc.*

Tout de même, le Vert-Galant compte deux cadavres dans ses exploits galants. Une idylle, au début de sa vie amoureuse, devint tragique pour la

petite jardinière FLEURETTE, FLEURETTE bleue nimbée d'immortelles, à laquelle il conta FLEURETTE. Elle se noya dans la fontaine Saint-Jean, à Nérac, « par désespoir d'avoir ingénument aimé le roi de Navarre ». On ne badine pas avec l'amour, Les habitants de la ville ont orné la fontaine d'une statue de cette nouvelle Ophélie. Lors de l'inauguration, les jeunes filles parèrent de fleurs l'effigie de la prétendue victime de l'amour. D'où vient : *conter fleurette.*

Une autre version veut que Fleurette eut un enfant de Henri IV et que le poète Dufresny, qui épousa sa blanchisseuse, était arrière-petit-fils de la susdite belle jardinière et ressemblait à son grand-père, lequel, au dire de l'austère d'Aubigné, « aimait le torchon ».

Rappellerons-nous, comme seconde victime, la maîtresse qui a cessé de plaire et envers laquelle le Vert-Galant aurait manqué, contre son habitude, d'égards et de pitié, selon le récit du *Journal de L'Estoile :*

A la fin de 1592, Madame Es-THER (nom rappelant TUER), qui avait été une des maîtresses du Roy à La Rochelle et de laquelle il avait eu un fils, pressée de nécessité et se voiant par la mort de son fils rebutée de Sa Majesté, le vint trouver à Saint-Denis pour le supplier d'avoir pitié d'elle. Mais le roi, fort occupé d'autres affaires, ne la voulut recevoir. De chagrin, la pauvre tomba malade à Saint-Denis et y mourut. Étant huguenote, la sépulture lui fut refusée. Funèbre passion qui inspira ce sonnet :

Tumbeau de Madame Esther.

Ici gist une Esther qui fut de La Rochelle,
Qui voulut hazarder sa réputation
Pour plaire à un grand Roy de nostre nation,
Et le laissant jouir de sa beauté charnelle,

Elle lui demeura concubine fidelle,
Lui fit un fils, espoir de sa protection ;
Mais l'enfant trop tost mort, soudain l'affection
De ce puissant ami se retira loin d'elle.

Se voiant délaissée, elle vinst en ce lieu,
Où, sans autre secours, n'eut son recours qu'à Dieu,
Mourut en repentance, et toutefois la terre

Lui est comme interditte... O Dieu ! quelle rigueur,
Qu'un si grand terrien, si redoutable en guerre,
Ferme la terre au corps qui lui ouvrit son cœur !

Toutefois, comme à la GUERRE, auprès des dames, Henri IV ne fit pas que des conquêtes ; il essuya parfois des revers. Devant Mme de GUERcheville (rappelant GUERRE), devenue Mme de Liancourt, amoureux éconduit, il battit en retraite et attacha ce dragon de vertu à la personne de Marie de Médicis. Il motiva de la sorte cette distinction : « Vous êtes, lui dit-il, vraiment *dame d'honneur* et la reine, ma femme, ne peut faire mieux que vous prendre pour telle... Celle-là, ajouta-t-il, réhabilitera l'emploi ; je connais son honneur, m'y étant frotté. »

Marquons aussi l'échec qu'il essuya auprès de Catherine de Rohan : « Sire, lui déclara-t-elle, je suis

trop pauvre pour être votre femme et de trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

Pour ne pas terminer « sur un rythme plaintif », on peut dire : avant sa conversion, Henriot, comme l'appelait la reine Margot, était un HÉRÉTIQUE, un MÉCRÉANT ; mais, toujours, il fut un ÉROTIQUE, un PROCRÉANT. M. Genty de Bonqueval fournit une conclusion plus radicale :

Pour dépeindre ses mœurs, on peut dire en un mot
Qu'il fut le digne époux de l'obscène Margot.

Opinion qui concorde avec la réflexion de Pierre Véron : « Marguerite, écrit-il, eut avec Henri IV, son époux, un célèbre duel au canif. On n'a jamais su lequel des deux adversaires avait été touché le plus de fois. »

Bayle prétend que Henri eût été un héros accompli, s'il eût été réduit au sort d'Origène ou d'Abélard. La physiologie s'inscrit en faux contre cette assertion : les chevaux entiers perdent leur vigueur lorsqu'ils cessent de l'être.

FAITS RELATIFS A HENRI DE NAVARRE AVANT LA MORT DE HENRI III. — En 15-**69** (millésime terminé par deux **6** tête-bêche symboliques), le Béarnais, âgé de 16 ans, prit une part active à la campagne contre Mont-LUC (1), avec Jeanne

(1) « Le gascon Montluc, d'après MICHELET, cité par le docteur L. NASS dans *les Névrosés de l'Histoire*, se vantait d'avoir branché des huguenots à tous les arbres de la route et livré deux cents femmes

d'Albret, sous les ordres de CO-ndé et de CO-ligny (noms commençant par CO), où il reçut le baptême du feu. Mais il ne prit réellement le HARNOIS, sous lequel il blanchira dès l'âge de 35 ans (1), que le 3 octobre de la même année, à la bataille de MON-CO-ntour (Vienne) (nom commençant comme MONT-luc et contenant aussi CO). Pour la première fois, il commanda à ARNAY-le-DUC (Côte-d'Or) (DUC finit en UC, comme Montl-UC, et ARNAY rappelle HARNOIS), contre le maréchal CO-ssé (nom contenant encore CO, particularité propre à chaque action ; de plus, MONT-LUC et MON-CON-tour offrent un moyen anatomique facile à retenir).

Après son évasion du Louvre où il passait son temps à jouer au BILBOQUET — sceptre allégorique de Henri III — avec les dames de la Cour et à les b-ALANCER à la danse et à la b-ALANÇ-oire, il entra à ALENÇ-on (rappelant b-ALANCER et le duc d'ALENÇ-on évadé avant lui) le 22 février 1576.

La ville d'EAUSE, de son patrimoine, OSE lui résister ; il la soumet avec l'aide du BA-ron de BA-TZ, vaillant BAT-ailleur comme lui. Le futur Henri QUATRE ne fit pendre HAUT (rappelant EAU-se) et court que QUATRE habitants. La CORDE de l'un cassa ;

aux soldats espagnols qui les éventrèrent toutes, même les grosses pour tuer les petits luthériens. »

(1) Quand on lui demandait pourquoi ses cheveux avaient blanchi de si bonne heure, il répondait : *C'est le vent de mes adversités qui a soufflé là.*

aussitôt, la CORDE sensible de Henri vibra et il lui fit grâce, en disant que « le gibet l'épargna ».

Il guerroya dans maints combats et escarmouches, dominés par la prise de C-A-HORS (rappelant AMOR ou AMOUR), dite *guerre des* AMOUREUX. Il entra DEDANS (antonyme de deHORS, rappelant Ca-HORS) après un assaut de cinq jours, et « il eut bonne raison de ces PAILLARDS de Cahors », écrit le moraliste à faux nez à Mme de Batz, éternelle histoire de la PAILLE (rappelant PAILLARD) et de la poutre ou de la PELLE qui se moque du fourgon.

Enfin, nous le retrouvons à COU-tras (premier COUP important sur la Ligue), en 1587, la guerre des TROIS HENRI (HENRI TROIS, HENRI de Navarre et HENRI de Guise), la huitième et dernière guerre de religion. Anne, duc de J-oyeuse, fut tué à C-outras, comme C-ondé à J-arnac (1) (ces noms offrent les mêmes initiales interverties : J.-C. et C.-J.).

(1) Plus exactement, Louis de Bourbon, prince de Condé, fut tué en la journée de Bass-AC; c'est le nom d'un ruisseau près de Jarn-AC, dont le passage décida de la victoire, le **13** MARS 15-**69** (**13**, nombre réputé malheureux; MARS, dieu de la guerre; **69**, formant deux **6** tête-bêche, le **6** a la forme d'un C, initiale de C-ondé). Condé fut assassiné de sang-froid, après le combat dans lequel il avait eu la JA-mbe (mot commençant comme JA-rnac) fracturée. (C'est aussi dans le JA-rret de La Châtaigneraie que fut donné par Gui Chabot, baron de JA-rnac, en duel, le *coup de Jarnac*.)

Le traité d'alliance avec ELISABETH d'A-ngleterre — ne pas confondre avec ELISABETH d'A-utriche, épouse de Charles IX — fut signé après COUTRAS, traité qui COÛTA à la première quelques livres sterling, pour aider son allié, qu'on appela « le gendarme d'Elisabeth ».

LIVRE II

FAITS PRINCIPAUX DU RÈGNE DE HENRI IV

PREMIÈRE PARTIE (15-**89**-**98**).

(Les deux derniers chiffres sont semblables, mais intervertis.)

DE LA MORT DE HENRI III A L'ÉDIT DE NANTES

1589. SIÈGE DE LA GARNACHE. — Henri IV commence mal l'année; le 9 janvier, en portant secours à la Garnache assiégée, il contracte une pleurésie GAUCHE (côté où il recevra le coup mortel de Ravaillac) qui l'immobilise plusieurs semaines (1). Rappelons que, selon le docteur Le Gué, sa mère était

(1) En allant, de Niort, faire lever le siège de la Garnache au duc de Ne-VERS (rappelant VERT-GA-lant, adjectif commençant comme GA-rnache), un point pleu-RÉTIQUE fit perdre le NORD (rappelant NIORT) à l'hé-RÉTIQUE et l'immobilisa au village appelé SAINT-PÈRE. Ironie du sort !

atteinte de tuberculose pulmonaire dont le siège de prédilection est à GAUCHE et dont la pleurésie est souvent la préface, d'après Landouzy. C'était apparemment un candidat à la tuberculose qui n'aurait pas fait de vieux os, et son fils, mort d'entérite tuberculeuse, avait de qui tenir. Sa mère, Marie de Médicis, dont on trouva les « poumons pourris » à l'autopsie, avait les cheveux « roux vénitien », *facteur de prédisposition à la tuberculose*, selon le professeur précité, ainsi que le rappelle la *Chronique médicale*.

21 septembre 1589. VICTOIRE D'ARQUES. — Le 7 août, le duc de May-ENNE (1), à la grosse bed-

(1) Second fils de François de Guise. Après l'assassinat de ses frères, par Henri III, à Blois, il quitte le gouvernement de Bourgogne et fait son entrée à Paris, le 12 février 1589. A l'entrée de Henri IV à Paris, il retourne en Bourgogne pour continuer la guerre. En 1596, il se rallie à l'hérétique converti et l'aide à reprendre Amiens. Voltaire a pu dire de lui qu'il

Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

Il mourut à Soissons, en 1-611 (SISS de S-o-ISS-ONS rappelle le SIX des centaines et ONS les ONZE unités).

Les Espagnols l'appelaient *puerco* (porc), en raison de son embonpoint; *bufalo* (buffle), pour sa grosse tête; *locho* (sot et lourdaud), parce qu'il voulait finasser avec eux. Physiquement, c'était l'antithèse, le contraste de Henri IV, « encore qu'on die qu'il n'a pas de gresse sur tout son corps pour paistre une alouette ».

En partant pour ARQUES, Mayenne s'était vanté de ramener le Béarnais prisonnier, et nombre de nobles et de bourgeois avaient loué des fenêtres de la rue Saint-Antoine pour le voir passer piteusement sous les ARCS, dressés en l'honneur de son vainqueur. Mais le Vert-Galant leur fera la surprise désagréable d'opérer son entrée à Paris, à la tête de ses troupes et non comme prisonnier, par les

ERRATUM (pp. 56, 60, 104).

Le point de ralliement des trois poiriers et la pyramide qui les remplaça se rapportent à la bataille d'Ivry et non pas à celle d'Arques, d'après POIR-son (rappelant POIRIERS), qui fait autorité en l'espèce (t. I, p. 205); de plus, la harangue populaire relative au *panache blanc* serait imaginaire : selon Mézeray (t. III, p. 761), elle s'applique à ces poiriers d'Epieds, en vue d'Ivry-la-Bataille.

AINE (mots qui riment), frère des Guise, après la mort de Henri III, fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux CAR-DI-nal CHARLES (les premières lettres CAR et DI de CAR-DI-nal se trouvent dans C-h-AR-L-es DI-x) de Bourbon, oncle (Bourb-ON-cle) de Henri IV (ON termine Bourb-ON et commence ON-cle), âgé de **77** ans (chiffres semblables à l'initiale F de Fontenay), retenu pris-ON-nier des huguenots, à F-ON-tenay-le-COM-te (trois mots qui ont encore ON ou OM), jusqu'à sa mort, le 19 mai 1590.

Henri QUATRE, après la défection ou l'ABANDON des seigneurs catholiques et de leur milice, ABANDONNE une PREMIÈRE fois le siège de Paris. On délibéra s'il devait se réfugier en Angleterre, mais Biron s'y opposa énergiquement.

Il lève le CAMP de Saint-Cloud et FICHE LE CAMP en Normandie, non pas à CAEN, mais vers Dieppe, à ARQUES (qui se trouve dans son numéro d'ordre QUATRE), où, une pique à la main, il fait merveille, bat Mayenne et remporte sa PREMIÈRE victoire PYRAMIDALE.

On lui éleva, en guise d'ARC de triomphe à ARQUES, une PYRAMIDE commémorative de ce haut fait. Elle existait encore en 1879. (PYR-amide et

faubourgs Saint-Jacques et Saint-Germain. A ce PIED DE NEZ, les nez des partisans du jeune CAMUS, duc de Guise, prisonnier à Tours, s'allongèrent à vue d'œil.

PIR-um ou POIRE, en latin, mots dont la première syllabe a la même consonance, rappellent que cet édicule fut élevé sur la place des trois POIRIERS — point de ralliement de combat — sous lesquels se reposa Henri IV après la victoire ; de plus, les lettres AR se trouvent dans AR-ques et Py-RA-mide.)

Henri IV écrivit à CRILLON, après la victoire d'ARQUES : « Pends-toi, brave CRILLON, nous avons combattu à ARQUES et tu n'y étais pas... » On prétend que cette missive n'a été écrite à son AMI, « qu'il aime à tort et à travers », que le 20 septembre 1597, du camp devant AMI-ens (contenant AMI). Pour se souvenir que cette apostrophe a été adressée après la victoire d'ARQUES et non pas après la suivante, nous n'avons qu'un piètre moyen analogique à produire et que nous livrons vaille que vaille : le GRILLON (rappelant CRILLON) est un insecte SAUTEUR qui décrit des ARCS (rappelant ARQUES) en sautant. Avant sa conversion, quelques années après la bataille d'ARQUES, ce sera le petit Béarnais qui se transformera en leste SAUTEUR, quand il écrira à Gabrielle : « Je vais faire le SAUT périlleux. »

La victoire d'A-rques précéda celle d'I-vry (les voyelles initiales A et I suivent l'ordre alphabétique ; de plus, le PREMIER nom du PREMIER ARC de triomphe a pour initiale A, la PREMIÈRE lettre de l'alphabet).

1er novembre 1589. ATTAQUE DES FAUBOURGS AU SECOND SIÈGE DE PARIS. — Après Arques, le renfort que lui envoya la PROTESTANTE Élisabeth arriva « trop tard », comme les carabiniers d'Offenbach. Le PROTESTANT Hen-RI (rappelant Pa-RIS) l'utilisa néanmoins en se portant rapidement sur P-AR-is (contenant AR comme AR-ques). Il tombe à l'improviste sur les faub-OURGS, au cri, de tragique mémoire, de *Saint-Barthélemy !* en fait l'assaut et les livre à un pillage de TROIS (contenant les lettres de TO-u-RS sauf une) j-OURS (rimant avec faub-OURGS et TOURS).

Mais, on n'a pas coupé le pont de Saint-MA-x-EN-ce ;
MA-y-ENN-e, profitant de cette négligence,
Revient par cette voie avec tous ses ligueurs...

(MA-x-EN-ce et MA-y-ENN-e ont MA et EN semblables.) Henri fait demi-TOUR vers TOURS, où était enfermé dans une TOUR le duc de Guise, fils du BALAFRÉ (re-BALAFRÉ mortellement à Blois) (1), et d'où il s'évadera, en 1591, à la mi-a-OUT (contenant les premières lettres de TOU-rs), à l'aide

(1) François de Guise, assassiné à Orléans, et son fils, Henri de Guise, assassiné à Blois, ont le même surnom de BALAFRÉ ; le premier le fut au siège de Calais et le second au combat de Dormans. (Les initiales F, G, H de François, Guise, Henri, se suivent, de même les initiales B, C, D de B-alafré, C-alais, D-ormans se suivent par ordre alphabétique.) Le jeune de Guise, enfermé à Tours, est le fils de Henri, le second balafré.

d'une é-CHELLE de soie (rappelant CHELLES, où le Béarnais se réfugiera après le troisième siège de Paris, en 1590), dissimulée dans un pâté. Philippe II espérait marier le jeune duc avec sa fille ISABE-lle, née É-l-ISABE-th de France, fille de Henri II, et le placer sur le trône de France, après la mort de Charles X, roi fantôme et éphémère de la Ligue, qui, moins heureux que le jeune duc de Guise, succombera l'année suivante dans sa prison de Fontenay. En décembre 1589, la Monnaie frappa des écus à son effigie, avec cette inscription : *Carolus X, Dei gratia Francor. Rex Christianiss.*

A la fin de la même année, le Béarnais prit Vendôme, Le Mans et Falaise, dont son gouverneur Brissac lui ouvrira bientôt les portes de PARIS (nom compris dans B-RISSA-c, sauf une lettre).

14 mars 1590. VICTOIRE D'IVRY-SUR-L'EURE. — (Le quantième QUAT-orze rappelle le numéro d'ordre d'Henri QUATRE ; MARS, le mois du dieu de la guerre, et IV d'IV-ry peut faire ramentevoir le même numéro d'ordre IV du roi de France et de N-avarre, nom dont l'initiale N semble formée des deux mêmes chiffres romains I et V en contact ; enfin, RY d'Iv-RY est la dernière syllabe de Hen-RY.)

Six mois après Arques, c'est encore sur la GROSSE bed-AINE du grotesque May-ENNE (mots qui riment) qu'il bat la GROSSE CAISSE de son second triomphe. IVRES de joie à IVRY, ses compa-

gnons d'armes s'étaient « ralliés à son panache BLANC (1), au chemin de la victoire et de l'honneur », suivant les paroles mémorables prononcées avant la bataille pour entraîner ses vaillants guerriers.

Il ne fit pas de quartier aux Espagnols (2), lesquels, sur l'ordre de l'ambitieux Philippe II, osaient se mêler de ce qui ne les regardait point. Il est vrai que les Anglais d'Élisabeth vinrent à son aide au siège de Paris ; mais c'était pour un bon motif.

A la nouvelle de la victoire d'Ivry, les ligueurs de Paris, CONFITS en dévotion, furent consternés et dé-CONFITS.

Aux DEUX premières victoires d'Henri, DEUX « paroles mémorables » furent prononcées ou écrites, et de même que A-rques et I-vry suivent à distance l'ordre alphabétique A, I, de même « C-rillon », à qui fut adressée la lettre historique, et « p-anache » sont par ordre alphabétique C, p. Le moyen n'est pas fameux, mais ne vaut-il pas mieux que rien ? Au figuré, IVRESSE (rappelant IVRY) veut dire TRANSPORT qui se rapproche d'ENTHOUSIASME et de PANACHE.

Coïncidences remarquables, relatives à ces deux

(1) La CORNETTE de Henri IV (rappelant les CORNUS qu'il fit) était aussi BLANCHE, comme le MOUCHOIR qu'il jetait aux dames galantes et de même forme. Ce drapeau était donc une sorte de MOUCHOIR fixé au bout d'une lance dorée.

(2) Henri, qui voit les siens poursuivre avec acharnement ses ennemis en déroute, leur crie : *Sauvez les Français, ce sont mes enfants !*

victoires et relatées par de Lescure et de Sainte-Foix : Henri écrivait à François de Chabannes, marquis de Curt-ON, l'un des chefs de son parti en Auvergne :

Curton, je viens de battre mes ennemys dans la plaine d'I-vry (initiale d'I-ssoire). Je ne tarde pas à te l'escrire, parce que personne n'en recevra la nouvelle avec plus de plaisir que toy.

Ce 14 MARS 1590, à NEUF HEURES DU SOIR.

Le même jour et à la même heure, Curt-ON adressait au roi la missive suivante, qui se croisait avec la sienne :

Sire, je viens de battre vos ennemis dans la plaine d'I-ssoire. Le comte de RAND-ON (même terminaison que Curt-ON) (1) qui les commandoit, vient de mourir de ses blessures.

Ce 14 MARS 1590, à NEUF HEURES DU SOIR.

D'Ivry, la victoire éclatante
Que l'illustre Henri remporta
En mars, l'an quinze cent nonante,
Sur Mayenne, le couronna
De toutes les gloires sublimes :
« Qu'on sauve, dit-il, les Français ! »
Sont les paroles magnanimes
Qu'il profère après son succès.

(C. F. P. *L'Hist. de France en vers lyriques*, 1854.)

Autre incident. La veille de la bataille, le colonel allemand de Schomberg adresse à Henri, dont l'escarcelle est vide, cette laconique demande : « Sire, trois mots : *Argent ou congé.* » Henri QUATRE, qui

(1) RANDON s'était RENDU.

n'était pas du Midi pour rien, lui fit une réponse tout aussi laconique : « Colonel, QUATRE mots : *Ni l'un ni l'autre.* » Mais il eut l'habileté d'ajouter quelques bonnes paroles qui (au contraire de Lautrec, abandonné des Suisses pour le même motif : *Pas d'argent*, *pas de Suisses !*) le retinrent auprès de lui et le lendemain, le chef des mercenaires se fit tuer à ses côtés.

Arques, Ivry, Dijon portent tousjours les marques
De l'heur, du droict, du cœur du plus grand de nos Roys :
Et l'orgueil Estranger tremble toutes les fois
Qu'on parle des combats de Dijon, d'Ivry, d'Arques.

Le 16 mars, Vernon se rend; le 18, Mantes suit son exemple, ainsi que Melun, le 17 avril ; puis, vinrent Corbeil, Montereau et Lagny « qui estoient les clefs des vivres de Paris » et favorisaient son blocus (1).

7 mai-30 août 1590. TROISIÈME SIÈGE DE PARIS. — Après Arques et Ivry, victoires stériles, par manque d'hommes et de « nerf de la guerre », Henri QUATRE vint tenter inutilement le blocus de P-AR-I-s (nom contenant les premières lettres AR et RI des deux premières victoires). Le 9 mai, Henri IV prend le pont de Charenton ; le samedi 12, il attaque le faubourg Saint-Martin (2).

(1) Le fort de GOUR-nay (rappelant GOUR-mand), fut bâti par Henri IV, entre Paris et Meaux, sur les bords de la Marne, pour empêcher la descente des vivres à Paris ; ce fort fut appelé par « les gosseurs » *Pille-Badaut.*

(2) BEAUMONT-sur-Oise se rend le 8 juin. Ce nom rappelle CLERMONT, le 6e fils de saint Louis, souche des Bourbons, et le duc de

Le SIÈGE de Paris met les SEIZE (mots à analogie phonétique et SEIZE est la racine carrée de QUATRE, le numéro d'ordre du roi) en fureur; sa durée est de QUATRE mois environ. Il prendra Paris avec QUATRE mille hommes.

Paris subit une horrible FAMINE, par manque de FARINE (analogie phonétique). Le 15 juin 1590, selon Du Puy, dom Bernardin MAN-doze (rappelant MAN-ger), ambassadeur d'Espagne, voyant ajouter de l'avoine à la farine, proposa d'y joindre des os de morts du cimetière des Innocents, pulvérisés au moulin; Mme de Mont-PENS-ier (rappelant PANSE), sœur du PANS-u Mayenne, ayant approuvé cette idée, on donna à ce mélange macabre le nom de *PAIN de la duchesse de Mont-PEN-sier* (PEN rappelant en outre le cri des affamés : PAIN ou PAIX !).

D'après *la Henriade travestie*,

Des ossements de trépassés
Pulvérisés et concassés,
Les malheureux s'alimentèrent
Et leurs pères les substantèrent.
Cependant, les bons Eglisiers,
Religieux et séculiers,

Beaumont (contenant BEAU), qui est le nom du frère aîné de Henri IV, dont le frère cadet s'appelait le comte de MERLE (rappelant un MERLE BLANC, une personne introuvable), lequel mourut par ACCIDENT (mot contenant CADET) à la suite d'une chute du haut d'une fenêtre, par laquelle sa nourrice et un gentilhomme, qui n'avaient rien du MERLE BLANC, jouaient à la paume avec le bébé.

Contents comme des rats de paille,
Faisoient dévotement ripaille (1)...

En vertu de « l'éternelle bonté de la femme », découverte et proclamée depuis par Victorien Sardou, une femme égorgea son enfant pour s'en nourrir et lui conserver une mère, à l'exemple d'U-GOLIN (le GOULU) ou des JASEUSES filles de JASON qui déchirèrent leur père pour le rajeunir :

Une femme, grand Dieu ! faut-il à la mémoire
Conserver le récit de cette horrible histoire...

(*La Henriade*, chap. X).

« Les femmes, ajoute Mézeray, vendoient leur pudicité pour un morceau de pain... »

Au lieu de pain — même celui de MUNITION — deux pièces du roi envoyaient, « à coup perdu », pour « canoniser » les ligueurs, des MUNITIONS aux Parisiens MARTYRS et mourant de faim, du haut du « mont des MARTYRS » de Montmartre. Le 16 juin, un de ces boulets fractura une jambe du président REBOURS, en visite chez M. de ROI-SSI, où il était a-SSIS, « et pour ce que le dit Rebours estoit tenu pour un partisan du ROY, un politique, les prédicateurs en faisoient une gosserie et disoient que les coups que tiroient les Roiaux alloient tout à REBOURS ».

(1) On trouva dans plusieurs couvents et, entre autres, chez les prévoyants R. P. Capucins, toutes sortes de provisions de bouche pour plus d'une année, en considération du précepte égoïste : *Charité bien ordonnée commence par soi-même.*

En attendant la CONQUÊTE de la Ville, le Vert-Galant occupait ses loisirs à la CONQUÊTE plus facile de l'abbesse Claude BEAUVI-lliers, ou BEAU-VI-sage, qui lui avait offert « bon dîner, bon gîte et le reste », à l'abbaye montmartroise. Par amour de la famille, il devint aussi l'amant de la nièce, Marie de Beauvilliers (1). Cajétan, le légat du pape, d'après Gaboriau, disait à M. de Mayenne, en faisant allusion aux passe-temps de Henri IV :

Con sempre estar in bordello,
Ercole non se fato immortello !

S'adressant à une communauté religieuse et venant d'un prince de l'Église, le mot était piquant. Dans une autre circonstance, à propos du voisinage de deux couvents, l'un de religieux, l'autre de nonnes, le PSYCHOLOGUE moraliste Béarnais — digne de figurer dans *Ohé! les Psychologues !* de Gyp — remarquera à juste titre que « le feu est bien près des étoupes ».

Après l'échec de Mayenne sur S-ENLIS, le 3 juillet 1590, où douze capitaines, entrés dans la ville déguisés « en chi-ENLITS » (rappelant S-ENLIS), furent pris et pendus, ainsi que plusieurs prêtres et

(1) Trop jeune (17 ans) pour être abbesse, comme le veulent certains historiens, elle fut élevée au monastère de B-EAU-mont-les-Tours (rappelant BEAU-villiers), dont une autre tante, Anne B-a-BOU de B-OU-r-daisière était abbesse (noms qui ont même initiale B et BEAU ou BOU). Quand il se replia sur SEN-lis, il fut accompagné de la nouvelle maîtresse de ses SENS (rappelant SEN-lis).

moines, Saint-D-EN-IS (terminé comme SEN-l-IS) fut rendu au roi, quelques jours après, le 9 juillet. Il visita les tombeaux royaux et, devant le mausolée de Catherine de Médicis (1), poussa ce cri du cœur « avec un petit soubris » : « Ô qu'elle est bien là ! »

On publia, sous forme d'épitaphe, contre la mémoire de cette vipère florentine, plusieurs « pasquils » en vers, dont voici le moins mauvais :

La Reine qui cy gît fut un diable et un ange,
Toute pleine de blasme et pleine de louange :
Elle soutint l'État et l'État mit à bas,
Elle fit maints accords et pas moins de débats,
Elle enfanta 3 Rois et 5 guerres civiles,
Fit bastir des chasteaux et ruiner des villes,
Fit bien de bonnes lois et de mauvais édits.
Souhaite lui, passant, Enfer et Paradis.

Aux PA-R-isiens affamés qui criaient : « Du PA-in ou la PA-ix ! » (rappelant PA-R-me) Philippe II envoya son meilleur général, gouverneur des PA-ys-BAS, le duc de PA-R-me (autant de mots commençant par PA ou PAR), Alexandre FAR-nèse (rappelant FAR-ine et ayant AR de P-AR-me), afin de les ravitailler, grâce, dit-on, à la trahison de G-IVRY, l'un des héros d'IVRY. Biron, autre héros

(1) Pour mémoire. Elle mourut le 5 janvier 1589, la VEILLE DES ROIS, jour fatal à ceux de sa maison Alexandre de Médicis fut assassiné ce jour, ainsi que Laurent de Médicis. Gabrielle d'Estrées mourra la VEILLE DE PÂQUES.

d'Ivry, le trahit aussi et ses troupes abandonnèrent le ROI.

Pour la TROISIÈME fois, il lève le siège de Paris, à SAINT-DENIS (30 août 1590), où il reviendra TROIS ans plus tard abjurer le calvinisme. « Il ne faut point, disait-il, que Paris soit un cimetière : je règnerais donc sur des morts. Je ressemble à la vraie mère de Salomon : j'aimerais mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir déchiré en lambeaux. »

Après IV-RY, tandis que le Bé-ARNAIS (rappelant F-ARNÈSE) assiégeait PA-RIS, le duc de PARme, Alexandre FARNÈSE, s'emparait de Lagn-Y (trois villes terminées en IS ou Y) « à la barbe du Roy », le 7 septembre 1590.

Donc, le duc de PAR-me délivra PAR-is (noms commençant par PAR), en prenant Lagny qui contenait beaucoup de vivres, et la Marne devenait libre après avoir opéré sa jonction à MEAUX avec MAYenne (MAY rappelant quelque peu MEAUX) et pris d'assaut CORBEIL (rappelant CORBEILLES de pain), le 16 octobre, — qui sera repris le 11 novembre, — tandis que Henri cherchait à l'attirer à CHELLES (rappelant l'ÉCHELLE qui servira à l'évasion du jeune duc de Guise à Tours); mais le duc de Parme se refusa de monter à l'ÉCHELLE, crainte de s'y casser les reins. En trois mois, le duc prit et perdit deux villes (1). Corbie est pris le 10 décembre 1590.

(1) Le **18** octobre 1590, le jour de Saint-Luc, BOUCHER fut élu

ATTAQUE DE SAINT-DENIS PAR LES LIGUEURS. MORT DU CHEVALIER D'AUMALE. — Dans la nuit du 3 janvier 1591, Claude de Lorraine, dit *le lion rampant de la Ligue*, à cause de sa férocité, décide une entreprise sur Saint-Denis ; mais, dans cette SURPRISE, le chevalier d'AUMALE y est SURPRIS et mis A MAL. Cette ville était défendue par le sieur de Vic qui portait une jambe de bois, depuis 1586, après une blessure de cuisse reçue au siège de Sainte-BAZ-aille (rappelant BASE) qui, comme plus tard le général DAUMesnil (rappelant D'AUM-ale), péchait par la BASE, construite en partie sur pilotis.

A la nouvelle de ce succès, le roi se jeta à genoux et remercia Dieu « de tant de biens et délivrances qu'il lui faisoit sentir journellement ».

MORT DE CHARLES X, ROI DES LIGUEURS. — Sur ces entrefaites, le 8 mai quatre-vingt-DIX,

prévôt des marchands de Paris. On disait alors que « si un MARTEAU avoit assommé le peuple, un BOUCHER l'escorcheroit ».

Ne pas confondre BOUCHER avec son homonyme, ardent ligueur, curé de Saint-Benoît et qui avait un œil de verre. Henri IV l'appelait : « nostre maistre le borgne ».

Un mois après, le **18** novembre 1590, on écrivit sur la porte du lieutenant civil, La Bruière, le quatrain suivant :

Le fils d'un apoticaire
Tout son bien en amour despend;
L'un a gangné par derrière,
Et l'autre le perd par devant !

Un mois après, le **18**, ou plus exactement le 20 décembre, Ambroise Paré, chirurgien du roi, meurt à Paris, âgé de 80 ans.

mourut Charles DIX, — *de profun-DIS !* — qui était le CA-R-dinal C-h-AR-les de BOURBON, retenu CA-ptif à FON-tenay-le-Comte (rappelant *pro*-FON-*dis*). Delallean le fait mourir le 8 janvier 1593; C. F. P., auteur de l'*Histoire de France en vers lyriques*, le 19 mai 1590, et L'Estoile, mieux documenté, le 7 mai 1590, prisonnier de son neveu Henri IV.

Rappelons, en passant, une parole mémorable du second CHARLES X, où il est fait allusion au Béarnais. « *C'estvraiment Henri IV !* » s'écriaient les Parisiens, charmés de l'affabilité de Monsieur, qui avait pris l'uniforme de la garde nationale, le 12 avril 1814 : « *Si je n'en ai pas les talents*, repartit le lippu Charles X, *du moins j'en ai le cœur.* »

JOURNÉE DES FARINES. — Mais, le 22 janvier 1591, de VIC ne fut pas VIC-torieux ; il échoua dans une nouvelle tentative contre la capitale. Une trentaine de soldats du gouverneur de Saint-Denis, déguisés en fariniers, se présentent à la porte Saint-Honoré et demandent la permission d'introduire dans la ville un convoi de vingt-quatre mulets chargés de FARINE (1), Henri devait suivre avec un corps d'armée cette étrange avant-garde. Le stratagème, renouvelé du CHEVAL de Troie, auquel on avait

(1) L'Estoile écrit que les soldats déguisés étaient chargés de SACS de farine, comme plus tard les Espagnols surprendront Amiens, en portant des SACS de noix et de pommes, avant de mettre la ville à SAC.

substitué des MULETS, est découvert; le tocsin jette l'alarme et cette ruse de guerre, appelée dans l'histoire la *Journée des FARINES*, n'est qu'un nouveau mécompte pour notre brave Henri. « Ce bloc enfariné... », comme dans la fable, « ne dit rien qui vaille » aux Parisiens vigilants. Les ligueurs, à leur tour, remercièrent Dieu de ce succès et le célébrèrent par un *Te Deum* chanté à Notre-Dame (1). Le 23 janvier 1591, le roi se replie sur Creil et Senlis, tandis que les Espagnols et les Napolitains ou les Wallons venaient renforcer la garnison de Paris.

SIÈGE DE CHARTRES. — Le 25 février, Henri commence à assiéger Chartres, « la mère nourrice de Paris », disaient les prédicateurs en chaire, du haut de laquelle il était accusé « d'avoir couché avec nostre Mère l'Église et fait Dieu cocu, aiant engrossé les Abbesses de Montmartre et de Poissi » (*sic*).

PRISE DE CHARTRES. — Le vendredi, 19 avril, Henri fait son entrée à CHAR-tres (2), « le grenier de Paris », tandis que les SEIZE (3), à la fin de

(1) Ils appelèrent cette journée *Sainte-Farine* et établirent une procession annuelle, commémorative de cette victoire.

(2) Quand il entra, le maire, en veine d'éloquence,
Lui dit dans son discours : « Le droit de la naissance
Nous amène à vos pieds ! » — « Dites : le droit canon »,
Répondit en riant le monarque gascon.
(V. THIERRY.)

Il reviendra à Chartres pour être sacré, le 27 février 1594. Notons, incidemment, que la *Satire Ménippée*, qui favorisa l'avènement de Henri IV, parut après ce sacre.

(3) Ainsi appelés, parce que la ville était divisée en SEIZE quartiers.

ce SIÈGE, s'é-CHAR-pent. « Les gens de bien et de biens », selon de Thou, n'étaient pas du côté des ligueurs ; ils les avaient en abomination.

Les prêtres et capucins étaient fous furieux et voulaient égorger tous les *Politiques;* ils s'en prenaient surtout au duc de Mayenne. Les prédicateurs le traitaient de « gros pourceau qui s'endormoit sur sa p..... et que més qu'il eust le ventre à table et escuelle bien profonde, que c'estoit ce qui lui faloit, et qu'il n'eust sceu faire la guerre qu'aux bouteilles » !

VIOLENCE DES SEIZE. — L'UNION se désunit. Les **16**, devenus forcenés, pendent aux poutres du Palais, le 15 novembre 15-**91** (**91** se compose des chiffres de **16** intervertis et renversés), deux conseillers, Larcher et Tardif, et le PRÉSIDENT BRISSON (1) (ne pas confondre avec BRISSAC qui ouvrira au Béarnais les portes de Paris, et encore moins avec un ancêtre de notre BRISSON, le lugubre PRÉSIDENT défunt) (2).

(1) (T-AR-dif, L-AR-cher et B-RIS-son, ont AR ou RIS de P-ARIS dans leur nom.) — Ils furent arrêtés à **9** heures du matin, confessés à **10** heures et pendus à **11** heures. Cromé, conseiller au Grand Conseil, les jugea au nom des Seize — réduits à douze — sans autre forme de procès. A tout seigneur, tout honneur, le président de la Cour fut pendu le premier par son CLERC, et TARDIF, comme son nom l'indique, TARDIVEMENT, le dernier.

(2) Treize jours avant ces exécutions, les SEIZE offraient, par lettre datée du 2 novembre, la couronne de France au LIPPU PHILIPPE II, agrémenté des lèvres en rebord de pot de chambre de la famille d'Autriche. Le roi très et même trop catholique convoitait le titre *très chrétien* des rois de France.

Mayenne revient en toute hâte de Laon à Paris (28 novembre) et fait étrangler, en représailles, **4** des principaux du Conseil des SEIZE, le **4** (même chiffre) DÉCE-mbre (rappelant DÉCÈS). Quant au Conseil, il fut renversé le 10 décembre.

(Les SEIZE et Louis SEIZE rappellent deux révolutions qui, comme Saturne, dévorent leurs enfants.)

Diatribe contre les S-EIZ-E, donnant la description du gibet de Montfaucon, élevé au tr-EIZ-ième siècle :

Les SEIZE ont jà pris la possession
Des SEIZE pilliers de Montfaucon,
Pourveu aussi qu'ils ne soient davantage :
S'ainsi estoit, ce seroit grand dommage
Et en danger d'un différend entre eux.
Non, le gibet est fait à deux estages :
Il en tiendra, hault et bas, trente-deux.

Variante :

A chacun le sien, c'est justice
A Paris, SEIZE quarteniers :
A Montfaucon SEIZE pilliers,
C'est à chascun son bénéfice.

Les nouveaux pendus, Ameline, Louschard « le rodomontadier », Aimonnot et Anroux, le furent pour avoir participé à la pendaison des trois précédentes victimes. A la première exécution sommaire, le roi avait dit, « en gossant à sa manière accoustumée », *qu'il n'avoit point de meilleurs serviteurs à Paris que les Seize et qu'ils lui faisoient*

mieux ses affaires qu'ils ne faisoiént celles de leur maistre, et si ne lui en coustoit point de doublons.

Au sujet de la seconde exécution, Henri **4** dit que son cousin Mayenne *avait bien fait, mais qu'il avoit failli de* **4** *degrés*, « voulant entendre par là, ajoute l'Estoile, qu'il en devoit faire pendre encore **4** qui eut été la moitié des Seize ».

Le « fendant » Bussi Leclerc, gouverneur de la Bastille (1), qui engageait le peuple à égorger et à piller « d'autres traîtres » que les trois premiers, fut remplacé par DU BOURG (B-astille, B-ussi, B-ourg ont la même initiale).

Tandis que les nouveaux pendus étaient qualifiés « saints martyrs », par Boucher, en pleine chaire, la *Satire Ménippée* rappelait le proverbe « être évêque de la ville et des champs », désignant un pendu qui donne la bénédiction avec les pieds, et ajoutait qu'ils *faisoient la longue lettre*, c'est-à-dire l'I majuscule de l'alphabet romain, imitation de Plaute : *lite faciam ex me litteram longam.*

1591. ÉVASION DU DUC DE GUISE. — Les intérêts des ligueurs se divisaient de plus en plus. Un nouveau prétendant ou « briguant » (les royalistes jouant sur les mots disaient *brigand*) surgit. Alors que le roi se reposait du siège de Noyon, — que la Ligue

(1) La Bastille (dont l'initiale rappelle le chiffre **8**) avait **8** HAUTES grosses tours rondes qui se reliaient entre elles « par aussi HAUTES COURT-ines ».

reprendra en février 1593, — en compagnie de Gabrielle et de son père, nommé, on le sait, gouverneur de la ville, le 18 août, le jeune duc DE GUISE, sous un DÉGUISE-ment, s'échappe en plein midi, d'une TOUR du donjon de TOURS, où il était prisonnier. Ses amis lui avaient fait passer, dans un pâté, une é-CHELLE de soie (rappelant CHELLES). A cette nouvelle, les cloches de toutes les églises de Paris carillonnèrent et un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame.

Il fut bientôt question de le placer sur le trône, en lui faisant épouser Isab-ELLE (rimant avec éch-ELLE), l'infante d'Espagne, fille de Philippe II. Mais les états généraux rendront un arrêt en 1592, pour que la loi salique — qui n'existe pas en Espagne — soit strictement maintenue et que nulle princesse étrangère, même ayant du sang français dans les veines, comme la petite-fille de Henri II, ne puisse hériter du trône de France. Philippe II, ainsi que le Navarrais, était beau-frère des trois derniers monarques : Henri III, Charles IX et François II. Le LIPPU PHI-LIPPE fit la LIPPE.

Le roi Henri disait que son neveu de Guise lui servait plus qu'il ne lui nuisait, car il « mettait une jalousie entre l'oncle Maienne et le neveu qu'il fallait soigneusement entretenir ».

Mayenne visait aussi à la couronne, mais on disait qu'il « faisait le veau », c'est-à-dire qu'il s'y prenait mal pour réussir.

Si Philippe II était *lippu*, comme tous les descendants des Habsbourg, le duc de Guise était fort *camus*, — à l'encontre du Navarrais, au nez bourbonien, — ce qui ne l'empêcha point, lors de son évasion, de faire force pieds de nez à ses geôliers de TOURS, auxquels il venait de jouer le TOUR de la TOURTE ou du pâté truqué.

Tirons quelques épigrammes piquantes de l'inépuisable *Satire Ménippée*, versiculets de PASSERAT qui ne PASSERONT pas :

DE DEUX
QUI BRIGUENT LA ROYAUTÉ.

Deux ont mis le royaume en quieste,
Mais ils en perdront l'appétit :
L'un pour avoir trop grosse teste (1)
Et l'autre le nez trop petit.

DE L'ÉLECTION
DU DUC DE GUYSE.

La Ligue se trouvant camuse
Et les ligueurs bien estonnez,
Se sont advisez d'une ruse,
C'est de se faire un roy sans nez.

RESPONSE
POUR LE DUC DE GUYSE

Le petit Guisard fait la nique
A tous vos quatrains et sonnets :
Car estant camus et punais,
Il ne sent point quand on le pique.

(1) Le duc de Mayenne, appelé *Bufalo*, buffle, par les Espagnols.

Rappelons que les ambitieux Guises visaient le trône de France, sous le masque du catholicisme, et qu'ils prirent pour devise parlante un A dans un O, signifiant *Chacun à son tour.*

Sous la Fronde, on ajoutera des airs aux paroles et on en fera des couplets satiriques : *S'ils cantent la cansonetta*, se contentera de dire l'insouciant Mazarin, *ils pagaront.*

1591-92. SIÈGE DE ROUEN. — Le 3 décembre 1591, le roi, secouru par Élisabeth d'Angleterre, profita de l'absence de Mayenne pour assiéger Rouen. Il y subit le même sort qu'à PAR-is. Aidé du duc de PAR-me, Mayenne revient à la rescousse et, le 28 avril 1592, lui fait lever le siège et celui de la ville. C'était la seconde fois qu'il trouvait le duc de Parme sur son chemin et qu'il voyait fondre son armée sans livrer bataille.

Mais vingt jours après, ce grand général reçoit à CAUDEBEC une blessure qui, après avoir ruiné sa santé, lui CLOT LE BEC, HARASSÉ et TeRRASSÉ à ARRAS (contenant AR de P-AR-me), le 2 décembre de la même année, à quarante-cinq ans.

Le prince de Parme, en 1592, à sa seconde visite en France, conseilla à Henri d'aller à Rome, se faire catholique, « puis, ajouta-t-il en plaisantant, tu prendras un beau clistère d'eau béniste pour achever de laver tout le reste de tes péchés ».

BOUT DE L'AN DE DAUMALE. — COMBAT

D'AUMALE. — Entre temps, le 3 janvier 1592, les habitants de Saint-Denis célébrèrent « le bout de l'an du chevalier DAUMALE », par une procession solennelle, pour remercier sainte Geneviève de les avoir délivrés, l'année précédente, le jour de sa fête, de l'attaque des Ligueurs.

Le 22 du même mois, d'autres disent le 25 février, près d'AUMALE, le roi reçut aux REINS (mot contenu dans HENRI) la seule blessure ou le seul MAL (rappelant AUMALE et DAUMALE) qui le mît au plus MAL et qu'il ait eu de sa vie sur un champ de bataille. La balle du pistolet ne fit qu'un long séton à la PEAU (pe-AU-male). Il écrivait à sa maîtresse : « Mes belles amours, vous avez cuidé perdre vostre serviteur, depuis le partement de STANAY (rappelant STENAY), d'un coup de faucon. Je n'estimois ces pièces dangereuses qu'à Vernon. » L'Estoile ajoute en note : « Pour ce que le cardinal de Bourbon (Charles X) en avoit rapporté une chaud..... qui lui avoit duré jusques à la mort. »

Plein de générosité, il apprit avec satisfaction que Vitry, capitaine de ses gardes du corps, fit entrer dans sa compagnie celui qui le blessa à la retraite d'Aumale. Le maréchal d'Estrées, étant un jour dans son carrosse, tandis que ce garde marchait à la portière, le roi le lui montra, lui disant : *Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale.*

A propos de STANAY, rappelons que l'année 1591

fut marquée d'un curieux fait de guerre, où Vénus se vit sacrifiée à Bellone ou mieux à Mars, sous les traits de Henri de la TOUR d'Auvergne, vicomte de TUR-enne (rappelant de la TOUR), duc de BOUILLON (1), maréchal de France, en 1592, et qui fut le père de Turenne, l'émule de Condé. La nuit de ses noces avec la nièce de Guillaume duc de Bouillon, prince de Sedan, Charlotte de la MARCK, princesse de BOUILLON et de SEDAN, il prit S-t-ENA-y (contenant ENA de SE-d-AN) d'assaut, au lieu de son épouse. Le vicomte de Turenne n'en eut d'ailleurs qu'un enfant, qui mourut en 1594, le jour même de sa naissance, huit jours avant sa mère. Il épousera, en secondes noces, une fille du prince Guillaume d'ORANGE (rappelant la FLEUR D'ORANGER, non cueillie la première nuit de ses premières noces). Ses menées avec Biron contre Henri IV le forcèrent à s'enfuir de France, mais il rentra en grâce vers 1606.

Son fils aîné, Maurice de la Tour, se joindra au comte de SOISSONS (2) dans sa révolte contre Louis XIII. Bien que complice de Cinq-Mars, il sauvera sa tête et recouvrera sa liberté en CÉDANT la principauté de SEDAN à la couronne.

1592. HENRI IV « MALADE A LA MORT ». —

(1) Il prit ce titre depuis son mariage, que le roi avait décidé pour enlever l'héritière de ce duché aux ducs de Lorraine et de Nevers.

(2) Henri IV disait un jour à son cousin, le comte de Soissons, « qu'il sentoit l'espaule de mouton, parce qu'il étoit rousseau ».

Le 12 octobre, raconte l'ESTOILE, « on parlait qu'on allait donner bataille et que le Béarnais était malade à la mort ». Sur quoi on redoubla à Paris les prières et les processions qui eurent telle vertu que « le Béarnois ne se mouroit plus, mais estoit malade d'une affection de bourses : mal ordinaire et fort commun de ce temps ». Guillaume ROSE (1), évêque de SENlis (rappelant SEN-suel), prêchait à Saint-Germain-le-Vieil que « cette sainte Reine (il s'agissait de la Reine de Navarre !) était enfermée entre quatre murailles, son mari avait un haras de femmes et de p...... mais qu'il en avoit été bien payé et en avoit ses parties bien échauffées (2) ».

Ce « malade à la mort » avait contracté, à Agen, « une galanterie », compliquée d'épididymite, qui, comme le fait observer le docteur Edm. Minvielle, donnera lieu à un rétrécissement ou « carnosité », selon le terme de l'époque. Cette suite fréquente des coups de pied de Vénus, le remettra en mauvaise posture à MONCEAUX (rappelant la Belle Gabrielle marquise de MONCEAUX), en octobre 1598, et lui causera une rétention d'urine « qui, écrit l'Estoile

(1) ROSE rappelle les épines de son langage et LIS de Sen-LIS, le LYS royal, une autre fleur.

(2) Cueillons dans le même *Journal et Mémoires*, cette plaisante éphéméride : « Le vendredy 30 octobre 1592, un APOTIQUAIRE, nommé Pierre CUL (nom prédestiné), que les SEIZE avoient menassé et dit qu'il estoit bien près de la rivière et qu'il le falloit mener boire, vint présenter ses plaintes au duc de Maienne qui le renvoya rudement, comme aussi les députés des Seize. »

avec son exagération coutumière, le cuida envoyer en l'autre monde, accident autant craint des bons, comme il était désiré des méchants. »

L'amélioration, mais non pas la guérison, de cette « carnosité », en 15-**99** (millésime symbolique terminé par deux **9**, chiffre dont la forme rappelle celle d'un phallus au repos), fut célébrée à Mon-CEAUX (rappelant les SAUTS d'un BALLET), par un BALLET satirique. « Les danseurs, au dire de Bassompierre qui y prit part, représentaient des barbiers pour se moquer du roi, qu'une carnosité avait mis entre les mains des gens de ce métier pour s'en faire panser », tandis que les chirurgiens le sondaient, car les médecins ne s'abaissaient point à ces pratiques manuelles. Quoi qu'il en soit, sa prédisposition à l'uricémie, entretenue par la *feuillette* et ses excès de table, détermina chez Henri IV tous les accidents de la goutte, gravelle et calculs compris, et les excès avec la *fillette* lui laissèrent, après de cuisants souvenirs, des rétrécissements tenaces et vraisemblablement une autre *goutte.*

ÉTATS GÉNÉRAUX. — Le cardinal Charles de Bourbon, Charles X, étant mort en 1590, Mayenne se décide, le 26 janvier 1593, à convoquer les états généraux, les conjurant d'élire un roi. En dehors de l'*hérétique* de souche royale, trois « briguants » ou « brigands » sont en présence : le cent-kilos Mayenne, à la trop grosse tête et au trop gros ventre, le lippu

Philippe II, aux trop grosses lèvres en cul de poule, et le camus duc de Guise, au trop petit nez.

Philippe II demande formellement la couronne pour sa fille Isabelle qui aurait épousé soit son cousin Ernest d'Autriche, soit le duc de Guise. Mais le Parlement, répétons-le, oppose un *non possumus* au roi d'Espagne en appliquant la loi salique, qui élimine du trône les princesses et princes étrangers.

Un « pauvre meneur d'asne » fut inquiété pour avoir exclamé à son baudet cette ironie subversive: *Allons, Jean, aux États!* Messieurs des États procédèrent à ce procès de tendance et prononcèrent la sentence, mise en vers par Passerat, comme s'ensuit:

Un pauvre asnier ne pensant pas
Que fust un crime manifeste,
Dit: *Allons, gros Jean, aux États!*
Pensant faire haster sa beste:
Alors passant le commissaire
Des zelez, nommé Guillaudet,
Qui sans s'informer de l'affaire,
L'emmena luy et son baudet
En ceste saincte synagogue,
Ou, ayant le faict déclaré
Au chef qui, d'apparence rogue,
S'en monstra estre coleré:
Pourquoy l'assemblée condamne
Que seroit le pauvre affligé
Attaché au cul de son asne,
Battu de verges et fustigé.

Voylà comment ce pauvre diable
Eut aux Estats son passe-temps,
Laissant son baudet responsable
Pour la taxe de ses despens.

CONFÉRENCES DE SURESNES ET INCIDENTS RELATIFS AUX PRÉLIMINAIRES DE L'ABJURATION. — Le duc de Mayenne, mécontent de l'ambition des Espagnols et voyant la Ligue se dissoudre peu à peu, ouvre des Conf-ÉREN-c-ES à Su-RESNES (mots terminés par les mêmes lettres), avec les catholiques du parti royaliste. Les protestants, d'autre part, engageaient Henri à une abjuration, car le salut de la France en dépendait. Le roi, ami des SEINS, après s'être fait instruire dans la religion catholique, devint ami des SAINTS et déclara qu'il voulait entrer dans le SEIN de l'Église.

Le 1er novembre 1592, à Saint-Denis, Henri dit à des Parisiens qui s'avançaient les mains levées, comme les *Kamerades* Boches, « qu'il sera catholique avant que les gens de Paris soient gens de bien ». Ces grenouilles de bénitier demandaient un roi à Mayenne, qui leur promit « une tenue des Estats », dont nous venons de parler, lesquels leur en fourniront un. Le roi, d'un autre côté, avec son franc-parler, confiait à ses amis que s'il abjurait, ce serait « pour entrer dans la maison, non pour y demeurer, mais pour la nettoier ».

Déjà, en 1591, il était bruit à Paris que le roi « branloit pour se faire catholique, tellement que l'évangile des prédicateurs de ce jour (dimanche 24 mars) fut de ne recevoir ce relaps et excommunié, quelque bonne mine qu'il fît. Cueilly, prêcheur de la duchesse de Montpensier, qui n'avoit autant de cervelle qu'il en faudroit pour frire un œuf, appela le Roy, *bouc puant*, qui faisoit mine de revenir à la Messe, pour attraper les minons ». Du haut de la chaire d'amour et de vérité, Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, comparait le Vert-Galant, ROUX de poils, au *dragon* ROUX de l'Apocalypse — rien d'un « dragon de vertu » — et le curé de Saint-André le qualifiait de fils de p...... « Le mercredy, 13 mars 1591, BOUCHER, qui preschoit le Caresme à Saint-Germain, ne prescha que sang et BOUCHERIE », écrit encore l'Estoile. Néanmoins, la conversion était dans l'air et produisait une vive effervescence parmi les ligueurs laïques et religieux.

Le maître des comptes, L'HUILIER — celui qui viendra bientôt présenter à Henri les clefs de Paris — jetait de L'HUILE sur le feu et s'élevait contre les propositions de paix et les conseils donnés au Béarnais de se faire catholique. Il était un des QUATRE (qui voulaient se battre, dit la chanson) de la Chambre qui avaient protesté contre l'envoi d'une députation à Henri QUATRE. Ce L'HUILIER fut

nommé, le 9 novembre 1593, quelques mois après l'abjuration, Prévôt des marchands, par Mayenne, à la place de BOUCHER, déposé ce jour. De-là cette épigramme :

En faisant à Paris des Eschevins nouveaux (1),
On y devoit laisser pour Prevost un BOUCHER :
Car, puisque dans Paris il y a tant de veaux (2),
Il faut avoir quelcun qui les sache escorcher.
Blasphemateur cruel, infame en ses amours,
Tu as de ce tyran imité les alleures,
Ainsi pour rendre guais vos miserables jours,
T-ar et T-ybre ont lavé et couvert vos ordures.

Continuons à effeuiller les éphémérides de 1593.

Le 4 janvier avant l'ouverture des « Estats », les ducs de Mayenne et de Guise sortent de Paris avec l'intention de surprendre le RO-y à la RO-che-Guyon. Henri, mis au courant de l'entreprise, se prit à rire, en disant : « Mon cousin de Maienne est un

(1) Ce prévôt des marchands, dégommé, contribuera plus que son successeur L'huilier à l'entrée de Henri IV à Paris. Ils étaient alors « marqués » à l'L (c'est-à-dire Lorrains ou Ligueurs).

(2) Bien qu'à cette époque on commençât à désigner un huguenot par la locution : *Il est de la vache à Colas*, nous ne devons pas en inférer que l'épithète *veau* en dépendait ; elle était synonyme d'imbécile, de badaud. En juillet 1609, Henri IV marchande sa vache à une femme qui passait sur le pont Neuf et lui dit : « Ne voyez-vous pas tous ces veaux qui me suivent ? »

Ces diables de rois, dit Panurge, ne sont que *veaux* et ne savent ni ne valent rien, sinon à faire des maux ès pauvres sujets, et à troubler tout le monde par guerre pour leur inique et détestable plaisir.

Il en est encore ainsi de nos jours, chez les Boches de Guillaume II.

grand capitaine ; mais je me lève plus matin que lui. » Le 8, Mayenne, à la grosse bedaine, revint bredouille à Vichy, où il tomba de cheval et « il avoit falu douze hommes pour le relever ».

En mai 1593, les prédicateurs continuent à déclarer en chaire qu'ils ne veulent point d'un roi ni catholique ni huguenot, l'appelant *Loup, Relaps et Excommunié.*

Le 3 mai, un soldat, nommé Le BÉARNOIS, ayant été tué, le bruit courut de la mort du BÉARNOIS, « ce qui fit tourner la nouvelle en risée ».

Le dernier mai, le petit Briou, un apothicaire, qu'on appelait le *Singe* parce qu'il en avait toujours un en sa boutique, s'étant battu contre un ligueur, fut déféré au duc de Mayenne. Mme de Nemours, mère de Mme de Montpensier, parla en faveur du coupable au duc et demanda son pardon en raison de la simplicité de son esprit. Et pourtant ce Briou avait dit « qu'il eust voulu tenir les deux co....ons de M. le Légat, qu'il en eust donné un à son singe et l'autre à son chat ».

Le dimanche 6 juin, le cordelier Feu-Ardent, dans son prêche à Saint-Jean, assura que « le roy creveroit un de ces jours. Aussi bien, mes amis, il a déjà le bas du ventre tout pourri de ce que vous sçavez ».

Le 6 juillet, prise de Dreux par Henri IV.

Le 18 juillet, le roi assista, pour la dernière fois,

au prêche à MANTES, où demeurait son a-MANTE Gabrielle... « On a remarqué que ce jour estoit la fin des HUICT années révolues, jour pour jour, de la révocation de l'édit fait par le feu Roy (Henri III) au Palais et le HUICTIÈME devant sa conversion et réunion à l'Église catholique romaine. »

Le 24 juillet 1593, veille de l'abjuration, on lança ce sixtain contre les trois docteurs que le roi avait choisis pour son « instruction », Benoist, M. de Bourges et la messe du Roy Bourbon :

De trois BBB garder se doit-on,
De B-ourges, B-enoist et B-ourbon.
Bourges croid Dieu piteusement ;
Benoist le presche finement ;
Mais Dieu nous gard' de la finesse
Et de Bourbon et de sa messe !

1593. ABJURATION DU CALVINISME. — Après avoir quitté Saint-De-NIS (contenant NIS de calvi-NIS-me), Henri IV y revint, mais pour abjurer le calvi-NIS-me, le dimanche 25 juillet. Ce coup de théâtre, ou coup du lapin porté à ses ennemis, déconcerta de plus en plus et ligueurs et Espagnols.

En 15-**89**, il avait fait son **89** à SAINT-Cloud, se laissant proclamer roi de France par Henri III ; puis, à SAINT-Denis (deux noms commençant par SAINT et dont les initiales C, D se suivent), il fit son **93**, en 15-**93**. Aussi, disait-il : « C'est grâce

aux CANONS de l'Église que je suis roi. » Le mot historique : « Paris vaut bien une messe », serait de Sully. Mais le suivant est bien du Béarnais : « Ce sera dimanche que je ferai le sault périlleux », écrit-il, le 23 juillet, à GABRIELLE (rappelant CABRIOLE ou SAUT PÉRILLEUX).

Sa conversion eut lieu sur le conseil de la reine d'Angleterre, fervente protestante, la considérant comme une formalité politique de la plus haute importance à remplir ; mais une conversion de surface : l'Église se contentant de sauver les apparences pour sauver les âmes..

Le 1er août quatre-vingt-TREIZE fut publiée à Paris la TRÊ-ve générale, pour TROIS (TRES) mois.

EXÉCUTION DE PIERRE BARRIÈRE. SACRE DE HENRI IV. — P-IERRE Barr-IÈRE, convaincu d'avoir voulu attenter à la vie du roi, fut exécuté à Melun (BARR-ière rappelle le nom de la duchesse de BAR, sœur de Henri IV).

Le 20 février 1594, on apprit à Paris la nouvelle de la réduction d'Orléans par le roi.

Son sacre fut célébré à CHARTRES (1) (conte-

(1) REIMS, la ville traditionnelle du SACRE, tenait encore pour la Ligue (la région des REINS, en anatomie, est voisine du SACRUM). — Louis le G-RO-s fut sacré à OR-léans (noms qui ont les lettres R, O juxtaposées mais en sens inverse, et Charlemagne fut OYN ou OYNT (mot contenu dans NOYON) à NOYON (dont le nom se lit dans les deux sens). — En 1591, nous le répétons, le roi ayant pris la ville



Fig. 7. — *Entrée de Henri IV à Paris*. D'après le tableau de Girard, gravé par Willmann. Tirée du *Musée de Versailles*. Furne, *édit.*

nant SACRE), le 27 février 1594. C'était la seconde abjuration, la première avait été prononcée au Louvre, pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, le couteau sur la gorge :

On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups.

Ce SACRE porta un coup de MAYET terrible au chef de la Ligue, MAYENNE, qui ne se sentit plus en sûreté à Paris et se retira à Soissons.

Le RENARD Béarnais abjura, sans RENAUDER, le calvinisme entre les mains de l'archevêque de Bourges, RENAUD (que rappellent RENARD et RENAUDER) de BEAUNE. Il fut oint avec le BAUME (rappelant BEAUNE) de la sainte Ampoule de Saint MAR-tin, qu'on conservait à MARmoutier (noms à première syllabe MAR semblable).

Henri, vainqueur d'Ivry,
A Saint-Denis
Se convertit,
Pour entrer à Paris.

Rappelons, avec son historiographe Matthieu, que :

Sa piété n'estoit ny bigotte ny feinte,
Sa vaillance n'avoit temerité ny crainte.

ENTRÉE A PARIS. — L'entrée des **4** mille sol-

de NOYON, il en donna le gouvernement au comte d'Estrées, père de la belle Gabrielle. Comme quoi la vertu... de se faire adorer, est toujours récompensée.

dats de Henri **4** se fit par 3 ou **4** portes, en 159-**4** (millésime terminé par le numéro d'ordre du roi **4**), vers **4** heures du matin, dans la nuit du MAR-di (rappelant MAR-s), le **22** (**2** + **2** = **4** ou **22**, *les deux cocottes* si prisées du Vert-Galant) MARS, le dieu de la GUERRE.

Le roi, qui se fit attendre, retardé par une pluie battante, n'opéra son entrée qu'à **4** heures du matin, selon les uns, et selon d'autres, à midi (**4** + **4** + **4**), par la porte NEUVE (rappelant le pont NEUF) (1) près du Louvre.

Les premières troupes entrèrent vers 2 heures du matin : Vitri et l'avocat Langlois par la porte Saint-Denis, où s'effectuera bientôt la retraite de la garnison espagnole ; NÉ-ret, avec ses six enfants, par la porte NE-uve. Le roi, plus tard, suivit Saint-LUC (le Diable à quatre naquit le jour de Sainte-LUCE qui contient LUC) par la même porte, escorté de ses principaux capitaines : Sull-Y et Montmorenc-Y (noms terminés en Y), Crill-ON et Bir-ON (noms terminés en ON) et d'autres. Cette porte, SIX ans auparavant (le nombre des fils du quartinier Néret qui la franchit le premier), s'était refermée sur l'inverti Henri III (rappelant Saint-LUC à rebours), le *dernier* des Valois, fuyant devant le

(1) Le vieux pont, orné encore de sa statue équestre, a conservé son nom de pont NEUF, qui lui servira de piédestal perpétuel. Avec ce fondateur de l'armée et de la nation, tout reste NEUF.

même Brissac qui la rouvrait au *premier* des Bourbons.

La peinture a célébré l'entrée pacifique de Henri IV à Paris. C'est à la toile pittoresque, mouvementée et quelque peu fantaisiste de F. Girard (fig. 7) que revient la palme. Toutefois, en composant sa magnifique œuvre, le peintre pouvait répéter avec Voltaire, à propos de *la Henriade :* « Je fais un poème et non pas une histoire. » Le roi n'était pas à cheval, mais à pied, l'épée à la main ; Langlois, L'Huilier et Néret lui remirent les clefs de la Ville.

Identifions les personnages du tableau. Henri IV occupe le milieu du groupe principal ; le porte-drapeau est Crillon ; entre ces deux guerriers se voit de Retz ; à la droite de Crillon, Montmorency ; devant ce dernier, le chapeau à la main, Brissac, le gouverneur de Paris. Au premier plan, à gauche du spectateur, Néret marche entre deux de ses fils ; Biron montre le haut de son casque, vers l'épaule gauche du roi ; la tête casquée et empanachée de Sully apparaît près de celle de Henri IV ; son voisin Bellegrade lève et plie le bras gauche sur sa tête ; L'HUI-lier, à pied, présente les clefs de L'HUIS (rappelant L'HUI-lier) de Paris. Du côté droit, au premier plan, Matignion, l'épée levée, chasse un ligueur, tandis que Saint-Luc lui montre, de la main droite, le vainqueur ; enfin, au dernier plan du même côté,

Gabrielle assiste au triomphe de son amant du haut d'un balcon imàginaire.

A l'approche de Henri IV, Mayenne, TERR-ifié, courut vers les Pays-Bas, VENTRE A TERRE, à la lettre, par suite de son embonpoint excessif, chercher les Espagnols, et laissa le maréchal Cossé-Brissac gouverneur de Paris. Celui-ci trahit Mayenne et livra passage au roi. Hen-RI IV p-RIT donc P-a-RIS, sans B-RIS ni sans SAC, mais à l'aide de BRIS-SAC et d'un SAC d'écus, 200.000 livres, disent les uns, 1.695.400 assurent les autres, et le tour du bâton de maréchal. D'où cette paire de distiques :

A LA VILLE DE PARIS PEU AVANT SA RÉDUCTION

Paris, tu es perdu ; ton gouverneur BRISSAC
Mettra ton navire et au BRIS et au SAC.

A LA VILLE DE PARIS APRÈS SA RÉDUCTION

Prends courage, Paris, ton gouverneur BRISSAC
Sauvera ton navire et du BRIS et du SAC.

Donc, le maréchal de la Ligue, Charles Cossé. comte de Brissac, lequel fut, en 15-**88** (**88**, chiffres qui rappellent la forme de B, initiale de B-arricade, BB), le plus intrépide héros des B-ARRICADES (contenant BRISSAC), qui CASSAIT (rappelant COSSÉ) et BRISAIT tout alors (rappelant BRISSAC), en 1594, pour un gros sac d'é-CUS (rappelant Saint-LUC lu à rebours), livra Paris.

Le PET-ulant cardinal de PÉ-LLEVÉ (1) (rappelant P.. et é-CUS), archevêque de Sens, que les Politiques ou royalistes appelaient le cardinal PELÉ, était si furieux de l'entrée de l'hérétique à Paris, qu'il fut en-LEVÉ de dépit et en PÉ-ta ou en « creva de rage », au PIED LEVÉ, dans son hôtel de SENS. (Notre ministre de la guerre (1917), PAINLEVÉ, rappelle PELLEVÉ, comme notre président, POINCARÉ, rappelle PONCARRÉ).

Le roi biconverti — et non pas bigot — se rendit à Notre-Dame, pour entendre chanter un *Te Deum*, aux cris de *Vive le Roi!* Une forte bousculade du

(1) « Marchand de catholicon », au dire de la *Satire Méni-PPÉE* (rappelant PÉ-llevé), drogue merveilleuse qui, conformément aux préceptes des Jésuites, permettait de commettre tous les crimes pour le bien de l'Église, *ad majorem Dei gloriam!*

Dans la harangue que ce prélat prononça aux états de Paris, la *Satire Ménippée* fait allusion à l'incident scatologique et SENS-ationnel qui arriva à la nièce de l'archevêque de SENS, chef du conseil de la Ligue, à l'un des bals donnés par Henri III, dans la salle où se tinrent depuis les états. En dansant la volte, consistant à ÉLEVER (rappelant PÉLLEVÉ) sa dame et à lui faire exécuter une cabriole en l'air, sa danseuse, qui parfuma la danse, était la fille de Charles de PÉLLEVÉ, sieur du Saussay, frère du cardinal. Prise soudain d'une vive colique, elle éprouva le besoin impérieux de sortir et ne put le faire à temps :

On se souvint comme il fut barbouillé,
Dansant la volte, et une bonne piece
Dit que ce fut du KK de sa niepce.
Un autre adjouste, assez bon compagnon.
Fy de la SAULSE (allusion à la SAUSSAY), il y a de l'oignon.

On remarquera le piquant assemblage de mots physiologiques se rapportant à ce pénible accident chorégraphique : PET (PÉ-llevé), KK, SAUCE (SAUSS-ay).

peuple, naguère AFFAMÉ, eut lieu sur le pont Notre-Dame, et fit dire au roi : « Il est AFFAMÉ de voir un Roy ». Puis, il alla dîner de fort bon appétit au Louvre et déclara qu'il accordait le pardon à tout le monde, même aux Seize.

Sur les **4** heures, le duc de Feria sortit par la



Fig. 8. — Porte Saint-Denis sous Charles VI, jusqu'à Louis XIV. Document communiqué par M. G. Cain.

porte Saint-Denis (1) (fig. 8) avec les Mores, Africains, Wallons et Foruscits (*fuorusciti* d'Italie) qui formaient la garnison espagnole de Paris, au nombre de **3.000**, ce que le roi avait d'hommes à Arques,

(1) Ce sera par la même porte Saint-Denis que, SEIZE (rappelant les SEIZE) ans après, le vainqueur des Espagnols sortira, à son tour, de Paris, mais en un cercueil de plomb, précédé de cent gentilshommes et escorté de gardes écossais, dont la principale fonction était la garde du corps du roi.

contre **30.000** au duc de Mayenne. Henri, pour les voir défiler, se mit à l'une des fenêtres, au-dessus de la porte, et salua les chefs principaux, « leur faisant signe de la tête » : *Allés*, leur dit-il, *recommandés-moy bien à vostre Maistre, mais n'y revenez plus* (1) !

Ce résultat fut loin de satisfaire Philippe II, lequel, soutenu par les grenouilles de la Ligue qui demandaient un roi, espérait marier sa fille ISABELLE au duc de GUISE (Gu-IS-abelle) et les faire asseoir sur le trône de France.

La *SATIRE MÉNIPPÉE* — du nom du philosophe grec MÉNIPPE — qui parut le lendemain de l'entrée à Paris du roi SATYRE, acheva de tuer la Ligue. Elle s'effondra dans le ridicule où elle avait commencé avec les momeries des burlesques processions. Ce pamphlet royaliste et national, dont les principaux auteurs étaient P. Pitou, N. Rapin, Passerat et Leroy, fit plus de tort à la Ligue que toutes les victoires de Henri IV et favorisa son avènement. (La phrase suivante aidera à retenir ces noms : ELLE FIT PASSER (PASSER-AT) LE ROI (LEROY) SATYRE (SATIRE) MAL NIPPÉ (MÉNIPPÉE), RAPÉ (RAP-IN) et PITEUX (PIT-OU.)

(1) Pour mémoire. Ils gardèrent néanmoins CA-mbr-AI jusqu'à LOUIS XIV, tandis que les Anglais n'avaient occupé CA-l-AIS (noms de villes commençant par CA et finissant par AI et AIS) que jusqu'à Henri II. Nous verrons le même monarque, le 21 juin 1598, après la cérémonie de Notre-Dame, où la paix de Vervins sera jurée par les députés espagnols, « festoier magnifiquement avec eux ».

Dès le soir de son entrée à Paris, le roi, en habile politique, fit sa partie de cartes avec la fougueuse et claudicante duchesse de Montpensier, sœur de Mayenne, qui voulait naguère « tondre » Henri III avec les ciseaux en or qu'elle portait toujours à la taille (1).

Il racheta son royaume, pièce à pièce, 90 millions et couvrit d'or généreusement tous les principaux chefs. Lorsque le secrétaire Nicolas, ligueur de la veille, lui dit, à son entrée, qu'on a rendu à César ce qui appartenait à César, comme il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu : « Ventre-saint-gris ! répliqua le roi, on ne m'a pas fait comme à Cæsar, car on ne me l'a pas *rendu* à moy, on me l'a bien *vendu !* » Cela dit, ajoute l'Estoile, en présence de M. de Brissac, du Prévòt des marchands et autres « vendeurs ».

Effectivement, il acheta tous les gouverneurs de province. C'était une victoire d'ÉCUS, que rappelle l'entrée, par la porte Neuve, de Saint-LUC (lu à rebours) accompagné de Henri IV.

Le trépidant prédicateur Commolet opéra sa conversion et devint royaliste, à l'exemple de Mme de Montpensier, qui, désespérée de l'entrée du roi, « demandoit s'il y avoit quelcun qui lui peust donner un coup de poignard dans le sein ».

(1) Henri III avait pris cette devise : *Manet ultima cœlo ;* les ligueurs en firent : *Manet ultima claustro.*

Par contre, Madame refusa toujours de se convertir à la religion catholique. Les trésoriers de Paris imaginèrent de lui couper les vivres et de la faire jeûner, disant que « puisqu'elle ne se vouloit convertir et aller à la messe par un mariage et que n'en pouvant venir à bout par le bas, ils tascheraient d'en avoir la raison par le hault ».

Mais nombre de religieux ne désarmèrent point. Un cordelier du pays de Gâtinais prêcha que le Roy ressemblait aux huppes « qui faisoient leur nid de merde ».

Un autre sermonnaire appelait un médecin huguenot, MERDICUS et STERCORARIUS.

PRISE DE LAON. — Le 25 juillet 1594, on reçut la nouvelle de la composition de la ville de Laon (ou LAN). De là ce quatrain :

Le roy Numa par sa prudence
Composa L'AN de douze mois ;
Mais nostre Roy, par sa vaillance,
L'a réduit à moins de trois mois.

Le roi y entra le 2 août.

PRISE D'AMIENS. — Le même jour, le duc de MAYENNE (nom qui se trouve dans AMIENS) fut chassé d'AMIENS, où le roi ne fit son entrée que le 25 août. Il écrivit à Mme de Châtellerault « qu'il reservoit de lui dire de bouche le grand contentement qu'il en avoit ».

SECONDE TRINITÉ DE PENDUS POUR VEN-

GER L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT BRISSON. — Le 27 août 1594, furent exécutés au gibet : AUBIN *prêtre* (1), Jean ROS-EAU *bourr*-EAU et DAN-ÈS SE-*rgent*. Un quatrième de cette FOUR-née, le sergent FOUR-MANTIN, fut condamné aux galères perpétuelles et à assister à la triple pendaison de ses complices.

Il y eut donc NEUF (le TRIPLE de TROIS) victimes se rapportant à ce même forfait.

Sixain sur cette TRIPLE et dernière exécution :

Le *Sergent* fut créé pour le malfaicteur prendre ;
Si condamné à mort, le *Bourreau*, pour le pendre :
Avant la mort, il est par *Prebstre* confessé.
Icy tu vois, Passant, par nouvelle justice,
Sergent, Prebstre, Bourreau, exposés au supplice,
Pour un crime non veu pareil au temps passé.

Le 15 septembre, le roi fait sa rentrée à Paris, aux flambeaux, vers 7 heures du soir, sur un cheval gris pommelé ; il se rend à Notre-Dame, où un *Te Deum* est chanté !

1594. ATTENTAT DE CHATEL. — Cependant, les fanatiques catholiques ne furent pas désarmés ; cinq cents, environ, suivirent les Espagnols. Dix-sept attentats contre la personne du roi échouèrent ; mais il succombera au dix-huitième, celui de Ravaillac.

En 1593, à Melun, on le sait, il échappa aux coups

(1) AUB-in, porteur d'AUBE.

du BATELIER (commençant par BA et finissant par IER, comme BA-rr-IÈR-e) PIERRE B-arr-IÈRE (rappelant un BATELIER de Riv-IÈRE).

Le 27 décembre 1594, il échappe aux coups de JEAN CHATEL (rappelant CHASTE CHASTEL ou CHATEL) qui frappe son contraste le VERT-GALANT, *vulgo* le PAILLARD (1), alors qu'il arrivait d'AMIE-ns et entrait chez son AMIE (rappelant AMIE-ns), Gabrielle d'Estrées. Le premier fut rompu vif, à Melun, et le second tiré à **4** chevaux (rappelant Henri **4** et les unités **4** de 159-**4**), à Paris.

Le couteau de Chatel, au lieu de la gorge, atteignit le roi à la lèvre supérieure du côté droit et lui brisa une dent. Henri IV, voyant près de lui sa folle Mathurine : *Au diable soit la folle !* cria-t-il, *elle m'a blessé.* Mais celle-ci eut la présence d'esprit de courir fermer la porte et le jeune assassin fut pris.

(1) Un jour, Henri IV se trouvait à table en face d'un M. GAILLARD qu'il prit à partie gaillardement : « Quel singulier nom vous avez ! lui dit-il. Il n'y a pas loin de GAILLARD à PAILLARD. — Sire, vous avez raison, repartit l'interlocuteur : il n'y a, en ce moment, que la largeur d'une table qui les sépare. »

Autre trait d'esprit analogue, d'une époque différente. Dans un dîner à Auteuil, M. de Talleyrand, en parlant des ministres du Directoire qui venaient d'être renvoyés, traita sans ménagement l'un d'eux, M. Sottin, ministre de la Police : « C'est, dit-il, un de ces frelons politiques qui gâtent toujours la ruche de l'État. Et puis, quel nom !... De *Sottin* à *Sot*, il n'y a pas loin. — Vous avez raison, reprit un homme de bonne mine qui était vis-à-vis de lui : en ce moment, la largeur d'une table seulement sépare un *Sot* de *Sottin.* » Celui qui fit cette réponse était M. Sottin lui-même, qui avait jusque-là écouté avec patience le libre bavardage de M. de Talleyrand.

Le roi donna l'ordre de le relâcher, puis, ayant appris qu'il était disciple des Jésuites, le fit arrêter.

Ce coup, ainsi que celui de Ravaillac, prouvent la négligence de Henri IV pour sa sûreté. On pouvait l'aborder avec la plus grande facilité. Ce n'étaient pourtant pas les avertissements qui lui manquaient. Même chez sa maîtresse, on entrait comme dans un moulin ou à la cour du roi Pétaud; pensez à Châtel (1).

Ce Châtel, âgé de **19** ans (les chiffres totalisés de **1594** donnent **19**), était un élève des JÉ-suites (dont le prénom JE-an a les premières lettres), « sous lesquels, dit Henri Martin, il avait étudié la philosophie scolastique » ; il fut « poussé par le zèle à sa religion ». Voilà donc où peut aboutir la culture religieuse intensive. Il ne donna qu'un coup de couteau qui, dit une autre version, coupa les DEUX lèvres et brisa DEUX incisives du roi, tandis qu'il se BAISSAIT pour relever DEUX gentilshommes, qui lui BAISAIENT les genoux, suivant le cérémonial des présentations : de Ra-GNY ou Ri-GNY et de Monti-GNY (noms à même terminaison GNY). Ravaillac donnera DEUX coups, dont un mortel. CHATEL (rappelant quelque peu é-CA-r-TEL-é) fut ÉCARTELÉ le même jour et la mauvaise Compagnie de

(1) Selon La Popelinière, chroniqueur de l'époque, il y avait tant de coupeurs de bourses aux états de Blois, l'an 1577, « qu'il en eut qui firent leur coup jusque près la personne du roy : Ce qui vient du trop facile accès que l'on donne à toutes sortes de gens vers le Prince et le mauvais ordre qu'il y a en la garde de sa personne ».

Jésus fut expulsée de France; mais, comme toujours, pour y rentrer bientôt, en 1603. Et le roi — des Poires de bon chrétien — leur lèguera son cœur! Quand on est poire c'est pour longtemps.

Le Père JEAN GUIGNARD, qui a la GUIGNE, fut pendu, en 1596, pour avoir prêché, du haut de la chaire de paix, qu'il était permis de tuer le roi et que le régicide de Jacques Clément commis sur Henri III « avait été un don du Saint-Esprit ».

Le RÉ-GENT (rappelant JEAN et RÉG-icide) de JEAN CHATEL, le Père GUERE-t, vrai nom de GUERRE, et un autre jésuite, HAY, cri ultime que poussa apparemment Guignard à la potence, furent condamnés à un bannissement perpétuel, ainsi que toute la Compagnie de Jésus.

Dans les papiers de Jean Guignard, on trouva cette réflexion odieuse: « On a fait une grande faute à la Saint-Barthélemy de ne pas saigner la vaine (*sic*) BASILIQUE » (du grec *basilikos*, ROYAL), c'est-à-dire Henri de Navarre.

Pour la SAIGNÉE, on ouvre, au pli du coude, la veine médiane céphalique (fig. 9, 10), du côté externe, de préférence à la veine médiane BASILIQUE qui recouvre l'artère humérale (13, fig. 9), laquelle serait exposée à être atteinte par la lancette.

Henri IV fut blessé aux lèvres, chez Gabrielle d'Estrées, où Jean C-hâtel, du C-ollège de C-lermont (mots à même initiale C) se glissa ; ce sera, préten-

dent certains historiens, en se rendant chez une autre maîtresse, — PAU-lette ou PAU-let (rappelant

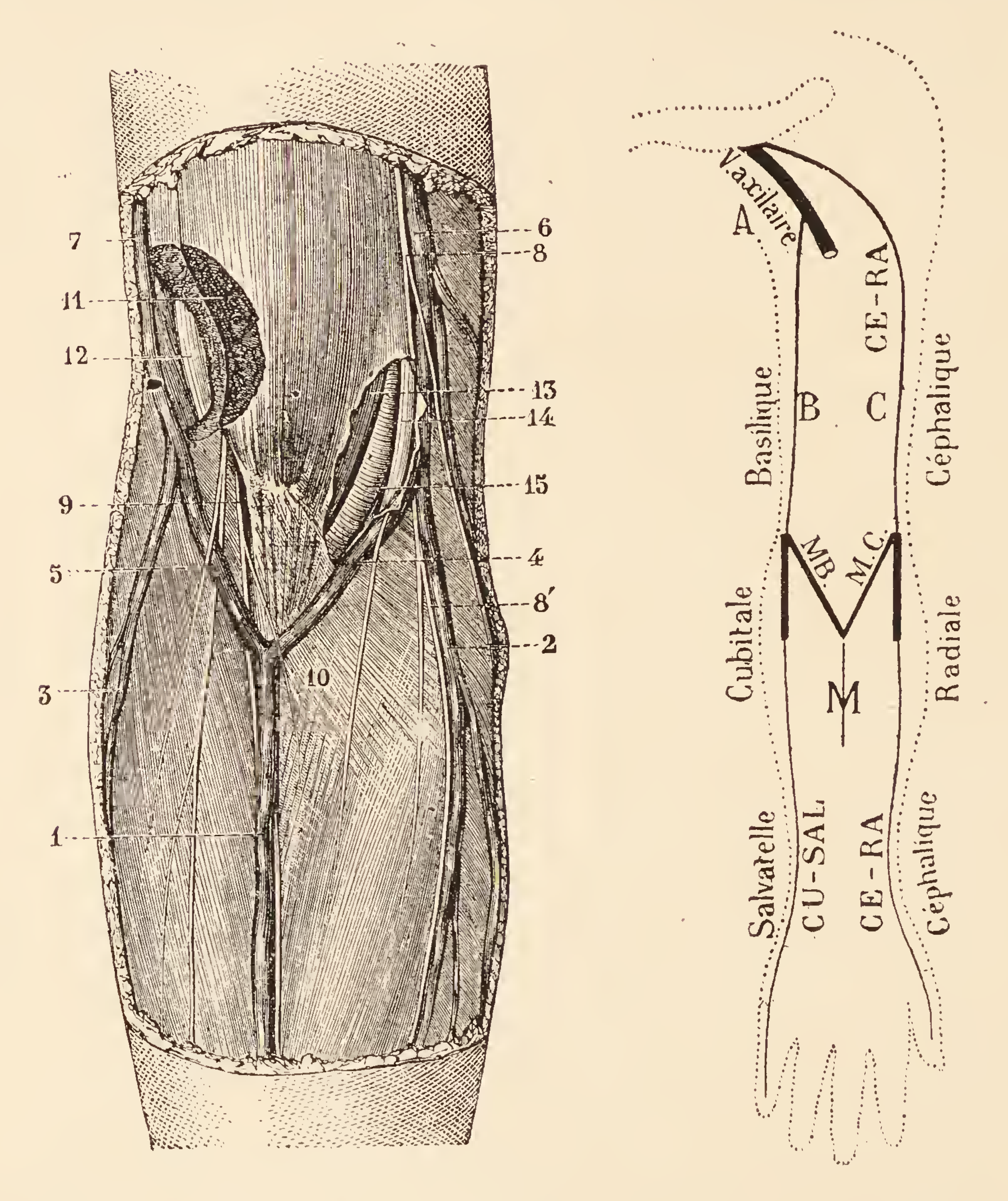


Fig. 9. — Veines du pli du coude droit. Sur 5, veine médiane céphalique, se pratique la saignée ; 4, veine médiane basilique ; 13, artère humérale.

Fig. 10. — Veines du pli du coude gauche. Ces figures sont tirées de notre *Mémento d'Anatomie, Petits moyens mnémoniques.*

PAU et PEAU), — qu'il sera assassiné par Ravaillac F-rançois, F-rère convers aux F-euillants (mots à même initiale F). Dans tous les accidents et forfaits, cherchez la femme, dit un aphorisme policier.

A côté de la *saignée de la veine basilique*, viennent *les pilules Césariennes*. JEAN DURET — le bien nommé pour sa DURETÉ envers les huguenots et dont le prénom était semblable à celui des ennemis du Béarnais, les sinistres JEAN-JEAN, JEAN Châtel et JEAN Guignard, — était médecin de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme, oncle de Henri IV, nommé, nous l'avons déjà dit, Charles X par la Ligue et qui mourut prisonnier de son neveu. Le roi Henri faisait échec et mat au roi de la Ligue. Duret, médecin peu humanitaire, par esprit religieux disait au rouge cardinal qu'il fallait faire avaler à son neveu des *pilules Césariennes*, c'est-à-dire lui donner les 23 coups de poignard reçus par César (1). Ce qui n'empêcha pas ce furieux fanatique, auquel nécessairement Marie de Médicis avait accordé sa confiance parce qu'il détestait son époux, de solliciter de Henri IV la place de premier médecin de la Cour, à la mort de La Rivière. « Qu'il se contente

(1) Henri QUATRE, le CÉSAR français, ne reçut que 19 blessures d'assassins, QUATRE de moins que le CÉSAR romain. (En ajoutant **4**, le numéro d'ordre de Henri **4**, à **23**, on a la série numérale : **2 3**, **4** de trois chiffres significatifs qui se suivent.)

que je le laisse vivre », fit répondre à ce bas solliciteur le bon roi catholique.

Tout comme pour célébrer le brillant fait d'armes d'Arques, on éleva une PYRAMIDE commémorative du crime de Jean CHASTEL, devant la grande porte du Palais du CHASTELET (rappelant CHASTEL). Elle fut abattue à la rentrée des Jésuites, — graine aussi difficile à extirper du sol français que le chiendent d'un champ, — rentrée imposée au Parlement récalcitrant, par Henri IV, le débonnaire.

Ce fut, répétons-le, la seconde PYRAMIDE élevée en l'honneur du Béarnais. La première le fut en mémoire de la victoire d'ARQUES, à la place des trois POIRIERS d'EPIED, sous lesquels il reposa et étendit ses PIEDS après la victoire ; la seconde, pour une POIRE Béarnaise qui crut au repentir de tout ce qui porte robe, en général, et des Jésuites, en particulier.

Le « huguenot hargneux » et intransigeant d'Aubigné, dans ses TRAGIQUES, déclare que Henri IV, étant un parjure, avait été puni par la LÈVRE où il avait péché et où le couteau de Châtel le frappa :

Quand ta bouche renoncera
Ton Dieu, ton Dieu la percera,
Punissant le membre coupable.
Quand ton cœur, desloyal mocqueur,
Comme elle sera punissable,
Alors Dieu percera ton cœur.

Rappelons encore un trait de magnanimité dans un autre attentat. Henri IV décharge en l'air les pistolets d'un capitaine en lui disant : *Vous avez résolu de m'assassiner, je le sais ; votre vie est entre mes mains; voilà ma vengeance.*

Reprenons la suite des menus faits consignés par l'Estoile.

La cérémonie des Chevaliers du Saint-Esprit, qui devait se célébrer, en raison de son institution, le premier jour de l'an 1595, fut remise à huitaine, par suite de la blessure du roi.

Pour remercier Dieu de l'avoir protégé, une procession se fit, le 5 janvier, à travers la Ville ; Henri IV y assista vêtu de noir, fort triste, portant un petit emplâtre sur la plaie. Pourtant, le naturel reprit le dessus aux portes de Notre-Dame et le roi « gossa comme coutume » : PONTCARRÉ (ne pas lire POINCARÉ) étant le seul du Conseil et du Parlement qui ne portait pas la robe rouge, il dit à M. de Longueville : *Voilà Pontcarré qui a oublié d'apporter sa robe rouge, mais son beau nez rouge, il ne l'a pas oublié.*

Le 10 janvier, on pendit le vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs « pour avoir dit, tenant un cousteau, qu'il vouloit faire encore un coup de Saint Clément ».

GUERRE AVEC L'ESPAGNE (1595-98). BATAILLE DE FONTAINE-FRANÇAISE. — Le 17 janvier, Henri IV déclara la guerre au roi d'Es-

pagne, Philippe II, qui, nous le répétons, projetait de faire couronner reine de France, sa fille Isabelle en la mariant au jeune Charles de Guise, l'évadé de Tours. Henri battit le duc de May-ENNE à Font-AINE-Française (même consonance terminale) et le frère des Guises pouvait dire : « FONTAINE, je ne boirai plus de ton eau. »

PRISE ET REPRISE D'AMIENS (1). — Après Fontaine-Française (1595), Henri IV enleva encore Laon ou L-AN, Rou-EN (même consonance finale), puis Ami-EN-s, qu'il pr-IT, perd-IT et repr-IT (même consonance ultime). Le Français Mayenne, aidé des

(1) En avril, un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame pour la réduction de Vienne en l'obéissance du roi. — Autre *Te Deum*, le 22 mai, pour la réduction d'Autun. — Le 27, la ville de Nuits, en Bourgogne, est remise en l'obéissance du roi. — Le 28, défaite de Mayenne à Dijon, pris par Henri IV qui écrit à sa sœur, Madame : « *Vous ay veue bien près d'estre mon héritière.* » — Le 22 juin, bonne nouvelle de la prise de Han sur les Espagnols. Le 27, DOULEUR-euse nouvelle de la défaite des Français devant DOURLANS, en Picardie. L'amiral de Villars est tué. — En août, siège de CAMBRAI (rappelant le mot de CAMBR-onne) par le duc de FUENTÈS, que les Français appelaient par dérision FIENTÈS. — Le 4 septembre 1595, le roi fait son entrée à Lyon. — Le 9 octobre, prise de Cambrai par les Espagnols. Notre BALAGNY (rappelant BALANITE de Henri IV) est battu et sa femme en meurt de chagrin. Le roi part de Lyon pour secourir Cambrai, mais trop tard.

Toute la Provence est troublée par son mauvais génie, le duc d'Épernon (ou Desparnon). Le comte de Gourdon, qui était bossu, sollicite du roi l'investiture de tous les gouvernements du duc rebelle, Henri lui répond « qu'il se devoit contenter du haut de chausses et que le pourpoint ne lui eust pas esté bon », à cause de sa gibbosité.

Espagnols et des Italiens de Vel-ASCO, gouverneur de Milan, fit FI-ASCO contre le parfait FRANÇAIS Henri IV, à Fontaine-FRANÇAISE.

Les Espagnols sont battus en Bourgogne, mais les Français ont la GUIGNE en Picardie : ils perdent GUINES, A-rras, A-rdres, puis A-miens (trois villes à même initiale A). L'ennemi s'empare d'Amiens par un stratagème renouvelé de celui qui ne réussit guère à Henri IV, au siège de Paris. Plusieurs Espagnols, déguisés en paysans, introduisent en charrettes dans la ville des sacs de noix et de pommes : adroitement, ils en délient un qui se vide devant le corps de garde. Pendant que les soldats français s'occupent à ramasser ce butin, ils sont massacrés par les Espagnols travestis (10 mars 1597).

Parmi les ligueurs que Henri IV avait refusé d'acheter ou ne put gagner, figurait le col-ONE-l R-O-S-NE (rappelant ROSNY ou Sully), à qui la Ligue avait donné le bâton de maréchal de France, grade dans lequel le roi refusa de le confirmer. Le mécontent se retira en Flandre et aida les Espagnols à surprendre Amiens.

A la nouvelle de la SURPRISE d'Amiens, Henri IV fut aussi SURPRIS que les Amiénois : il sortait du bal « las d'y avoir dansé ». Plus de cavalcades — aux côtés de la belle Gabrielle, marquise de Monceaux (1), qui « étoit à cheval et montée en homme »,

(1) La même année, le roi achète le duché de Beaufort à Madame de Monceaux et, de marquise la fait duchesse, le 10 juillet.

habillée de vêtements VERTS, sa couleur (rappelant VERT-Galant) ; il abandonne les délices de la nouvelle Capoue en s'écriant : *Allons ! Ç'est assez faire le roi de France, il est temps de faire le roi de Navarre !* Il le fit si bien qu'il reprit la ville, après cinq mois de siège (25 septembre 1597). Il laissa la VIE aux habitants et de VIC pour gouverneur. Le duc de Mayenne qui, nous le verrons bientôt, avait fait sa soumission au roi (janvier 1596), s'y distingua sous les ordres de son ennemi de la veille.

De toutes parts fort désirée,
La paix est conclue à Vervins,
Quinze cent nonant'huit, l'année
D'après la reprise d'Amiens.
A la même époque, de Nantes
Le célèbre Édit est rendu,
Et les églises protestantes
Voient enfin leur droit reconnu.

(Am-IENS rime avec Verv-INS.) Mais n'anticipons pas.

Lorsque deux ans avant, en octobre 1595, le roi arrivait à Amiens, harassé de fatigue par la course qu'il venait de faire pour secourir Cambrai, on vint lui faire une harangue de bienvenue. Celui qui porta la parole commença par ces mots : « Roy bénin, très

Depuis ce jour, on l'appela la duchesse de Beauf-ORT, mais de mauvaises langues la dénommaient la duchesse d'OR-dure.

grand et très clément... — Dites aussi, interrompit le roi, et très las... »

Quelque temps auparavant, raconte l'Estoile, « ung autre s'estant présenté à Sa Majesté sur l'heure du dîner, comme il eust commencé sa harangue par ces mots : « Agesilaüs, roy de Lacédémone, Sire... », le Roy oiant doute que cette harangue fust un peu longue, en l'interrompant lui dit : « Ventre-saint-« gris ! j'ai bien ouï parler de cet Agesilaüs-là ; mais « il avait disné, et je n'ai pas disné, moi. »

Une autre fois, un député de Bretagne lui débitait une longue harangue; le roi, après l'avoir prié, à deux reprises, d'abréger, se leva et laissa l'orateur bouche bée : « Vous direz le reste, ajouta-t-il en se retirant, à maître Guillaume. »

Fermons cette longue parenthèse et reprenons l'ordre chronologique.

1595. ABSOLUTION DE CLÉMENT VIII (1) (18 septembre d'après l'Estoile, 17 novembre selon d'autres). — Il ne manquait que l'absolution du pape. A cet effet, le cardinal Armant D'OSS-at (rappelant DOS), qui montra son... DOS, et JACQUES du P-ERR-O-n (rappelant T-ERRE, SAINT-PIERRE,

(1) Dix ans avant, SIX-te-QUINT — qui contrefit l'imbécile pendant QUIN-ze années, si bien qu'étant cardinal de Montalte, on l'appelait l'AN-e d'AN-cône — excommunia Henri QUATRE, en 1585. (Les noms du pape et du roi, SIX-te-QUINT et Henri QUATRE, rappellent, à rebours, la série des trois chiffres significatifs : QUATRE, CINQ et SIX.)

SAINT-PÈRE et aussi JACQUOT, le nom des PER-RO-quets), évêque d'Évreux, qui se mit ventre à TERRE, furent envoyés, l'année suivante, à SAINT-PIERRE de Rome pour l'obtenir. Le SAINT-PÈRE décida que Henri IV serait reçu dans le giron de l'Église, à la condition que les mandataires du roi fussent fustigés en son lieu et place, selon le protocole liturgique. D'OSSAT en-DOSSA la corvée, ainsi que son compagnon. Le rite catholique consistait à s'étendre sur le sol et à recevoir, comme pénitents publics, des coups de baguette sur le... DOS, au nom du roi, pendant le chant du *Miserere*, qui précède le supplice des criminels (PERRON et OSSAT rappellent, répétons-le, les montagnes thessaliennes PÉLION et OSSA entassées par les géants).

Les messagers se soumirent à ce cérémonial humiliant et TORD-ant, imaginé par le jésuite TORRE-DO (rappelant TERRE, DOS et TORD-ant). La scène à faire s'effectua sous un échafaudage, dressé dans la basilique de Saint-Pierre. Le pontife, en donnant de sa verge la fessée aux deux comparses, déclara nulle l'absolution accordée au roi par un prélat français et la lui octroya de nouveau, en le proclamant *urbi et orbi* roi de France et de Navarre.

Henri IV reconquit son royaume par la m-ESSE et « reçut, dit Voltaire, le fouet à Rome sur les f-ESSES de deux prêtres français ». (Le 8 couché ∞

du numéro d'ordre de Clément a la silhouette des FESSES).

Voilà comment Henri, pour être roi de France,
Soumit ses cardinaux aux verges d'Hildebrand (1).

Les libelles et épigrammes sur la cérémonie de « la fessée » par procuration, à l'effet d'obtenir l'absolution pontificale, furent « semés » copieusement par les huguenots mécontents. Ces sarcasmes visaient surtout Du Perron qui briguait le chapeau cardinalice, octroyé à d'Ossat.

Monstrez au doigt ce macquereau,
Qui vient de briguer un chappeau
De la boutique Vaticane,
Et pour faire un marché pour soi,
A vendu l'honneur de son Roy
Et de l'Église gallicane.
Puisqu'il en est ambassadeur,
Et qu'il aspire à la grandeur
De la Cardinaulté romaine,
Je conclus nécessairement
Que l'on resouldra promptement
De faire Pape La Varaine (2).

Autre brocard sur les coups de houssine reçus par

(1) Le rimeur confond avec Henri IV d'Allemagne, que Grégoire VII humilia à Canossa, lors de la querelle allemande dite *des investitures*. Voir plus haut et plus loin.

(2) M. de La Varenne était le mari complaisant de Mme Charlotte des Essars, une des favorites du roi, vers 1607 ; son ROMÉO royal la créa comtesse de ROMO-rantin.

le même délégué, pour pénitence de l'hérésie du roi, son maître :

D'un si leger baston ne doit estre battu
Le Perron, à vos pieds laschement abbattu :
Sa coulpe vers son Roy est par trop criminelle.
Si la verge de fer que Christ tient en sa main,
Vous tenez en la vostre, ô Vicaire Rommain,
Rompez-lui tout d'un coup les reins et la cervelle.

COMPARAISON DES HUMILIATIONS SUBIES PAR LES DEUX HENRI IV, DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE. — Le premier tendit les... épaules, par procuration, aux verges de Clément VIII. Le second CANA à CANOSSA (1) devant Grégoire VII H-I-ld-EBRAND, I-n-ÉBRAN-lable, et la comtesse TO-quée de TO-scane, MATHILDE, à laquelle Grégoire pouvait chanter, comme Fernand dans *la Favorite :*

O MATHILDE ! idole de mon âme !

et qui, comme la PAULI-ne de POLY-eucte (noms à deux syllabes de même consonance), n'attendait pas la mort de ses maris pour se convertir et pouvoir mettre en action, avant la lettre, ce vers cornélien :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée !

La pénitence du Henri IV allemand fut moins douce que celle de son homonyme. Quand il vint à Canossa solliciter son absolution, après avoir été

(1) CANO-SSA dépend de la commune CANO-d'en-ZA.

frappé, non pas de verges mais de censure ecclésiastique, il resta nu-pieds, dans la neige, en chemise de laine, avec sa femme et son fils, fin janvier 10-77 (millésime, nous le répétons, terminé par le numéro d'ordre de Grégoire 7). Tous les TROIS attendirent TROIS jours et TROIS nuits, à la porte du château fort où s'étaient retirés « la grande comtesse » et le pape, son amant mystique mais non pas de cœur : idéales âmes-sœurs ! Précisément, le roi d'Augsbourg était accusé d'avoir fait assassiner le mari de Mathilde.

Après ce SALE tour, Hildebrand mourut en exil, à SALE-rne (nom contenant SALE).

Faut-il rappeler que GRÉGOIRE VII n'avait rien du « fameux docteur GRÉGOIRE » ? CLÉMENT VIII fut plus CLÉMENT. Quant à Alexandre III, pour humilier Frédéric Barberousse, il se contenta de lui passer le pied sur la nuque ou sous le nez, en guise de pied de nez.

LE CONFESSEUR DU ROI. — Ouvrons encore une parenthèse relative au CO-nfesseur du roi, le PÈRE PIERRE CO-TON (dont les premières lettres sont celles de CO-nfesseur). On disait de notre joyeux Henri que les remontrances de son confesseur ne parviendraient jamais à le guérir de certaines faiblesses, parce « qu'il avait du COTON dans les oreilles ». Cela se répétait encore en vers que l'Estoile a consignés dans son *Journal* :

J'avois toujours bien ouï dire,
Depuis le temps que j'ai vécu,
Que quiconque étoit notre Sire,
De coton se torchoit le c..,
Mais notre Roy, par grand merveille,
De COTON se bouche l'oreille.

Et comme le jésuite contribua à obtenir, en 1603, le rappel de sa congrégation qui devait prouver toute sa reconnaissance en le faisant assassiner (1), on disait aussi : « Notre roi est un bon prince, c'est dommage qu'il ait du COTON dans les oreilles. » Ou encore : « Le fin COTON vient d'Espagne (2). » Mais il ne s'émouvait pas des railleries de ses nombreux ennemis (3).

(1) « Le but justifie les moyens » était une des maximes favorites du général des Jésuites, Lainez.

(2) Né en 1564, non pas en Espagne, mais dans la petite ville de Néronde (Forez), dans le Lyonnais, dont son père Guichard-Coton était gouverneur et qui fut aussi secrétaire de Catherine de Médicis.

(3) Exemple de paronomase : « Votre sceptre, disait le P. Coton, est un caducée qui con-DUIT, in-DUIT et ré-DUIT les âmes à ce qu'il veut. »

Le P. Garasse raconte dans ses *Mémoires*, qu'étant à Cognac, en 1622, il fut invité, avec le P. Suffren et le P. Coton, chez un bourgeois de la ville : « Il y avait sur la table une vinaigrette de terre cuite, en habit de cordelier, de l'invention de quelque potier huguenot. Pour s'en servir, il fallut de nécessité lui renverser les pieds en haut afin de faire couler le vinaigre qui sortait par le capuchon. Donc en renversant cette cruche, je m'aperçus qu'elle avait au bas ces paroles gravées dans la terre : *Pauvre Coton !* De quoi étant fort étonné, je la montrai à tous les Pères, surtout au P. Coton qui, nonobstant sa gravité, en pensa perdre contenance, tant il en fut surpris et transporté de rire. »

A la prière du cucullé, il remplaça son juron JARNIDIEU — Je renie Dieu — par JARNI-COTON (1).

Le Père Coton, plus heureux que son pénitent, échappa à une tentative d'assassinat, tandis qu'il se rendait chez le roi en cabriolet : un coup d'épée perfora la capote du véhicule et érafla la nuque du révérend Père.

Anagramme du jésuite PIERRE COTON : *Perce ton Roi.*

Ton nom te dit, de par Pluton :
Perce ton Roi, Pierre Coton.

Janvier 1596. MAYENNE SE RÉCONCILIE AVEC HENRI IV. — May-ENNE, à la grosse bed-AINE, vint trouver Henri à M-on-CEAUX-en-Brie (Seine-et-Marne), pour se réconcilier. Son nouveau sujet se jeta aux genoux du roi, assis sous un dais : *Mon cousin*, lui dit-il, *est-ce vous? ou si c'est un songe que je voy?* Henri l'embrassa et lui joua le TOUR de lui faire faire, au pas de course ou par SAUTS (rappelant M-on-CEAUX), « le TOUR du propriétaire », d'abord de sa chambre, de son cabinet, puis de son jardin. Et quand il fut à bout de souffle,

(1) Dès son enfance, on avait permis au Béarnais de sacrer : *Ventre-saint-gris!* terme de dérision donné aux moines, surtout aux Franciscains, dont le fondateur de l'Ordre, saint François, était dénommé « saint gris », de la couleur du costume.

« suant, soufflant, étant rendu » et pouvant répéter avec Molière :

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre :

« Je vais un peu trop vite, lui dit Henri en riant ; touchez-là, mon cousin, voilà tout le mal et le déplaisir que vous recevrez de moi et la seule vengeance que je tirerai de vous. »

Mayenne aurait pu être caricaturé comme Luther, portant son ventre sur une brouette.

On disait communément que le Béarnais, plein d'activité, ne demeurait pas si longtemps au lit (quand il y était seul) que le duc de Mayenne à table ; l'un appréciait la belle chair et l'autre, la bonne chère.

PRISE DE CALAIS. — Le 21 avril 1596, CAlais fut pris par le CA-rdinal d'Autriche, parti pour sauver La Fère. Il s'en était emparé par le même stratagème que le duc de Guise employa pour enlever Ca-LAIS aux Ang-LAIS. Après Calais, le cardinal prit ARD-res, tandis que l'ARD-ent Vert-Galant « s'amusoit un peu beaucoup avec Madame la Marquise de Monceaux ». De là ce quatrain sarcastique :

Ce grand Henri, qui vouloit estre
L'effroi de l'Hespagnol hautain,
Maintenant fuit devant un prestre
Et suit le c.. d'une p.....

Distique latin non moins caustique sur le même thème :

Te Mars evexit, Venus opprimit. O scelus! Ensis
Cuspide quod partum est, cuspide penis abit.

(Mars t'exalta, Vénus t'écrase. Quelle scélératesse ! Ce qui vient par la pointe de l'épée s'en retourne à celle du pénis.)

La sagesse des nations, de nos jours, dit plus congrûment : *Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour* ou *vice versa : Ce qui vient du tambour s'en va par la flûte.*

Le 24 mai, on chante un *Te Deum*, à Paris, en l'honneur de la reddition de La FÈRE au roi (rappelant la FÈVE des ROIS).

Le 16 octobre 1596, Henri IV se rend à Rouen, où il avait réuni des états.

159-**8**. FIN DES HUIT GUERRES RELIGIEUSES. TRAITÉ DE VERVINS (1). ÉDIT DE NANTES. — Le duc de MER-CŒUR, le dernier et le plus opiniâtre chef de la Ligue, que les pamphlets appelaient le Dieu MERCURE, par opposition au Dieu MARS, représentant Henri IV, tenait encore

(1) Qui fit donner à Henri IV, ce roi des braves, plein de VERVE (rappelant VERVINS), le titre de GRAND, seul monarque de France qui en fut digne : « Il avait, selon de L'ESCURE, sur saint Louis l'avantage de la victoire, et sur Louis XIV, l'avantage de la bonté » et, ajoutons, de la tolérance : le Roi-Soleil n'eut que l'art de transformer son palais en maison de tolérance, à laquelle son successeur annexera un parc aux cerfs et aux biches.

la Bretagne, qui fut réduite par le roi. Le duc se soumit à contre-CŒUR, en MARS (1) 15-**98** (millésime rappelant les **8** guerres de religion et terminé par deux chiffres **98** allégorisant le Don Juan béarnais) et livra au roi MARS la capitale N-ANTES, d'où jaillira l'édit de N-ANTES, AV-ANT (en latin ANTE compris dans N-ANTE-s) l'ent-ENTE de Vervins.

Comme pour beaucoup de traités, la conclusion fut celle des comédies : un mariage, celui du jeune César avec la fille du duc de Mer-CŒUR qui unirent leurs CŒURS. Quand le petit prince vint trouver le roi VERT-Galant au VER-GER, près d'An-GERS, « en passant au milieu des gardes de Sa Majesté pour lui baiser les mains, raconte Pierre de l'Estoile, fust crié par eux tout haut : *Il a chier au lit !* » Le langage de la Cour était alors celui de nos basses-cours.

Épinglons, vers la même époque, un trait d'esprit du souverain. La duchesse de Mercœur ayant trouvé, un jour, le roi en train de « faire les cheveux » à son petit César, lui demanda, en riant, s'il était possible qu'un grand roi comme lui fût bon barbier.

— *Pourquoi non, ma cousine?* répondit Henri IV. *Voiez-vous point comme je l'ai bien faite, ces jours passés, à Monsieur de Mercœur vostre mari?*

(1) Le même mois, à Pâques, Henri eut BARRE sur le duc de Savoie et lui enleva BARRAU.

Après la Bretagne, les Espagnols « restent seuls avec leur déshonneur » et se résignent à traiter, à VER-VINS avec le VERT-Galant et en prenant force VERRES de VIN et GATEAUX (rappelant VERVINS et CATEAU-Cambrésis), le 2 du joli mois de mai.

Ce traité, simple copie de celui de CATEAU-Cambrésis, fut signé DIX-NEUF jours (rappelant l'âge de Châtel, 19 ans) après l'ÉDIT DE NANTES (13 avril); il acheva d'a-NÉANT-ir la Ligue. Édit qui, à son tour, sera a-NÉANT-i (rappelant NANTES) ou révoqué par Louis XIV, en 16-85; RÉVOCATION ou seconde Saint-Barthélemy qui sera, enfin, a-NÉANT-ie ou RÉVOQUÉE par Louis XVI, en 17-87, lequel établira définitivement le principe de la liberté religieuse, proclamée par Lhospital, respectée par le cardinal de Richelieu et supprimée par l'époux ramolli de la veuve Scarron, son ex « bonne d'enfants », dit V. Sardou, son mauvais génie.

Retournez les deux derniers chiffres **98**, de l'année de l'édit de Nantes, vous aurez **89**, date libératrice de l'humanité tout entière. (Soient les trois dates ayant pour unités les chiffres impairs **5**, **7**, **9** : **85**, **87**, **89** à rebours ou 98).

L'édit de Nantes fut, après la conversion, le coup de grâce de la Ligue et aussi de son principal soutien, l'o-DIEUX Philippe DEUX, qui mourut quatre mois et demi après, le 15 septembre 98, desséché par

la rage et l'étisie (1). Il avait régné quarante-DEUX ans... de trop, DEUX fois plus que le bon Henri IV.

Henri **4** avait mis **4** ans, depuis son entrée à Paris et l'attentat de Châtel en 9**4**, pour soumettre la Ligue, en 9**4** + **4** = 98. De même, Henri **4** mit **4** ans (1590-9**4**) pour faire la conquête de Paris.

L'édit de Nantes accordait la liberté de conscience et le libre exercice de la religion réformée, excepté aux villes SAINTES de Paris et des résidences royales, dans un rayon de CINQ (rappelant SAINTES) lieues.

Tout d'abord, le Parlement refusa d'enregistrer l'édit de Nantes; Henri IV l'y força, en disant : *Je viens demander vos conseils, les croire, les*

(1) Pierre de l'Estoile a recueilli cette oraison funèbre et épigrammatique, qu'on appelait alors « un tumbeau », du roi d'Espagne :

Il est donc mort ce grand, ce tiran, ce monarque,
Ce marrau bravedieu, ce monstre ambitieux,
Qui pensoit cuitant l'ordonnance des Cieux,
Braver Pluton, la mort, les destins et la Parque,
Mais Carron l'a passé, qui avec lui embarque
Ceste inquisition dont le feu furieux
A si longtemps bruslé les hommes généreux,
Conduisant aux Enfers ce triomphe en sa barque.
Il fist mourir sa femme et tua son enfant,
Il pilla Portugal, injuste, triomphant
Des Roiaumes d'autrui, et puis insatiable,
Pauvre en son abondance, il brouilla les François,
Fist mettre à mort le Roy, viola toutes lois,
Ores jouet des morts, et des vivants la fable.

En septembre, 1598.

Le même chroniqueur fait remarquer ailleurs que « dans le nom de Philippes d'Autriche, il s'y trouve : *Philippes est l'Antechrist;* et si on adjouste *des Hespagnes*, il y aura : *Philippes est l'Antechrist des églises* ».

suivre, et me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi; mais mon amour pour mes sujets me fait trouver tout facile et honorable.

« Je suis fort étonné, Sire, lui fit observer Gabrielle, que Votre Majesté ait parlé de se mettre en tutelle.
— Ventre-saint-gris ! répondit le roi, il est vrai; mais je l'entends avec mon épée au côté. »

Le Parlement se décida, enfin, le 25 février 1599, à publier l'édit, remis du mardi, 23, jour de Carême-prenant, au lundi, de peur qu'on ne dît : « Que c'estoit l'édit de *Quaresme-prenant* », les trois jours gras des déguisés qui précèdent le mercredi des Cendres.

LE DIT traité de Vervins avec l'Espagne, après l'ÉDIT, mit fin aux guerres de religion; ce qui prouve que cette nation ultra-catholique était le brandon de discorde de la France. Les 8 (1) (chiffre ayant la forme des seins **∞**) guerres religieuses durèrent **36** ans (chiffres ayant la silhouette d'un fessier **ω** ou **3** couché et d'un phallus, le **3** symbolisant les pères fouetteurs et le **6**, le Vert-Galant) et se terminèrent en 159-**8** (année se terminant par le même chiffre **8**).

RÉSUMÉ DES GUERRES RELIGIEUSES OU

(1) **4** sous Charles IX et **4** sous Henri III; la dernière se prolongea sous Henri IV.

CIVILES ET SI VILES. — Leur durée, nous venons de le dire, est de **36** ans (la moitié de **72**, derniers chiffres de l'année de la Saint-Barthélemy 15-**72**); elles se terminèrent en **98** (dont les chiffres multipliés **9** × **8** font **72**, le millésime fatal).

DÉNOMINATION DES HÉRÉTIQUES. — 1° *Réformés* (Érasme et Lefèvre d'Étaples sont les précurseurs de Luther). — 2° *Luthériens.* — 3° *Protestants* (1). — 4° *Religionnaires.* — 5° *Huguenots* (2) (d'un mot allemand signifiant « confédéré »). — 6° *Calvinistes.* — 7° *Parpaillots* (sobriquet donné aux calvinistes). — 8° *Être de la vache à Colas* (en septembre 1605) ou *sentir le fagot.*

GUERRES DE RELIGION. TRAGÉDIE HISTORIQUE. **PROLOGUE**. — M-ASS-acre (contenant ASS de V-ASS-Y) de VASSY (VA-Z-Y), PREMIER MASS-acre (rappelant MARS), PREMIER MARS. Les croisés opèrent en province : les CA-tholiques sous la direction de Mont-LUC (rappelant MON C.. et CACA) et les protestants, commandés par des

(1) Les *luthériens* furent appelés *protestants* depuis la diète de Spire, 1529, où ils avaient protesté (SPIR-*itus sanctus* rappelle SPIRE), contre un édit qui leur était défavorable.

(2) HUG-ue-NOT vient de *Eid*-GNOSS-*en*, alliés par la foi, ou d'une porte dite HUGON de TOURS (TOUR et SPIRE sont synonymes : une SPIRE est une TOUR d'une SPIR-ale).

L'archidiacre de l'Église de Lyon, Gabriel de Saconay, vers 1569, appelait les huguenots, HUGUENONS. On prétendait, ajoute Champfleury, que le nom de huguenot venait de celui de guenau ou GUENON.

ADRETS (rappelant *Robert Macaire* ou *l'Auberge des Adrets*), chef protestant fameux par sa cruauté qui mourut catholique.

1er ACTE. 1re GUERRE CIVILE 156-**2-3** (**1er-2-3**). TROIS (TRI) TRI-umvirs à Paris.

1er Tableau. 1re Bataille. Rouen. ANT-oine de Bourbon, TUÉ en piss-ANT (mot terminé par les lettres ANT qui commencent ANT-oine) (1).

2e Tableau. 2e Bataille. DREUX (DEUX) 156-**2** (2e-**2**). Saint-An-DRÉ (rappelant DREUX) TUÉ. (Édit du 1er janvier).

3e Tableau. 3e Bataille. ORLÉANS 156-**3** (3e-**3**). Franç-OIS (rappelant tr-OIS et Amb-OIS-e) de Guise TUÉ.

1re PAIX d'Amb-OIS-e.

INTERMÈDE. — En **66** (chiffres ayant la forme du **b** minuscule initiale de **b**-ayonne et de **b**-arthélemy), conférence de B-A-yonne avec le duc d'A-lbe, sur la préparation de la Saint-B-A-rthélemy (noms commençant par A, B).

2e ACTE. 2e GUERRE CIVILE, **1567-8**

(1) Ce prince embrassa, en 1558, la religion réformée; plus tard, il rentra dans le GIRON de l'Église romaine, en entrant dans celui de Mlle du ROUET (rappelant ROUEN), dont les charmes n'avaient pas été étrangers à sa conversion. Bientôt après, il fut blessé au siège de ROUEN (rappelant ROUET), et mourut le 17 novembre 1562. — Antoine de BOURBON fut TUÉ au SIÈGE de RO-uen (noms rappelant RO-me, au SIÈGE de laquelle fut TUÉ le connétable de BOURBON).

quatre chiffres de ces millésimes se suivent **5**, **6**, **7-8**.)

1er Tableau. 1re Bataille. SAINT-DENIS, 10 novembre 67. Anne 1er de Montmorency TUÉ.

2e PAIX. LONJUMEAU, 27 mars 68.

2e Tableau. 2e Bataille. CHARTRES, 68.

3e ACTE. 3e GUERRE CIVILE, 69-70. Chefs de BRI-gands : BRI-quemont (rappelant BRI-gands) avec COLLIERS d'appareils de L'OUIE (rappelant LOUIS) ou d'OREILLES (lettres contenues dans COLLIERS) de prêtres, chef des protestants, et LOUIS de Bourbon, chef des catholiques.

1er Tableau. 1re Bataille. JARNAC, 69. CO-ndé TUÉ.

2e Tableau. 2e Bataille. LA BELLE, nom prédestiné, où le Vert-Galant fit ses débuts.

3e Tableau. 3e Bataille. Mon-CO-ntour, 69. CO-ligny battu.

3e PAIX, de St-GERMAIN, 70, dite *B-oiteuse* (initiale de B-iron) et *Mal assise*, seigneur de MALASSISE.

INTERMÈDE. SAINT-BARTHÉLEMY (1), 24 août **72** (fig. 11) (l'addition de ces deux chiffres **7** + **2** donne **9**, numéro d'ordre de Charles **9**). Ordonnée par CHA-rles 9, le CHA-sseur de lapins

(1) Le signal du massacre des « Vêpres parisiennes » fut donné par le premier coup de son des matines de Saint-Germain-des-Prés, « qui fut, à cause de ce, appelé les *Matines de Paris* ».

et de huguenots par l'une des fenêtres du Louvre, et non pas par « le balcon » qui a passé longtemps pour historique et n'existait pas alors. Peu importe l'exactitude de la topographie, le fait est véridique, relaté par un contemporain à même de se documen-



Fig. 11. — Second massacre. La Saint-Barthélem-Y, 15-**72**, dix ans après le premier massacre de Vass-Y, 15-**62**.

ter à la Cour — Brantôme — et d'ailleurs caractéristique du sinistre Charles IX (1).

Remarquons que la paix de Vervins et l'édit de NANTES, qui a-NÉANT-irent les guerres civiles, ont été signés en **98** (dont les chiffres multipliés par eux-mêmes **9** × **8** donnent **72**). La révocation de l'édit de Nantes eut lieu en 16-**85** (deux chiffres

(1) Sous l'instigation de Catherine de Médicis et des Guises.

qui peuvent être représentés par trois vipères (fig. 12), dont deux enlacées, — le roi avec Mme de Maintenon — et Louvois).

4e PAIX, en 1572.

4e ACTE. 4e GUERRE CIVILE, 72-73. Siège

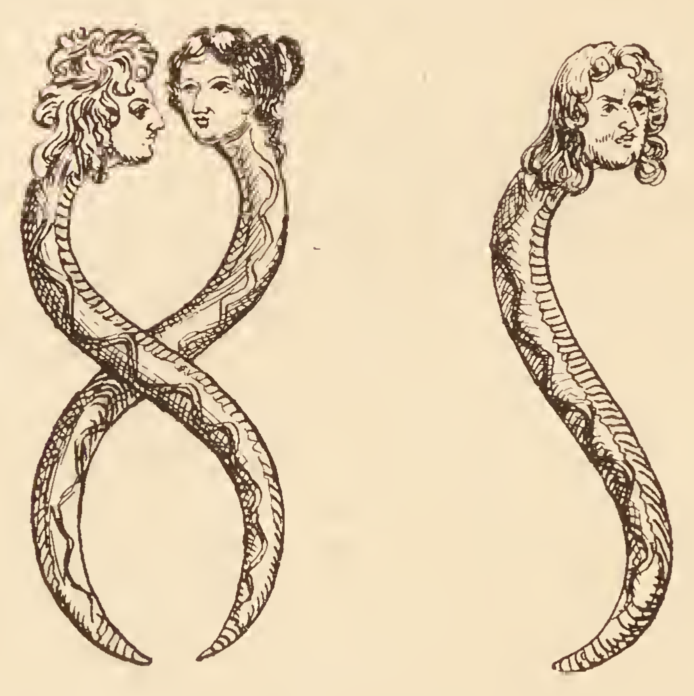


Fig. 12. — Révocation de l'édit de Nantes ou Saint-Barthélemy du Midi ou des Cévennes, 16-**85**, date représentée par deux vipères enlacées, Louis XIV et Maintenon, et une vipère isolée, Louvois, qui, par discrétion, tourne le dos au couple royal; s'il le regardait, il présenterait la silhouette d'un 2, comme dans les *Vèpres siciliennes* **282**, rappelant **2** vipères enlacées ou **8** entre **2** vipères isolées tournées à gauche. (Dans VIPÈRES, il y a VEPRES.)

de LA ROCHELLE. — Entreprise dite « des jours gras », parce qu'elle eut lieu en carnaval, pour délivrer les deux princes, de Condé et Henri de Navarre, prisonniers. Elle échoua et coûta la vie à ses deux chefs unis aux protestants, la MO-le (contenant les deux premières lettres de MO-rt) et CO-CON-as

(comprenant trois lettres de CON-dé). Ils étaient les CO-COS ou amants, le premier, de la reine de NAVARRE, et le second, de la duchesse de NEVERS (deux noms ayant entre eux une certaine analogie).

Il y eut une TROISIÈME victime, que l'on passe à tort sous silence : le gentilhomme Tour-TRAY (rappelant TRES ou TROIS comparses du complot pour ôter le gouvernement à la reine mère).

INTERMÈDE, 74 : Les Politiques. — TRIPLE exécution de COCONAS, LA MOLE et Tour-TRAY. — Mort de CHARLES IX.

5e ACTE. 5e GUERRE CIVILE, 75-76. — *Combat* de DORMANS, où le duc de GUISE fut BALAFRÉ, non pas en DORMANT.

5e PAIX de LOCHES ou de BEAULIEU, ou de MONSIEUR, 76. — Origine de la Sainte Ligue, 76.

6e ACTE. 6e GUERRE CIVILE, 77-78-79.

6e PAIX de POITIERS, 77. TRAITÉS de BERGERAC et de FLEIX.

7e ACTE. 7e GUERRE CIVILE, 80. GUERRE des A-MOU-REUX, 80 (chiffres rappelant la silhouette des seins et de l'ovale périnéal des AMOUREUX).

7e PAIX. Traité de N-e-MOURS (rappelant a-MOUR-eux), 85.

8e ACTE. 8e GUERRE CIVILE, 86. — GUERRE des TROIS HENRI : HENRI TROIS, HENRI de Navarre et HENRI de Guise. On composa cette épigramme d'agneau :

En France, y a trois grands HENRIS
Dont le premier est le troisième (*Henri III*), [marris
Mais les deux autres (*Henri de Navarre et Henri de Guise*) sont
Que l'un d'eux n'est le quatrième.

1er Tableau. 1re Bataille de COUTRAS, 20 octobre 87, qui n'est pas dite JOYEUSE bien que JOYEUSE y soit TUÉ.

2e Tableau. 2e Bataille de VI-MORY, 27 octobre, et d'AUNEAU, 21 novembre 87 : VI-ctoires de Guise (VIM-O-ry rappelle VIN et O ou EAU et AU-n-EAU rappelle deux fois AU et EAU).

INTERMÈDES. *Sièges* de Paris, 89-94.
Victoire d'Arques, 89.
Victoire d'Ivry, 90.
Guerre d'Espagne, 95-98.

APOTHÉOSE, 98. Édit de Nantes, 13 avril.
8e PAIX de Vervins, 2 mai.

Les 8 guerres de religion durèrent **36** ans (la moitié de **72**, année de la Saint-Barthélemy ; de plus, l'année 159-**8**, qui *termine* ces **8** guerres, se *termine* par un **8**, chiffre ayant la silhouette des seins de la femme ∞, organes qui jouent aussi un rôle important sous le règne du Vert-Galant).

LA PASSION DES RÉFORMÉS. — La « Passion » du Christ comprend quatorze stations ; celle des Réformés, dix : les huit guerres de religion, le massacre de la Saint-Barthélemy et les Dragonnades, conséquence de la révocation de l'édit de Nantes.

Cet édit de Nantes offre trois phases distinctes :

A. — Édit proclamé en 15-98 par le VER-t-Galant, avant le traité de VER-vins. C'est le **89** ou le triomphe de la Réforme en **98** (dont les chiffres à rebours donnent **89**).

B. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT par Louis XIV. Exil des Réformés, 16-85. *Dragonnades*, persécutions contre les protestants du Midi de la France (surtout dans les Cévennes), organisées par Louvois, aidé des intendants le FOU FOU-cauld et le BAS et VIL BAS-VILLE. Les dragons du VIL VILLARS étaient les principaux exécuteurs de ces hautes œuvres.

C. — RÉVOCATION DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES par Louis XVI (dont les chiffres romains VI sont à rebours de ceux de Louis XIV), en 17-87.

(Les deux derniers chiffres de ces TROIS phases, en plaçant en dernier le premier millésime 15-**98** dont on invertit les derniers chiffres **89**, donnent la progression arithmétique des chiffres impairs consécutifs : **5-7-9** ou **85**, **87**, **89**, correspondant aux millésimes **16-85**, **17-87**, **15-89**.)

SECONDE PARTIE DU RÈGNE DE HENRI IV (1598-1610)

1600. SECOND MARIAGE DE HENRI IV. — Le Béarnais, ayant donné pouvoir au sieur de S-i-LL-er-Y (rappelant S-u-LLY) de faire annuler en cour de Rome sa première union avec la TOQU-ée Marguerite de Valois, sœur de l'abominable Charles IX, se MARIE un an plus tard avec la princesse de TOSC-ane MARIE de MÉDICIS dont il se TOQUE. (Les terminaisons de se Ma-RIE, de M-a-RIE et de H-en-RI ont la même consonance ; en outre, MÉ-DI-CIS contient DI, du grec DIS, deux fois, rappelant aussi DIX, et CIS qui rememore, d'autre part, le SIX des centaines de l'année du mariage 1-**6-00** et les DI ou DEUX FOIS le ZÉRO de DIX. Dans **1-6-10**, année de la mort de Henri, se trouvent les mêmes chiffres que ceux de l'année de son second mariage **1-6-00**, il y a aussi SIX et 10.) Ajoutons un détail : au compère Sillery (rappelant COMPÈRE GUILLERY) fut adjoint Alin-COUR

(rappelant la COUR faite par procuration à Marie de Médicis) pour demander sa main et signer le contrat au nom de Henri IV. Sillery devait aussi obtenir du pape la restitution du marquisat de Saluces, subtilisé par le duc de Savoie.

Le débarquement de MAR-ie de Médicis, pour effectuer son MAR-iage à Lyon, eût lieu à MAR-seille (fig. 3) (trois mots commençant par MAR), dans le golfe du LION (rappelant LYON).

Marie avait vingt ans de moins, DIX + DIX (rappelés par les deux zéros de 16-00).

Leur PREMIER (ou UN) enfant fut UN Dauph-IN (Louis XIII), qui naquit UN an après, l'an UN du XVII[e] siècle, 160-1 (le 27 septembre). UN an après la naissance du Dauph-IN, la marquise de Verneuil, maîtresse du roi, donna aussi le jour à UN fils.

Les deux derniers chiffres de la naissance du Dauphin **16-01** et de la mort de Henri IV **16-10** sont semblables, mais intervertis. Ils mourront tous les deux le MÊME QUANTIÈME du MÊME MOIS : **14** MAI, à un intervalle de 33 années, 1610-1643. (Le nombre **33** est formé de deux **3**, chiffre des unités de l'année de la mort de Louis XIII, 164-**3**, et du dernier chiffre de son numéro d'ordre chronologique 1-**3**.)

1600-1601. GUERRE AVEC LE DUC DE SAVOIE. TRAITÉ DE LYON. — Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, dit le *Grand*, par euphémisme,

mais BOSSU comme la Savoie MONTUEUSE et comme l'initiale S de S-avoie et de S-aluces, faisait le glorieux ou le *gros dos* (allusion à sa bosse) parce que gendre de Philippe II. C'était surtout un pêcheur en eau TROUBLE, qui profita des TROUBLES de la Ligue, en 15-**88** (**88**, nombre formé de quatre S, entrelacés deux à deux, initiales de S-avoie et de S-aluces) pour s'adjuger, comme GATEAU DE SAVOIE, le marquisat de SA-luces, États SA-rdes (noms dont la première syllabe ainsi que celle de SA-voie est SA).

En 1591, DESDIGUIÈRES ou LESDIGUIÈRES (1) (rappelant ÉTRIVIÈRES) infligea une volée d'ÉTRIVIÈRES au duc fanf-ARON (rappelant Esp-ARON), dans les batailles d'ES-p-ARON, de Pal-IÈRES (rappelant LES-digu-IÈRES) et de Pontcharra, en Dauphiné.

Au JUBILÉ de 1600, le duc de Savoie, ne JUBILANT guère, vint avec impudence à la cour de France — où Henri IV eut, comme François Ier pour Charles-Quint à son passage en France, le tort de ne pas le retenir prisonnier — prodiguer 400.000 écus de cadeaux aux courtisans, pour se les rendre favorables à l'occasion et attirer certains mécontents influents, tel Biron, dans ses eaux savoyardo-ibériennes. Il se crut obligé d'acheter, par des présents

(1) « Qui ne lui AIDE GUÈRE », dit la *Satire Ménippée*, en jouant sur les mots.

de haute valeur, la protection de la vénale et venimeuse marquise de Verneuil.

En février, ses intrigues louches accomplies, le duc promet au roi, après force SALUTS, de rendre le marquisat de SALU-ces, le 16 août prochain, et quitte Paris. Henri IV l'accompagne au pont de Charenton, puis le baron LUX (rappelant Sa-LUCE) remplace le roi jusqu'à la frontière.

Sur cette assurance, sujette à caution, étant donnée la conscience peu scrupuleuse du personnage, le roi fait avancer le Bourg-L'ES-pinasse (rappelant LES-diguières) avec des Suisses, pour prendre possession du marquisat, n'ajoutant aucune foi à la promesse MIELLE-use du duc. Celui-ci, acculé, leva le masque et avoua nettement, cette fois, que la guerre lui était moins dure que la paix. Henri IV lui déclara officiellement la guerre, le 11 août, et commença les hostilités.

Biron entame le pays de BRESSE ; BOURG en BRESSE (rappelant BOURG-L'ES-pinasse) se défend contre du Terrail, mais finit par capituler, tandis que Créqui entre en Savoie et y emporte Mont-MELian (rappelant MIEL), la plus importante place, le vendredi 23 août, à minuit.

Le duc, à la nouvelle de ces aggressions, « fit bonne mine en mauvais jeu » et se vanta de faire longtemps porter la cuir-ASSE au roi. Cette vantardise ayant été rapportée à Henri IV, celui-ci repartit

incontinent qu'il lui ferait porter la bes-ACE. Sur cet incident fut improvisé ce quatrain :

Il vous fera porter la Cuirace
Le Duc ambitieux et vain ;
Faites-lui porter la besace,
Et l'Espagnol lui donnera du pain.

Le roi soumit le pays de Chablais, du côté de Genève, et visita cet important rempart de la religion protestante. Ensuite, il s'occupa de son mariage — tel Mars se reposait des fatigues de la guerre auprès de Vénus — et s'embarqua sur le Rhône pour se rendre à Lyon, où la reine, sa nouvelle épouse, l'attendait.

Enfin, le traité de paix, rédigé par le légat ROMAIN, fut signé, le 17 janvier 1601, à Lyon, ville renommée pour ses SA-ucissons (rappelant les hors-d'œuvre d'un repas, tandis que le gâteau de SA-voie de SA-luces, ayant les deux premières lettres SA semblables, en représente le dessert). Le duc de Savoie cédait à la France les pays de Val-ROMEY (rappelant le légat ROMAIN et ayant la même terminaison EY que Bug-EY), BRESSE (rappelant la BRAISE, synonyme argotique d'argent du BUDGET) et BUGEY (rappelant BUDGET et ayant la même terminaison EY que Valrom-EY). La B-resse, le B-ugey et le pays de GEX sont TROIS parties d'UN département, celui de l'A-IN (noms dont les initiales suivent l'ordre alphabétique : A, B-B et

dont les terminaisons ont à peu près la même consonance, ESSE, ET, EX et EY, ainsi que Valrom-EY).

Le duc de Savoie cédait, en outre, tous pays et seigneuries qui lui appartenaient le long du Rhône, depuis la sortie de GE-nève, et le bailliage de GEX (ayant les deux premières lettres de GE-nève), pour terminer ce beau GESTE de l'abandon d'un territoire cinq ou six fois plus considérable que celui du marquisat de SALUCES, origine du conflit et livré en échange. Le duc, a-t-on pu dire, *dut SALUCES et son SALUT à sa fuite* de toutes les places assiégées.

1602. RÉVOLTE DU DUC DE BOUILLON. — Après le GATEAU DE SAVOIE et le SAUCISSON, contrairement à l'ordre gastronomique, vient le BOUILLON.

En novembre 1602, Henri IV invita le maréchal, impliqué dans l'affaire de B-ir-ON (B-ouill-ON et B-ir-ON ont même initiale B et même terminaison ON), dont nous allons nous occuper, à venir au Louvre lui donner quelques explications sur sa conduite à son égard. Bouillon se garda de répondre à l'appel du roi; il prit la tangente et suivit l'exemple du chien de Jean de NIVELLE qui s'enfuit quand on l'appelle, justifiant le dire de Marot : « Qu'en telles affaires, il valait mieux s'excuser d'absence qu'estre touslé en sa présence. »

Donc, les menées du maréchal de BOUILLON — Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, — déjà nommé, contre le roi, le forcèrent de s'enfuir à Genève, en 1603, puis de se refugier à Heidelberg, chez l'Électeur palatin, disant « qu'il ne fallait ni capituler avec son roi ni s'approcher de lui, tandis qu'il était en colère ». Néanmoins, il rentra en grâce en 1606. Ce qui ne l'empêchera pas de se mêler à toutes les intrigues des premières années de Louis XIII (1).

1602. COMPLOTS DE BIRON. — Le maréchal de Biron était ambitieux, envieux et vaniteux, au point d'essuyer souvent des algarades de la part du roi. Le duc de Savoie, gendre de Philippe II, roi d'Espagne, ayant loué un jour les grands services rendus au trône par les Biron père et fils, Henri IV lui répondit « qu'il était vrai qu'ils l'avaient bien servi, mais qu'il avait eu beaucoup de peine à modérer l'ivrognerie du père (BIRON pourrait être appelé BIBERON, de *bibere*, boire) et à retenir les boutades du fils ». Le duc s'empressa de faire rapporter le propos, par l'aigreFIN LaFFIN, à Biron qui s'emporta et se jeta, de dépit, dans une ligue orga-

(1) *Le duc* de Bouill-ON, éternel conspirateur, se joindra au comte de Soiss-ONS (même consonance terminale et rappelant les haricots de SOISSONS,

Ce légume indiscret où s'emprisonne Éole,

joints au BOUILLON) dans sa révolte contre Louis XIII, avec lequel il fera aussi la paix, comme avec Henri IV.

nisée par le duc de Savoie avec son beau-père, le roi d'Espagne.

Tout de même, le maréchal se conduisit vaillamment à l'attaque du pays de Bresse contre le duc de Savoie. Il rentra en faveur, mais pas pour longtemps. Il fut relégué au second rang et le roi donna à Lesdiguières le gouvernement de la citadelle de Bourg que Biron convoitait : *Inde iræ.*

BI-ron (BI rappelle qu'il conspira BIS ou DEUX fois), comblé d'honneurs, complote une première fois avec le duc de Savoie et les Espagnols, en 15-**99** (**99**, nombre dont les chiffres ont la forme de deux b minuscules renversés, initiale de b-iron).

Après avoir obtenu son pardon de Henri IV qui n'était pas rancunier, — « il couroit à la vengeance, dit Legrain, avec des jambes de laine », — Biron récidive et com-PLOTE avec d'autres conjurés : 1° le frère UTÉRIN (1) de Mlle d'Entragues, *aliàs*

(1) Coïncidence singulière : la favorite de Charles IX, beau-frère de Henri IV, fut la mère d'une maîtresse du Vert-Galant, la marquise de Verneuil, qui eut un grand empire sur lui. Effectivement, Marie TOUCHET, que TOUCHAIT Charles IX et qui en eut le comte d'AUVERGNE, épousa le seigneur Balzac d'Entragues et en eut plusieurs enfants, parmi lesquels la belle HENRI-ette deviendra la favorite de HENRI IV et marquise de Verneuil. La mère de celle-ci, Marie Touchet, se conduisit en aïeule de *Madame Cardinal*, l'héroïne d'Halévy. La mère et la fille d'ENTRAGUES étaient de fieffées INTRIGANTES, nous le répétons, qui tirèrent, 1° cent mille é-CUS du roi emballé, en échange de la CAPITULATION de Henriette, et 2° une promesse de mariage, exigée par le père, que Henri IV montra à Sully et que celui-ci déchira. Henri, FOU de Henriette,

marquise de VER-neuil, — que le VERT-Galant PELOTE, — le comte d'AU-VER-gne (dont le nom rappelle OVAIRE, annexe de l'UTÉRUS, rappelant le frère UTÉRIN précité), et 2° le duc de Bouillon (VER-neuil, Au-VER-gne et VERT-Galant ont VER).

A la récidive — BIS *repetita non placent*. — BIron, s'étant REPENTI de s'être REPENTI une première fois, fut convaincu du crime de lèse-majesté, à l'unanimité de ses cent cinquante juges et, déclaré COUPABLE, fut condamné à être COUPÉ. Crainte d'une émeute, l'exécution eut lieu dans la cour de la Bastille, en 160-**2**. (Le chiffre des unités **2** du millésime rappelle BIS et les **2** chefs du complot.)

s'écria : « Je crois que vous êtes FOU ! » Et Sully, sans se déconcerter, répliqua : « Il est vrai, sire, je suis FOU et je voudrais l'être si fort que je le fusse tout seul en France. » Une nouvelle cédule fut portée par le roi aux intéressés, résidant à MALESHERBES (rappelant le chantre des peines de cœur du Vert-Galant, MALHERBE). Ce qui n'empêcha pas le Gascon Henri d'épouser Marie de Médicis, se considérant délié de son engagement par la foudre qui tomba au château de MONCEAUX, qu'elle faillit mettre en MORCEAUX, où la favorite attendait le moment de ses couches et que la frayeur fit accoucher avant terme d'un MO-me MO-rt. Le doigt de Dieu! La foudre céleste infanticide, après l'éclampsie qui foudroya Gabrielle et son rejeton. (Certains disent à MORET. Voir p. 42.)

Notons encore une particularité bizarre : l'ambassadeur qui servit d'intermédiaire entre *Monsieur Cardinal* et le roi (qui ÉLUDE le mariage) s'appelait de LUDE (du latin *LUDERE*, s'amuser au plaisir des sens). Ajoutons que le ressentiment d'ENTRAGUES contre le roi vint de n'avoir pu « mettre en repos sa conscience », en n'obtenant pas le contrat, opposé comme ENTRAVE à ce libre échange d'ÉCUS. D'Auvergne, frère utérin de Henriette, se mit du côté de son beau-père et conspira avec lui contre Henri IV, jusqu'à leur condamnation.

Les parents de Biron avaient demandé sa grâce, en invoquant l'ignominie que le supplice du condamné ferait rejaillir sur eux. Henri IV répondit que de pareilles sanctions ne déshonoraient pas les familles : *Car*, ajouta-t-il, *je ne me fais pas honte d'être descendu des Armagnacs et du comte de Saint-Paul qui ont péri sur l'échafaud.*

Le duc de B-ouill-ON, chef des catholiques (dont l'initiale B et la terminaison ON sont aussi celles de B-ir-ON, chef des calvinistes mécontents), évita de subir le même sort et de prendre un BOUILLON d'ON-ze heures, en se retirant en Allemagne. Henri IV ménagea BOUILLON qui, nous le savons, se soumit à un accommodement (1606).

Henri IV fut obligé de frapper ses vieux compagnons d'armes. « Ah ! s'écrie Biron, en apprenant son arrêt, mon père (1) a enduré la mort pour lui mettre la couronne sur le chef ; j'ai reçu trente-cinq plaies sur mon corps pour la lui maintenir et, pour récompense, il m'abat la tête des épaules ! » Henri IV eut une mauvaise presse et, pour atténuer l'effet de l'exécution (1602), elle fut suivie du rappel malen-

(1) Son PÈRE, le fameux maréchal Armand de Gontaut, baron de Biron, fut tué, en 1592, au siège d'É-PER-nay (Marne) (rappelant PÈRE ; de plus, les prénoms du père et du fils, AR-mand et Ch-AR-les, ont AR, lettres qui se trouvent accouplées aussi dans b-AR-on et M-AR-ne, se rapportant au père, dont le prénom, AR-mand, commence par AR et dont l'initiale A est la première lettre de l'alphabet).

contreux des Jésuites (1603), alors que leur expulsion datait de 1595, après l'attentat de Jean Châtel (1594), ancien élève des Jésuites.

La vie de Biron fils offre une curieuse IRON-ie (rappelant B-IRON) de la destinée, une quasi-analogie entre le sort d'Essex et le sien.

En 1601, tandis que le roi était à Calais et que l'archiduc dirigeait le siège d'OSTE-nde (contenant OSTE, vieux mot synonyme de camp), « le plus fameux qui ait jamais été depuis le siège de TROIE » (rappelant que ce siège dura TROIS ans, TROIS mois et TROIS semaines), la reine Élisabeth fit adresser ses hommages à Henri IV par milord Edmond, son confident. A cette civilité, Henri IV envoya Biron en Angleterre, accompagné de son complice le comte d'Auvergne, pour exprimer à la reine le regret que le roi éprouvait, se trouvant si près d'elle, de ne pouvoir lui rendre visite.

Pendant le séjour de Biron en Angleterre, la reine se plut, un jour, à lui montrer un grand nombre de têtes plantées sur la tour de Londres, disant qu'on punissait ainsi les rebelles en Angleterre et lui rappela les motifs qu'elle avait eus de faire mourir le comte d'ESSEX (affaire DE SEXE et DÈCÈS), qu'elle avait tendrement aimé. Était-ce un avertissement ou une simple coïncidence, rappelant le sort d'Essex à celui qui devait aussi perdre la tête après avoir perdu les bonnes grâces de son roi ?

Terminons l'oraison funèbre de Charles de Gontaut, sieur de Biron, duc et pair et maréchal de France, par quelques pièces épigrammatiques « semées » après sa mort.

Lors de sa rencontre à Lyon avec Marie de Médicis, il lui produisit une mauvaise impression : elle lui trouvait une mine de traître.

> Biron, servant son prince entre mille gendarmes,
> Vieillard, d'un coup de pièce eut le chef emporté.
> Son fils, un second Mars, voulant tourner ses armes,
> En l'avril de ses ans se voit décapité.
> L'un est digne d'honneur, l'autre est digne de larmes.
> Et tous deux des grandeurs monstrent la vanité.

Autre « tombeau », sur le fils :

> L'an six cens et deux, en juillet,
> On vid le grand Biron desfaire,
> Non pour le mal qu'il avoit fait,
> Mais pour celui qu'il vouloit faire.

En compensation, à Compiègne, on donna au roi une anagramme de son nom HENRY DE BOURBON, où se trouvaient ces mots : *Bon heur de Byron.* La fin tragique du maréchal démentit la rencontre de cette transposition de mots.

1602. RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE AVEC LES SUISSES. — Le 14 octobre, les députés des Cantons Suisses arrivent à Paris, pour renouveler l'alliance contractée avec la Couronne de France. Le surlendemain, ils se rendent au Lou-

vre « faire la révérence » à Sa Majesté Henri IV. « Lesdits Suisses étoient en point, raconte l'Estoile, et avoient bonne trongne et les faces cramoisies. » Un mauvais plaisant improvisa cette facétie rimée :

Voyant passer ces gens estranges,
Au teint vermeil et aux gros c...,
Je pensois voir maints dieux Bacchus
Qui viennent de faire vendanges.

Suivons l'ordre chronologique des événements ou accidents qui valent d'être rapportés.

SPORT OBSTÉTRICAL DES DEUX REINES. TOUCHANTE PROMISCUITÉ. — Le mardi 21 janvier 1603, Mme de Verneuil, la reine de la main gauche, accoucha d'une fille, à Paris, « dans le logis de la Roine », qu'on appela depuis l'*hôtel de Madame*. — La reine avait accouché, deux mois avant, le 22 novembre 1602, à Fontainebleau, d'une fille aussi.

L'année suivante, juste retour des choses d'ici-bas, la marquise quittera le palais pour la prison (1), compromise dans les conspirations de son père.

MORT D'ÉLISABETH D'ANGLETERRE. — A la mort de son alliée anglaise, le **3** avril 160-**3** (née en 15-**33**) (2), le roi dit : « Il y a **3** choses que le

(1) Lire dans le *Journal de l'Estoile* : « Stances faictes du temps que la marquise de Verneuil estoit prisonnière ».

(2) Remarquons, en outre, que l'initiale *E* d'*E*-lisabeth a la forme du chiffre **3** retourné.

monde ne veult croire et toutefois elles sont vraies et bien certaines : que la Roine d'Angleterre est morte fille, que l'Archiduc est un grand capitaine et que le Roy de France est fort bon catholique. »

Bientôt, pour sa justification, Mme de Verneuil ne demandera au roi que **3** choses. (V. page 147.)

CONSÉQUENCE DES COUPS DE PIED DE VÉNUS. — Le 19 mai de la même année, la FONTAINE du Vert-Galant fut atteinte, à FONTAINEbleau, d'une rétention qui lui donna des craintes pour sa vie. Il se fit apporter le portrait de son fils et dit : « Ha ! pauvre petit, que tu auras à souffrir, s'il faut que ton père ait mal ! » Son premier médecin, qui traitait son CANAL rétréci, se nommait LA RIVIÈRE, un nom prédestiné, quelque peu ironique pour la circonstance, et le chirurgien LOYSEAU traitait la carnosité de L'OISEAU (1) de vie. Une

(1) Les anciens représentaient souvent l'image de vie sous la figure d'un oiseau. Ainsi, une illustration des *Épîtres de Clément IV*, mentionnée par L. MAETERLINCK et reproduite dans notre *Art profane à l'Église*, t. I, p. 231, montre une demoiselle décochant une flèche à un phallus volant, muni d'ailes, de pattes, avec un grelot au cou. Cette enluminure religieuse — variété d'oiseau de paradis — aurait pu illustrer la chanson que les jouvencelles fredonnaient en famille au XVIIIe siècle :

Ah ! le bel oiseau, maman,
Qu'Alain a mis dans ma cage...

A propos de l'emblème sacré des anciens, rappelons, d'après le chroniqueur savoisien FRANÇOIS DE BONNIVARD, cité par CHAMPFLEURY, une satire en action qui se déroulait en plein Paris, où les clercs de la basoche jouèrent une farce aux carrefours et fustigeaient un immense emblème sacré, celui de François Ier, dont Henri IV fut

consultation des médecins de la Cour eut lieu le 24 ; ils lui imposèrent la chasteté absolue : *Abstineat a quavis muliere, etiam Reginâ. Sin minus, periculum est, ne, ante tres menses elapsos, vitam cum morte commutet :* « Que le roi s'abstienne de toute femme et même des rapports avec la reine. Sans cela, il y aurait danger qu'il n'échangeât, d'ici trois mois, la vie contre la mort. »

Pourtant, dès le 28, celui qui recourait aux médecins « touchoit les malades à Fontainebleau, ce qui resjouit fort le peuple, le voyant bien portant ».

AUTRE RÉTENTION, MAIS D'EAU CÉLESTE. — Afin de faire cesser une sécheresse prolongée, le 30 juin 1603, « on descendit à Paris la châsse de sainte Geneviève, pour avoir de la pluie et bien à point : car outre ce qu'il avoit longtemps qu'il n'avoit pleu, la lune tournoit le lendemain qui amene volontiers mutation de temps. Toutefois, le temps demeurant tousjours au seq, quelques moqueurs semèrent au Chastelet ce quolibet » clopinant :

Sainte Geneviève, pastourelle,
Et saint Marceau, pastoureau,
Ils ont tous deux la gravelle,
Ils ne sçauroient faire de l'eau.

l'émule, « parce qu'il donnoit tout ce qu'il avoit aux femmes et fit casser 1.200 hommes d'armes pour ce que l'on ne trouvoit de quoi les payer ». Le Vert-Galant, plus roublard, les faisait équiper par des femmes, la belle Corisande entre autres.

ZÈLE COURTISANESQUE. — Le 23 juin, le prévôt des marchands « mit le FEU au FEU de Saint Jean, en Grève, au-dessus duquel il y avoit peinte une Ambition qui décoloit un homme estant à genoux, lequel représentoit le FEU mareschal de Biron. Et ce, de l'invention du prevost des Marchans, qu'on tenoit toutefois avoir esté un de ceux qui avoient esté des plus marris et mal contens de cette exécution. Aussi le Roy, l'aiant entendu, s'en mocqua ». Moralité : Un courtisan flagorneur flétrit un maréchal aigri et ambitieux ; on n'est jamais trahi que par les siens.

MORT DE BALAGNY. — Ce maréchal, qui eut la malchance de perdre Cambrai et sa femme, pour laquelle la nouvelle de cette défaite fut fatale, mourut en juin 1603, sévèrement épigrammatisé; tel ce *De Profundis* :

Cy gist Balagni, sans couronne,
Bien que son père l'ait portée.
L'Espagnol, dans Cambrai lui donne,
Pour mieux honorer sa personne,
Ce tiltre de Prince avorté.

NOUVELLE MAITRESSE DU ROI. — A la marquise de Vern-EUIL le roi adjoignit une suppléante, Mlle Jacqueline de B-UEIL (les quatre dernières lettres de ces noms sont semblables), qu'il fit comtesse de MOR-et (rappelant a-MOR). Le 5 octobre 1603, elle épousa à Saint-MAUR-des-

Fossés, le jeune Chanvalon, gentilhomme et joueur de luth.

Il eust l'honneur de coucher le premier avec sa mariée, mais esclairé, tant qu'il y demeura, de flambeaux, et veillé de gentilshommes, par commandement du Roy (défense de toucher), qui le lendemain coucha avec elle, à Paris, au logis de Montauban, où il demeura au lit jusques à deux heures après midi. On disoit que son mari estoit couché en un petit galatas au-dessus de la chambre du Roy, et ainsi estoit dessus sa femme ; mais il y avoit un plancher entre deux.

Le mari complaisant, par ordre, passa une première nuit de noces blanche et le roi s'octroya, le lendemain, le droit du seigneur.

DISGRACE DE LA MARQUISE. CONGÉ A L'AMIABLE. — La promiscuité des deux reines, obtenue, sur les instances du roi, par l'intermédiaire de Leonora Galigaï, fille de la nourrice de Marie de Médicis, détermine des chamailleries perpétuelles et des rapports peu amènes. La favorite traite la souveraine de *grosse banquière* et pourtant se plaint au roi de son manque de courtoisie à son égard, ce qui augmente le ressentiment de la reine, laquelle se venge de sa rivale agressive, en remettant à Henri IV des lettres de la marquise au duc de Joinville, où l'amour du Vert-Galant était tourné en ridicule. Pour mettre un terme à ces irritantes scènes d'intérieur, d'Entragues demanda au roi l'autorisation d'emmener sa fille hors du royaume. Henri IV, à bout de patience

et englué par un nouveau flirt, accepta. Cette décision outra l'altière marquise et sa famille en disgrâce. Son père et son frère utérin, le comte d'Auvergne, traitèrent avec l'ambassadeur d'Espagne pour se retirer sur son territoire. Le roi, croyant que la tribu d'Entragues irait vivre en Angleterre, s'opposa à leur départ chez ses ennemis.

Des complots étaient ourdis de toutes parts. En 1604, six conspirateurs furent mis à MO-rt à LiMO-ges (contenant MO de MO-rt) et trois périrent en PÉRI-gord (rappelant PÉRI-rent). Après son entrée à Limoges, il retournera à Paris, pour châtier le duc de Bouillon et lui enlever Sedan.

1605. CONDAMNATION DES COMTES D'AUVERGNE ET D'ENTRAGUES. — La cour de Parlement, le 1er février, condamna à mort, pour crime de lèse-majesté, les comtes D'A-uvergne et D'A-ntragues ou d'Entragues, père de la marquise de Verneuil, ainsi que l'Anglais MOR-gant (rappelant MORT) qui avait servi d'intermédiaire entre eux et le duc de Savoie, gendre du roi d'Espagne. La marquise de Verneuil fut reléguée à l'Abbaye des religieuses de Beaumont, près de Tours.

Mme d'Entragues vint, avec sa fille, se jeter aux pieds du roi; celle-ci implora sa miséricorde et lui demanda TROIS choses : une grâce pour son père, une corde pour son frère, étant en querelle avec lui, et une justice pour elle.

Le roi remit la vie aux conspirateurs ; il commua la peine de mort des comtes en prison perpétuelle et celle de Morgan, en bannissement, « et pour le regard de la marquise la délivra à par et à plain (encores que jamais elle ne s'abaissast jusques-là de demander pardon, qui estoit tout ce que le Roy requeroit d'elle) ». Toutefois, elle ne fut relâchée qu'après avoir subi sept mois d'instruction du procureur, puis reconnue innocente. Sur cette grandeur et décadence d'une courtisane, on disait à la cour que l'Amour avait triomphé de la Mort.

LIBELLES LICENCIEUX. — En avril parut un ouvrage à clef, extra-érotique, d'Arthus Thomas, intitulé *l'Isle des Hermaphrodites*, critique acerbe des mœurs déréglées de la Cour. Le roi prit connaissance du livre et le trouva « un peu trop hardi », mais il défendit de le poursuivre « pour avoir dit la vérité ».

Ce volume provoqua la publication d'une foule de pièces fantaisistes et épigrammatiques, toutes plus débridées les unes que les autres. On pourra lire, dans le *Journal de l'Estoile*, aux bibliothèques publiques, entre autres « drolleries », le cas d'une blessure d'un *Kats*, faite par une « arbaleste », mais que nous renonçons à reproduire. N'oublions pas que les dames galantes ou d'autres d'alors se faisaient un régal ordinaire de cette nourriture pimentée de l'esprit ; le port du masque leur permettait, il est vrai, de

dissimuler la rougeur de leur front, à supposer qu'il rougissait encore.

1605. RETOUR DE MARGUERITE DE VALOIS A PARIS. — Au mois d'août, la reine Marguerite, divorcée, retourna à Paris, où elle n'était pas rentrée depuis plusieurs années. En 1599, elle obtint permission d'y venir payer ses dettes. Pour s'attirer la sympathie de Marie de Médicis, elle fit donation de tous ses biens à Louis XIII. Néanmoins, son retour imprévu à la Cour « fournit d'ample matière de discours ». La SENSUELLE Margot s'installe à l'hôtel de SENS, contigu à l'Ave-Maria. Bientôt, on pouvait lire ce quatrain virulent sur la porte de son logis :

Comme roine, tu devois estre
Dedans ta roiale maison ;
Comme p....., c'est bien raison
Que tu loge au logis d'un prestre.

Elle n'y resta que huit mois, jusqu'au meurtre de Saint-Julien, son amant, tué sous ses yeux par un rival jaloux qui fut décapité. Le lendemain du crime, « elle délogea de l'hôtel de SENS avec protestation de jamais n'y rentrer ».

Voici des « petits vers plaisants mais scandaleux », dit l'Estoile, qui furent imaginés en janvier 1609, « sur les diverses demeures et bastimens de la Roine Marguerite » ; que les lecteurs chastes tournent rapidement ce feuillet :

La Roine Venus, demi morte
De voir mourir devant sa porte
Son Adonis, son cher Amour,
Pour vengeance, a, devant sa face,
Fait desfaire en la mesme place,
L'assassin presque au mesme jour.

Là de ce sang jugeant coulpable
Son œil, et ce lieu misérable,
Elle quitte l'Hostel de Sens,
Comme un hostel de sang infâme,
Où a laissé, la bonne femme,
Les reliques de son bon sens.

La rage, en cet estat, l'incite
D'aller loger à l'opposite,
S'exposant aux yeux de la Cour,
Affin qu'en sa laide vieillesse,
Le Louvre comme en sa jeunesse,
Lui voie encor faire l'amour.

N'estant plus Venus qu'en luxure,
Ni Roine non plus qu'en peinture,
Et ne pouvant, à son advis,
Loger au Louvre, comme roine,
Comme p....., au bord de Seine,
Elle se loge vis-à-vis.

Cette vieille sainte plastrée,
Pour estre encor idolâtrée,
Bastist son temple au bord de l'eau,
Affin qu'à toute heure, du Louvre,
Qui de l'autre bord la descouvre
Le Roy puisse voir le bordereau.

19 décembre 1605. ATTENTAT COMMIS PAR JACQUES DES ISLES. — Au retour de la chasse, Henri IV passait, à cheval, sur le pont Neuf, lorsqu'un aliéné tira le roi par son manteau, brandissant un poignard et criant qu'il voulait le tuer « parce qu'il détenoit son bien et celui de la plupart de son royaume ». Ce Jacques des ISL-es, natif de SENLIS (noms commençant et finissant par les mêmes lettres ISL, LIS ; de plus, SEN-lis rappelle le crime de l'hôtel de SENS, dont nous venons de parler), était un procureur.

Le roi s'opposa à ce qu'il fût envoyé au gibet.

1606. SIÈGE ET PRISE DE SEDAN. — Le 15 mars, le roi sort de Paris pour assiéger Sedan. Dès le 4 avril, on apprend la nouvelle de la réduction de la ville, avec accord du duc de Bouillon. Le roi écrit à la princesse d'Orange, qui était à Paris :

> Ma cousine, je diray, en TROIS mots, comme fit Cesar : *Veni, Vidi, Vici* ; ou comme la chanson :
>
> TROIS jours durerent mes amours,
> Et se finirent en TROIS jours,
>
> tant j'etois amoureux de Sedan. On vouloit me faire croire que je ne la prendrois de TROIS ans. M. de Bouillon a promis de me bien et fidelement servir et moi d'oublier tout le passé...

Henri IV traita avec Bouill-ON à DON-chery (rappelant par-DON) ; le duc pria le roi de lui accorder son par-DON (trois mots contenant ON) et vint en-

suite à Paris renouveler sa soumission et s'humilier à ses genoux.

Les bontés du roi n'avaient pas empêché les conspirations de se multiplier ; telles, les trahisons 1° (1604) de l'O-ste (rappelant L'EAU), filleul de Villeroi, qui communiquait les dépêches secrètes en Espagne et se fit justice de son for-FAIT en se jetant à l'EAU dans la rivière de MAR-ne (rappelant MAR-seille et M-é-RAR-gues), près le bac du FAI (rappelant for-FAIT) ; 2° de M-é-RAR-gues, qui avait promis de livrer MAR-seille aux Espagnols ; et 3° (1605) les DEUX frères Lu-QUISSES (rappelant les DEUX CUISSES) qui avaient fait marché avec le gouverneur de Perpignan de lui livrer les DEUX villes de Narbonne et LEUCATE (rappelant LEUCADE) et exécutèrent *le saut de Leucade*, au gibet.

Épluchons les indiscrètes éphémérides de l'Estoile.

PESTE DE PARIS. — Sans compter la peste espagnole et celle de la Ligue et aussi la petite peste de Verneuil qui régnaient à l'état endémique dans la capitale, le fléau épidémique survint et exerça ses ravages en **1606**. (Ce millésime contient deux chiffres **6** qui ont la forme d'un p minuscule renversé, initiale de p-este.)

VISITE A LA MARQUISE. — En mars, 1607, au grand mécontentement de Marie de Médicis, le roi

se rend à Chantilly, auprès de la marquise de Verneuil, dont le père croupit douze ans à la Bastille. Du plus loin qu'elle aperçut son volage amant, elle lui cria, « en bouffonnant comme de coustume » : « Vous avez de mauvais fourriers avec vous, qui vous logent à *la haye*, au vent et à la pluie. » (Cela dit elle, rencontrant sur le nom de LA HAYE, que Sa Majesté entretenoit et qu'il menoit partout où il alloit.)

VISITE A SA PREMIÈRE ÉPOUSE ÉPLORÉE. — Mai 1607. — Le roi, étant allé chez la reine Marguerite, la trouva fort affectée de la maladie de Bajamont, son favori du moment ; « en sortant, navré, il recommanda à ses filles qu'elles priassent toutes Dieu pour la convalescence du dit Bajamont et qu'il leur donneroit leurs étrennes ou leur foire : *Car s'il venoit une fois à mourir, ventre-saint-gris!* ajouta-t-il, *il m'en cousteroit bien davantage pource qu'il me faudroit acheter une maison toute neuve, au lieu de ceste-ci, où elle ne se voudroit plus tenir.* » Compassion intéressée et peu intéressante.

« Quand le Roy en revenoit, ajoute le malicieux l'Estoile en son *Journal*, il vouloit dire qu'il revenoit du b..... ». Ce qui n'empêchera pas un flagorneur convaincu de trouver, dans MARGUERITE DE VALOIS, l'anagramme édifiant : SALVE, VIRGO, MATER DEI, l'assimilant à la Vierge Marie (1).

(1) Il est vrai que la *Vierge* eut plusieurs enfants, selon saint LUC

CRISES DE GOUTTE. — De 1602 à 1604, vers la cinquantaine, le roi ami de la *feuillette* (origine de la goutte civile) et surtout de la *fillette* (origine d'une autre goutte), fut atteint des premières attaques lancinantes. En juin de l'année suivante, à Saint-Germain, pour arrêter une crise à un pied, il voulut mettre en pratique le dicton que rapportera La Fontaine :

Son hôte la menoit tantôt fendre du bois,
Tantôt fouïr, houer. *Goutte bien tracassée*
Est, dit-on, à demi pansée ;

il se fit couper la botte et partit pour la chasse. Mal lui en prit ; il fut obligé de rentrer au plus vite. Mais les attaques reprirent de plus belle en mai 1607, puis en juin 1608, à Fontainebleau. Le 6 janvier suivant, « il toucha les malades et fist son jubilé : dispensé par le pape, à cause de ses gouttes, de le faire à sa commodité ». Après le souper, « ses gouttes » qui l'empêchent d'assister à l'office, lui permettent d'aller voir le ballet. Il y a des accommodements avec le ciel et surtout le ciel de lit.

Comme les Espagnols faisaient courir le bruit que la goutte l'empêchait de monter à cheval, en 1608, il voulut montrer à Don Pèdre de Tolède, passant par la France pour se rendre aux Pays-Bas, que sa vigueur n'était en rien diminuée. Il renouvela, à son égard, une gymnastique qu'il imposa à Mayenne lors

(VIII, 19) : « Alors sa mère et *ses frères* vinrent le trouver ; mais ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule. »

de sa visite de soumission. Le roi le reçut dans la grande galerie de Fontainebleau et le podagre, se roidissant, lui fit faire vingt ou trente tours, à si grands pas, qu'il le mit hors d'haleine; puis, il lui dit : *Vous voyez, monsieur, comme je me porte bien.* Néanmoins, le ver était dans le fruit, l'acide urique opérait sournoisement ses ravages internes.

SULLY QUERELLEUR. — Après la fameuse altercation survenue en 1601 entre le duc de Sully et le comte de Soissons, vint celle du Garde des Sceaux, M. de SILLERI (rappelant le CÉLERI pour compléter la série culinaire précitée : BOUILLON, GATEAU DE SAVOIE, SOISSONS) avec le duc de SULLI (noms commençant et finissant par la même lettre), au sujet de la poursuite des financiers pour grivèleries. L'intervention habile et sage du roi les mit d'accord : « Vous, monsieur de Silleri, dit-il, voudriez bien qu'on en fist pendre demi douzaine des principaux de la robbe de M. de Sulli ; et vous, monsieur de Sulli, autant de celle de M. le Garde des Sceaux ? Je vous dirai : Il n'y a rien que nous ne puissions faire, quand le cas y escherra... M. de Sulli m'est utile, mais mon Garde des Sceaux m'est nécessaire. »

LE NU DANS UN BALLET DE MARIE DE MÉDICIS. — La reine Marie composa et dessina un ballet qui fut représenté, à la fin de janvier 1609, d'abord à l'Arsenal, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre, ensuite, au logis de la reine Margue-

rite, devant l'ambassadeur d'Espagne, Don Pèdre. Marie de Médicis et Henri IV assistèrent à ces représentations chorégraphiques, où le clou était la « petite PAULETTE » (rappelant PAULET, le premier fermier de la PAULETTE, l'impôt annuel, im-PAU-lette), une amie intime du roi qui, chez sa première épouse, se trouvait ainsi entre trois feux. Cette actrice « emporta l'honneur du balet tant par ses bonnes grâces que par sa voix harmonieuse et délicate : joint que ceste petite chair blanche, polie et délicate, couverte d'un simple crespe fort délié, au travers duquel paroissoient les linealements d'une partie secrette encore plus déliée, mettoit en goust et appétit plusieurs personnes ».

La piquante donnée du « balet et de la balade fust une querelle de gentilshommes rivaux, prise au logis de la Reine Marguerite : chose assez commune et ordinaire en ce siècle fertile en toutes sortes de desbauches et meschancetés ».

INCIDENT DE JEU DE CARTES ET DE DAME DE CŒUR. — Henri IV était mauvais joueur au jeu, non pas à celui de l'amour, mais du hasard. Une scène épique, rapportée par l'Estoile, se passa au Louvre, en mars 1609, au sujet de la passion du roi pour la princesse de Condé.

Le roi jouant au reversis aiant donné son jeu à tenir à Bassompierre et voiant qu'il perdoit son argent, Sa Majesté, qui ne prend pas plaisir à perdre, commença à se fascher; et lors

Bassompierre lui dit : « Sire, vous m'excuserez s'il vous plaist; vostre sang me trouble ! » (Entendant du mariage de M. le Prince de Condé avec Madamoiselle de Monmorancy, à laquelle le dit Bassompierre avoit fait l'amour.)

Le Roy, qui ne la hayoit pas, lui respondit : « Ventre-saint-gris, n'y aiez point hardiment de regret ; car, si cela se fust fait, tu eusses esté le plus grand cocu de la France. — Je m'en fusse au moins defendu pour quelque temps, répliqua l'autre, piqué, car, d'ici à demain, je verrai tous vos maquereaux empeschés à se curer les dents, sous les voustes de vostre Louvre. »

Reprenons *ab ovo*, avec de nouveaux détails, cette aventure passionnelle qui faillit tourner en nouvelle guerre de Troie. Aussi bien, les *bis repetita placent* d'Horace sont souvent utilisés en mnémotechnie.

« A ceux qui lui reprochaient, écrivent les frères Tharaud, de mettre le feu à l'Europe pour une nouvelle Hélène, il répondait : « Peut-être, mais qu'on se souvienne que justement Troie fut détruite parce qu'Hélène ne fut pas rendue. »

HENRI IV avait remarqué, dans un ballet qu'on répétait chez la reine, la fille de HENRI de Montmo-RENCY (prénoms semblables et le nom du dernier terminé par quatre lettres de H-ENRI), connétable de France, et s'en était épris follement. Bassompierre briguait alors la main de la jeune beauté, quand le roi lui fit confidence de sa passion et le pria de renoncer à cette union. Le maréchal abandonna le projet qu'il caressait et s'en désista pour jamais. Henri IV,

qui avait la larme aussi facile que le sexe atteint d'incontinence lacrymale et autre, au dire du proverbe :

A toute heure
Femme p.... et pleure,

« pleura de satisfaction », en l'étreignant dans ses bras. Il lui substitua le chétif et peu porté au sexe féminin prince de CON-dé (nom rappelant la fille du CONN-étable), plus facile à minotauriser. Mais, dès le mariage, accompli sans pompe à Chantilly, le 17 mai 1609, l'époux, prudent et perspicace, ne sentant pas son honneur en sûreté au voisinage d'un si terrible Céladon, s'éloigne de Paris, accompagné de son trésor si ardemment convoité. Il se réfugie, d'abord, à VERNEUIL (rappelant la favorite sur le déclin, la marquise de VERNEUIL), sur les frontières de Picardie, chez sa belle-mère, où, dit-on, le barbon royal se rencontra avec son adorée, sous un déguisement que son imprudence trahit.

Aussitôt, Condé file en FLAN-drəs (contenant LAN) à Bruxelles, auprès de l'Archiduc Albert (1), et confie sa femme à la garde de l'infante (2), puis se retire seul à Mi-LAN (contenant LAN). Henri IV, éperdu, fit intervenir le connétable afin « qu'on lui renvoyât sa

(1) A-A, B, C, qui se suivent sont les initiales de l'A-rchiduc, A-lbert, B-ruxelles et C-ondé.

(2) Finalement, elle fut placée dans un château des apanages du prince d'ORANGE, son parent, lequel, comme le dragon des pommes d'Or des Hespérides, se fit le gardien des « ORANGES de l'étagère » de la princesse errante.

fille pour consoler sa vieillesse ». La mère de Condé joignit ses instances pour obtenir « la liberté de l'oiseau mis en cage » ; le Père Coton, lui-même, rédigea une consultation canonique et le roi, affolé, ne sachant plus à quel saint se vouer, supplia la reine d'intervenir dans cet imbroglio et de demander qu'on voulût bien autoriser la princesse à venir embellir les fêtes de son couronnement : « Me prend-il pour une rouffiane ? » éclata la Florentine outrée. Le roi, esclave des plaisirs des sens, était dépourvu de sens moral et, dans ses crises passionnelles, de bon sens.

Rien n'y fit. Après les expédients, Henri, au comble du désespoir, en vint aux menaces : il voulut porter la guerre sur le territoire des Pays-Bas, pour conquérir ceux de sa belle. C'était du délire érotique. Il portait une cotte d'armes sur laquelle son chiffre était entrelacé avec celui de la *princesse*, de plus en plus *lointaine*.

Les Espagnols temporisèrent, non sans faire des gorges chaudes. De guerre lasse, le roi signifia — en vain — au rebelle prince du sang qu'il eût à rentrer dans le royaume, dont il s'était éloigné sans autorisation. Puis, il machina un enlèvement qui n'aboutit qu'à une déception de plus. Le couteau de Ravaillac devait trancher ce nœud gordien.

Alors que MA-lherbe chantait les peines de cœur de l'amoureux transi, son secrétaire, MA-ynard, célébrait, dans une longue élégie, les amours tragiques

de sa première épouse. Le chagrin le fit encore maigrir, bien qu'il n'ait jamais été menacé d'embonpoint; le poète exprime de la sorte cette grande douleur :

Aussi suis-je un squelette;
Ainsi la violette
Qu'un froid hors de saison
Ou le soc a touchée,
De ma peau desséchée
Est la comparaison.

La guerre n'eut pas lieu et, après la mort du roi, son neveu Condé revint en France (1) avec Charlotte de Montmorency, non sans tiraillements conjugaux. La chronique scandaleuse prétendit que Mme de Condé ne fut point insensible à cette explosion de tendresse contrariée. De là désunion, puis réconciliation avec son épouse désorientée. Mais il y eut brouille entre les maisons Condé et Montmorency. Le prince se plaignait d'une requête adressée au feu roi par le connétable, où il était accusé de maltraiter son épouse, « jusqu'à faire craindre pour sa vie ». Le connétable s'excusa : « On m'a trompé, objecta-t-il pour sa défense, mon secrétaire m'a fait approuver un papier pour un autre, car, foi de gentilhomme, je ne sais ni

(1) Le couple fugitif était rentré pour les couches de la reine et s'était claquemuré, jusqu'aux relevailles, à l'abbaye de Breteuil. Malherbe fait dire au « grand Alcandre » qui, sous un déguisement, rôdait autour de la bergerie

Revenez mes plaisirs, ma dame est revenue !

lire ni écrire. » En quel cas, ANE rappelait son prénom ANNE.

A propos du mariage du prince de Condé qui eut lieu à Chantilly, sans aucune pompe, la marquise de Verneuil, piquée, disait que « Sa Majesté avoit voulu ce mariage pour abuser le cœur à ce prince et lui hausser la teste ».

Curieuse analogie. Est-ce une conséquence de cette passion partagée au moins mentalement ou une simple coïncidence qui fit que cette princesse, après avoir tourné la tête à Henri le GRAND, donna le jour au GRAND Condé, vainqueur de Rocroy, qui le vengera des Espagnols « en écrasant leur vieille infanterie » ?

MARIAGE DU DUC DE VENDÔME. LEÇON DE CHOSES POUR FIANCÉS NOVICES. — Le duc de Vendôme, fils naturel du roi, épousa, le 7 juillet 1609, Mlle de Mercœur. C'était la fille « de la plus dévote dame et la plus riche de France ». Ces noces « triomphantes et magnifiques », célébrées à Fontainebleau, donnèrent lieu à une particularité qui dépeint sur le vif les mœurs dissolues d'alors. Henri IV, huit jours avant le mariage, « craignant que son fils de Vendosme, pour la grande jeunesse qu'il estoit en lui, ne se trouvoit court au mestier et fist le sot quand il viendroit aux prises, l'avoit fait taster et essaier par une damoiselle qu'on lui envoia à Essone, qui estoit des plus expertes en l'art et qui mieux entendoit tous les tours du mestier : sur laquelle il esguisa ses cous-

teaux. Et disoit-on que le Roy y estoit depuis passé exprès, pour sçavoir comme s'y estoit porté ». C'est toujours l'Estoile qui parle.

La nuit de noces, « s'étant trouvé au coucher », Henri IV dit à Mme de Mercœur que, « craignant l'inexpérience de son fils, il l'avait fait instruire et qu'il esperoit qu'il s'en acquitteroit en honneste homme... Et vous, madame, ajouta-t-il, qui savez dès longtemps comme on se comporte en telles affaires, je vous lairrai à gouverner vostre fille et lui donner la place que vous jugerez la plus convenable pour l'exécution et accompagnement de cest œuvre ».

1610. Le cœur du roi. — Les Jésuites, en corbeaux avisés et prévoyants, qui ont le flair, ne perdent pas de temps et, dès le 20 janvier, chaussent les souliers du mort : ils demandent au roi une somme de 100.000 francs, pour achever, à La Flèche, la chapelle où son père était enterré, et qui était destinée à recevoir le cœur de Henri IV.

Cela n'est-il pas détestable
D'enterrer un tel Roy tout vif ?
Quel forfait plus espouvantable
Peut faire le turq ou le juif !

Autre épigramme :

Dy-nous un peu, secte revesche,
Veux-tu, flattant ce Roy vainqueur,
Mettre son cœur dedans La Flesche
Ou bien la flesche dans son cœur ?

Ejusdem farinæ, quand bientôt les Jésuites, à l'affût, emporteront, dans un cœur d'argent, celui de Henri IV :

Ce n'est qu'a vous, Trouppe sacrée,
Qu'on doit donner le cœur des Rois :
Quand les grands cerfs sont aux abbois,
On en donne aux chiens la curée.

Sacre de Marie de Médicis. La clef de l'affaire de Clèves. — Henri IV, avant de partir pour l'Allemagne, laissait la régence à la reine. Le jeudi 13 mai 1610, le sacre et le couronnement de la régente furent donc célébrés dans l'église de Saint-Denis par le cardinal de Joyeuse (nom en rapport avec le caractère du roi), en présence de Henri IV, qui voulait partir avant, parce que, avait-il dit souvent à Sully, ce sacre lui présageait quelque malheur; « ils me tueront, ajoutait-il, je ne sortirai jamais de cette ville. On m'a dit que je devais être tué à la première grande magnificence que je ferai et que je mourrai dans un carrosse (1) ». Mais la reine insista pour qu'il présidât cette cérémonie et, gracieusement, céda.

(1) De fait, une première fois, en 1606, au passage du bac de Neuilly, accompagné de la reine, son carrosse versa dans la Seine et le couple royal ne fut sauvé qu'après avoir couru le plus grand danger et bu royalement. Le roi, qui souffrait d'une fluxion dentaire, fut débarrassé de cette incommodité après l'accident. Aussi, conseillait-il par la suite ce traitement balnéaire à ceux qui avaient une joue enflée.

La régente devait effectuer son entrée à Paris trois jours plus tard, le dimanche, et l'on faisait dans la ville de grands préparatifs pour honorer cette solennité. Henri IV y aurait assisté du haut d'une fenêtre de la rue Saint-Denis. Ce fut, on le sait, d'une fenêtre de la porte Saint-Denis qu'il exprima ses adieux ironiques aux Espagnols déconfits.

Malgré ses noirs pressentiments, pendant la journée du sacre, le roi plaisantait l'un et l'autre, avec sa malice gasconne. Le duc d'Épernon lui dit : « Sire, voyez M. le Nonce qui rit des morgues de son voisin. — Non, repartit le roi, c'est de ce qu'il voit La Force, le huguenot, et le Père Cotton en discours. » Il plaignait le gros cardinal de Joyeuse « de ce qu'on le faisoit tant jeusner » et la reine Marguerite (qu'il savait fort paresseuse pour avoir été son mari) « de s'estre levée trop matin ». Il s'étonna de ce que la duchesse de Soissons n'assistât pas à la cérémonie, furieuse de n'avoir pu obtenir — comme elle y avait droit — un plus grand nombre de fleurs de lis semées sur son manteau, et de ce que l'ambassadeur d'Espagne ne retirât son chapeau qu'à l'élévation « comme s'il saluoit un gentilhomme de cinq cent livres de rente » ! Il s'amusa de la querelle des ambassadeurs d'Espagne et de Venise pour une question de préséance, et de l'intervention du nonce afin de les empêcher de tirer l'épée dans l'église. Mais, malheureusement, il ne put assister à la dispute épique qui

surviendra entre les parlementaires et les mitrés, ni à celle qui aura lieu entre les évêques de Paris et d'Angers, au sujet de leur place protocolaire dans le cortège de ses funérailles.

Sur les QUATRE heures, la cérémonie du sacre prit fin. Au retour, tout le long de la route, les deux fous du roi ne cessaient de parodier les ambassadeurs, croisant leurs épées sans s'atteindre.

Déjà, les troupes du roi occupaient la frontière de Champagne et Henri IV allait commencer l'entreprise de son vaste projet d'établir la République universelle chrétienne et de détruire la puissance ottomane.

Il devait partager cette République chrétienne en QUINZE États, sorte d'habit d'Arle-QUINT (rappelant QUINZE) dominé par un Conseil général ou Sénat. Seule la maison d'AUTRICHE, qui devait être déplumée comme une AUTRUCHE, aurait eu à se plaindre.

L'affaire de CLÈVES (rappelant CLEF) survint, le 25 mars 1609, à la mort de Jean-Guillaume, — duc de Juliers, de Clèves et de Berghes, — au sujet du différend que soulevait sa succession. Le duc ne laissait que des filles mariées, l'une au marquis de Brande-BOURG et l'autre au comte palatin de Neu-BOURG, qui revendiquaient Juliers et Clèves, tandis que le duc de Nevers prétendait au duché de Clèves (portant le nom et les armes de Clèves) et le comte MA-ulevrier réclamait le comté de MA-rk avec le duché

de Bouillon, donné au vicomte de Turenne, ainsi que la seigneurie de Sedan.

Henri IV avait fait les préparatifs de cette expédition pendant l'hiver 1609 à 1610. L'affaire de CLÈ-ves n'était qu'un prétexte, la CLEF de cette entreprise et l'entrée en matière de son projet grandiose quelque peu utopique. Cette conception prouve que son esprit n'était pas occupé uniquement de galanteries, qui étaient un délassement au milieu de ses multiples préoccupations et les chamailleries incessantes entre la reine et ses maîtresses, surtout la marquise de Verneuil.

Il ne visait pas d'autre État que la France et, comme Louis XI, se gardait bien de la folie italique, qui fut si pernicieuse à Charles VIII, Louis XII et François Ier, « ce G-ros G-arçon qui G-âtera tout », d'après la prévision de son prédécesseur.

Chose curieuse : « Henri tenait pour maxime qu'un prince sage, quand il est obligé à la guerre, la doit faire forte et courte et d'abord étonner tout le monde par des préparatifs formidables ; parce qu'en cette sorte la grandeur de la dépense retourne à ménage. » Tel était aussi l'avis de Guillaume II, lorsqu'il prépara et entreprit, en 1914, cette guerre qui dure déjà depuis plusieurs années et dont une paix boiteuse consécutive promet des reprises indéfinies.

ASSASSINAT DE HENRI IV. — De guerre lasse, le roi

renonce à la conquête de Charlotte, réfugiée en Flandre, et ne songe plus qu'à mettre à exécution, dès le 19 mai, son projet d'abaisser la maison d'Autriche avec l'appui des protestants d'Allemagne, dans le but d' « établir en Europe un conseil suprême où le droit eût primé la force ». Mais la Providence, protectrice des êtres malfaisants, en décidera autrement pour faire triompher l'abominable maxime bismarckienne : la Force prime le Droit.

Le vendredi **14** mai, vers **4** heures, Henri **4** (autant de chiffres **4**) voulut aller voir les préparatifs de l'entrée de la reine et Su-LLY, retenu au LIT, à l'Arsenal. Selon la mauvaise langue de Talle-MANT (rappelant a-**MANT**) des Réaux, il se rendait au LIT d'une de ses favorites, Mlle PAU-LET (1) (rappelant

(1) « L'ardeur avec laquelle elle aimait ses amants, — entre autres le chevalier de Guise, — narre le même mémorialiste, — son courage, sa fierté, ses yeux vifs et ses cheveux trop dorés lui firent donner le surnom de *Lionne.* » Elle était une boute-en-train, à l'unisson du Vert-Galant, et n'avait rien des pompes funèbres et pourtant elle fut cause involontaire de leur intervention.

« Selon une tradition, écrit Michelet, il avait l'intention de passer d'abord chez une beauté célèbre, la fille du financier Paulet, une rousse pleine d'esprit et de voix charmante... Le roi avait pensé à elle pour en faire la maîtresse de son fils Vendôme, une maîtresse qui l'eût relevé, qui en aurait fait un homme, un Français, qui l'eût retiré de ses vilains goûts italiens. » G. Montorgueil adopte la même version, dans *France* : « Ce jour maudit — un jour de printemps — il avait une petite course à faire chez une personne de sa connaissance. » Et qu'est-ce qui n'a pas une petite connaissance ? chantent les « vaillants guerriers » du *Petit Faust.*

Sauval prétend aussi qu'il allait retrouver Mlle Paulet à l'hôtel de

PAU, où était né son AMANT). Mais, il fut mis, à son tour, au LIT... de mort.

Malgré les menaces constantes qu'il reçut et les voies de fait qu'il subit, son carrosse était « sans nulles gardes à l'entours ». Ce roi, qui venait de faire forger deux solides cuirasses, n'avait jamais songé à porter une légère cote de maille de sûreté, contre les coups des fanatiques politiques et religieux (1). Un encombrement, produit par un haquet de porteur de VIN et une charrette de FOIN (mots rimant avec

Zamet, 12, rue de la Cerisaie. Coïncidence singulière, ce fut chez le même personnage que Gabrielle d'Estrées éprouva les atteintes de la crise d'éclampsie qui l'emporta. Certes, l'arsenal et l'habitation de Zamet étaient situés du côté de la Bastille, mais la version qui admet la visite chez Sully, malade, est plus vraisemblable et est généralement acceptée.

Quelques bonnes âmes voient encore le doigt de Dieu dans cette tragique circonstance : le roi, pour un coup de canif qu'il avait l'intention d'ajouter aux autres sur son contrat, passé à l'état d'écumoire, aurait reçu deux coups de couteau mortels d'un vulgaire justicier; c'est excessif, même comme punition céleste.

Cette Paulet, actrice, était-elle la fille du financier de même nom, comme l'indique Michelet ? Rappelons que, moyennant le paiement d'une taxe annuelle, appelée *droit de Paulette*, établie par Henri IV, — le coq gaulois de la POULETTE, — en 1604, les charges de juge devenaient inamovibles et héréditaires. Charles PAULET fut inventeur et premier fermier de ce droit. On appelait encore cette taxe la PALOTTE, du nom de PALOT, successeur de PAULET. C'était en sorte un im-POT (rappelant PAU-let).

(1) Vers 1587, lors d'une conférence à Saint-Bris avec Catherine de Médicis et le roi de Navarre : « La Royne Mère le voyant luy fit une infinité de caresses, iusques à le chatouiller par les costez, luy s'advisant du dessein dicelle Dame qui estoit de taster s'il estoit couvert, tire les boutons de son pourpoint et lui montrant sa poitrine nue : *Voyes* (dict-il), *Ma Dame, ie ne sers personne à couvert.*



Fig. 13. — *Assassinat de Henri IV*, d'après une gravure du temps, tirée de *la Renaissance en France*, par Dayot. E. Flammarion, *édit.*

FIN), rue de la FERRONNERIE (1) (rappelant le FER assassin et la belle FERRONNIÈRE, dont les charmes, dit la légende, coûtèrent la vie au premier roi diable à quatre, François Ier, par une contamination maritale, subtile et vengeresse de l'avarie), arrêta le carrosse royal (fig. 13), ouvert de tous côtés, où se trouvaient, le roi compris, 8 personnes (2). Et pas un de ces SEIZE yeux (rappelant les SEIZE de la Ligue) n'était OUVERT (rappelant carrosse OUVERT), pour

(1) « Qu'on appela depuis rue de la FÉLONIE. » — Vis-à-vis d'un notaire, nommé POUTRAIN; ne pas confondre avec le fossoyeur POUTRAIN, ivrogne célèbre de l'époque, dont parle G. Cain. (POUTRAIN contient P....., allusion à Mlle PAULET et à la FERRONNIÈRE, évoquées en la circonstance.) Autre négligence fâcheuse à noter : Henri II avait ordonné d'abattre les échoppes qui rétrécissaient encore une rue si étroite, mais « l'édit était resté lettre morte ».

(2) L'É-tour-NEAU duc d'É-per-NON, le plus voisin du roi; le duc de Rohan Mont-BAZ-on, à vüe BASSE; le marquis de la For-ce, de FORT peu de prévoyance; le marquis de Lian-COURT, à COURTE vue; le BEAU marquis de MIRE-BEAU, s'ad-MIR-ant; le maréchal de LAVARD-in, b-AVARD-ant; le comte de Ro-QUELAURE, borgne, forcé de CLORE les deux paupières d'un œil et le Vert-Galant, la main droite sur le cou de d'Épernon et la gauche sur une épaule de Montbazon. Il avait la manie, assis ou en marche, de s'appuyer sur son compagnon; travers de maintien qui favorisa la liberté des mouvements de l'assassin. Les valets de pied sautèrent le petit mur du cimetière des Innocents qui longeait la rue, pour gagner les devants et attendre le carrosse; deux seulement étaient près du véhicule, mais l'un s'occupait de l'embarras et l'autre renouait sa jarretière. Toujours la Providence semble protéger les criminels.

Marquis de Mirebeau	Marquis de Liancourt
Marquis de la Force	Maréchal de Lavardin
Duc de Montbazon	Comte de Roquelaure
Henri IV	Duc d'Épernon

arrêter le FER de F-RA-nçois (1) RA-vaillac (prénom et nom comprenant les deux premières lettres interverties AR d'AR-senal), «lame de poignard emmanché dans un Jésuite », dit Pierre Véron, qui le frappa de deux coups au côté gauche. Le **1**er coup glissa, sans perforer la poitrine, entre le muscle grand pectoral et la **2**e et la **3**e côte (rappelant la série des chiffres significatifs : **1**, **2**, **3** et IV Henri). Le roi s'écria : « Je suis blessé ! » et n'eut pas l'idée ou la force de repousser le second coup, porté au-dessous du premier, « entre la **5**e et **6**e côte du même côté (chiffres continuant la série **1**, **2**, **3**, IV, **5**, **6**), perçant l'un des lobes du poumon gauche et coupant le tronc de l'artère veineuse ou pulmonaire, au-dessus de l'oreille gauche du cœur... et la veine cave supérieure, — le second vaisseau à la droite de la croix (fig. 15) — a paru noircie de la contusion faite par la pointe du couteau. » Montbazon reçut le troisième coup — en le parant cette fois — dans la manche de son pourpoint. Tavannes n'avait-il pas dit à la Saint-Barthélemy : « Saignée en AOÛT (le 2**4**) vaut celle de MAI (le 1**4**) » ? Henri **4** fut « SAIGNÉ » en MAI, le mois consacré dans les couvents pour la « saignée monacale ».

Ainsi, cet assassin put donner à son aise deux coups de couteau, un pied sur une roue, l'autre, selon les frères Haraut, sur une borne qui servait de

(1) Rappelant FRANÇOIS Ier, amant de la FERRONNIÈRE.

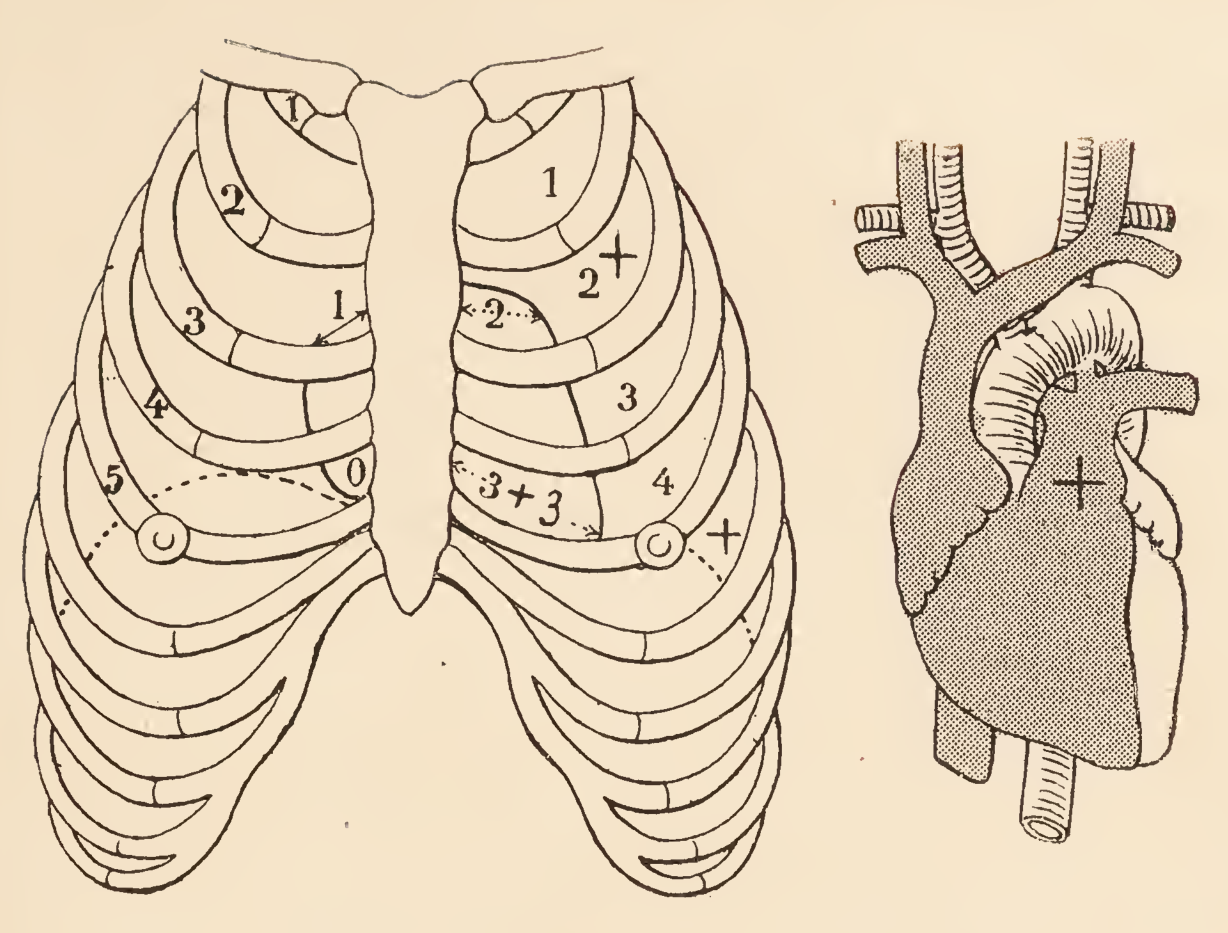


Fig. 14 (1). Fig. 15.

(1) Cage thoracique (fig. 14). Le pointillé ondulé indique la limite supérieure du diaphragme, sur lequel est couché le cœur, au milieu et à gauche, mais qui recouvre le foie, à droite et au milieu. Les chiffres verticaux du côté gauche du thorax sont ceux des espaces intercostaux : 1, 2, 3, 4. Les chiffres de la série du côté droit 1, 2, 3, 4, 5, correspondent aux cinq premières côtes. — La croix du second espace intercostal gauche indique la place du premier coup de couteau ; celle du cinquième espace intercostal, du même côté, un peu au-dessous du mamelon, entre la cinquième et la sixième côte, montre le point où aurait pénétré la lame, au second coup, pour atteindre, de bas en haut, le tronc de l'artère pulmonaire, au niveau de la croix tracée sur la figure 15. Cette croix correspond exactement au numéro 2 placé vers le bord gauche du sternum (fig. 14), à l'angle du second espace intercostal sur lequel aurait glissé l'arme au premier coup, d'après le procès-verbal de l'autopsie, mais dont nous contestons la conclusion.

montoir aux cavaliers d'une boutique ayant pour enseigne : AU CŒUR COURONNÉ PERCÉ DUNE FLÈCHE (rappelant le CŒUR PERCÉ de Henri COURONNÉ, porté à La FLÈCHE).

Ce carrosse n'était qu'une volière d'étourneaux devenu convoi funèbre, qui rentra au Louvre. Notons cette particularité : JEAN Ravaillac dit que son arme entra dans le corps du roi « comme dans une BOTTE DE FOIN » (rappelant la voiture de FOIN qui obstruait le passage).

Autre coïncidence curieuse : avant de s'engager dans l'impasse fatale, le roi, en carrosse, venait de croiser Mont-IGNY dans sa voiture et de lui crier : *Serviteur, Montigny, serviteur !* C'était l'un des deux gentilshommes qui embrassaient ses genoux, quand il fut frappé à la lèvre par un autre JEAN-JEAN bien pensant, JEAN Châtel, qui avait communié avant d'accomplir son forfait.

Le couteau de Ravaillac, reproduit par *le Musée Criminel* (fig. 16), se trouve, disent les auteurs de cette publication, au musée d'artillerie des Invalides, mais son authenticité est douteuse (1). Il nous paraît

(1) « Une ancienne tradition, nous écrit M. le Général de division Niox (3 juillet 1917), Commandant des Invalides, depuis longtemps abandonnée, avait donné cette attribution à un couteau conservé au Musée de l'Armée, qui a hérité des collections de l'ancien Musée d'Artillerie, mais il n'y a aucun compte à tenir de cette attribution absolument fausse. »

Effectivement, le récit de l'historiographe contemporain Legrain le prouve d'une façon éclatante. Le 27 mai 1610, sur les QUATRE

bien difficile qu'un pareil coutelas ait pu passer entre la 5e et la 6e côte, et parcourir environ quinze à seize centimètres, de bas en haut, pour atteindre le tronc de l'artère pulmonaire qui occupe le côté gauche du sternum, au niveau du second espace intercostal, espace qu'aurait longé la lame au premier coup, « sans pénétrer au dedans de la poitrine ». Il est pro-

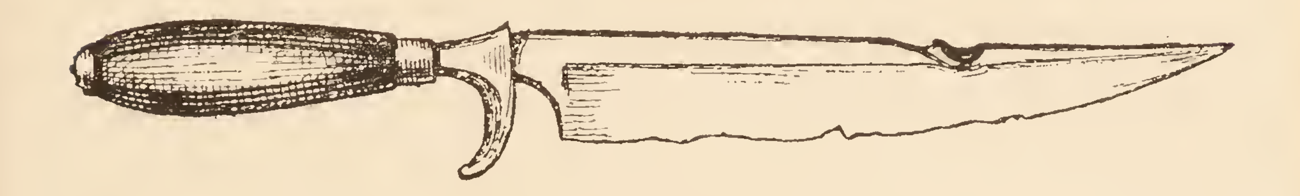


Fig. 16. — Couteau dit de Ravaillac.

bable, au contraire, que l'artère pulmonaire fut ouverte au premier coup. Mais, n'oublions-pas qu'il

heures (heure où se passent de nombreux incidents sous Henri QUATRE), Ravaillac arriva sur la place de Grève dans un tombereau et non pas sur une claie, selon l'usage pour les parricides et les régicides, afin d'éviter que la fureur du peuple n'abrégeât trop rapidement le supplice du criminel.

Le premier service qui luy fut fait furent les tenailles ardentes dont on luy chatouilla les mamelles, les bras, les cuisses et le gras des jambes... Puis, on luy meit la main droicte sur le feu à laquelle *estoit lié le couteau* duquel il avoit commis le parricide, *laquelle main fust bruslée* jusques par dessus le poignet à petit feu, dans lequel les exécuteurs versoyent des cornets de souffre et dura ce bruslement de main environ une demi-heure. (Voir la gravure du frontispice.)

Après qu'on eut arrosé les plaies de Ravaillac avec plomb fondu, huile bouillie, poix, résine, cire et soufre fondus ensemble, et qu'on l'eut écartelé, pendant une heure, ce qui resta des débris de son corps fut *brûlé* sur un bûcher.

Notons enfin que, suivant le même mémorialiste, le couteau était « tranchant des deux côtés, ayant manche de poignard », sur

y a un Dieu pour les assassins, comme pour les ivrognes.

Et le procès-verbal que nous publions plus loin nous rappelle quelque peu celui que le docteur Courtois d'*Éducation de Prince*, de Maurice Donnay, rédige sur un duel imaginaire pour donner le change aux journaux, où il est dit qu'à la deuxième reprise le prince Alexandre de Silistrie a été atteint entre la 2e et la 3e côte, par « une blessure d'environ 1 centimètre de profondeur intéressant la région du foie », organe qui occupe la partie *inférieure* de la cage thoracique du côté droit.

Les trente médecins et chirurgiens qui ont signé le procès-verbal de l'autopsie du roi, reproduit par J. Guillemeau dans ses *Œuvres de chirurgie*, ont

lequel était gravée la figure d'un COEUR (encore un COEUR) et d'une croix.

Il est donc évident que cette arme (le manche surtout) a disparu dans les cendres des divers foyers et ne peut être l'arme du musée des Invalides (fig. 16).

Autre son de cloche du même dôme. Le capitaine G'Sell, attaché au Musée de l'Armée, Hôtel des Invalides, a bien voulu nous informer que le poignard, dit de Ravaillac, est exposé dans une vitrine de la salle Richelieu, sous la cote J.914. Cette arme ne ressemble en rien à celle de la figure 16. Voici la notice du catalogue, d'après l'érudit précité : « Couteau-poignard italien du milieu du dix-huitième siècle. Lame à trois pans, le dos est taillé en scie adoucie ; dans le milieu, il est à deux biseaux. Au talon, comme marque, un vase. Manche en corne à filets tordus. La lame mesure environ 0 m. 30 et sa largeur dans le haut 0 m. 03. Rien ne prouve d'ailleurs qu'on puisse attribuer ce poignard à Ravaillac. » Inutile donc d'ergoter sur ce nouveau témoignage de non-authenticité. Conclusion : cette arme historique n'existe plus, depuis le supplice du criminel.

déclaré que « toutes les autres parties du corps se sont trouvées fort entières et saines » ; or, il est certain qu'il devait exister du côté du poumon gauche des adhérences d'une ancienne pleurésie de 1589, lésion à laquelle l'Estoile fait allusion dans son rapport.

La Cour, *par pitié*, hésitait à appliquer la *question* au meurtrier pour lui faire nommer ses instigateurs ou ses complices. Mais un incident, se rattachant à l'assassinat du roi précédent, Henri III, engagea le procureur général du roi, M. de LA GUESLE (certains disent de LA GUEUSLE), à exiger de la Cour la *question*, qu'il obtint. « Revenant de sa maison des champs, écrivent les frères Tharaud, il avait eu la malchance de rencontrer sur la route de Paris à Saint-Cloud un pauvre Frère qui cheminait ; il l'avait pris, *par pitié* aussi, en croupe, introduit près du roi, et sous ses yeux, le Jacobin, tirant de sa manche un couteau, avait éventré Henri III », après avoir communié le matin apparemment.

On chercha tout d'abord des procédés raffinés de tortures, pour délier la langue de ce monstre ; mais on en vint aux moyens ordinaires. La douce reine prêta son concours à cette recherche de tortionnaires. Elle recommanda un boucher qui se faisait fort d'écorcher le meurtrier tout vif « et promettait de le laisser vivre longtemps encore après qu'il serait dépouillé. Mais tout en louant l'affection d'une prin-

cesse si pénétrée de douleur, la Cour déclina sa proposition ». Encore un exemple de « l'éternelle bonté de la femme », selon l'Évangile de V. Sardou (1).

Après avoir été écartelé, le peuple se rua sur ses débris ; « on le coupa en autant de morceaux qu'il y a de rues à Paris... on vit une femme planter ses ongles et puis ses dents dans cette chair... » *Horresco referens !* Toujours l'éternelle... ritournelle. La *question* ne provoqua que la même réponse : il nia *mordicus* l'existence de complices effectifs et assura avoir commis son crime parce qu'il croyait que « le Roi voulait faire la guerre au Pape ». De fait, il ne fut suggestionné que par des complices moraux, s'il nous est permis de les qualifier ainsi ; tels, les propos criminels tenus devant lui dans certains milieux bien pensants, les apologies de l'assassinat inspirées du Père Jean Mariana (2), les prédications dans toutes les églises (3), aussi bien de Paris que d'Angoulême,

(1) Ludovic Halévy, dans *Un Budget parisien*, lui décoche ce paradoxe rosse : « Si les femmes font d'excellentes sœurs de charité, c'est qu'elles aiment à voir souffrir les hommes. » C'est excessif de part et d'autre.

(2) Le livre de ce jésuite espagnol, *De Rege et Regis institutione*, contre Henri III, « fut fait et mis en lumière dès l'an 1599, lorsque Charles Ridicoue fut envoyé pour tuer le Roy » ; il fut brûlé par l'exécuteur de la haute justice devant Notre-Dame, après l'exécution de Ravaillac.

(3) Quand le tribunal lui demanda pourquoi il avait tué le roi qui ne « luy fest jamais desplaisir », il répondit, d'après J. Legrain (*Décade contenant la vie et les gestes de Henri le Grand*, 1612) : « Les prédicateurs en ont assez déclaré les raisons. »

qui surexcitèrent ce « pauvre d'esprit », hanté par des hallucinations de la vue et de l'ouïe : « le chien noir, les jugements de Dieu ». La Force, lors de la tentative de Ravaillac pour obtenir une audience du roi au Louvre, lui trouva l'air « d'un papault et d'un catholique à gros grain ». Plus papalin que le Pape, il fut chassé des Feuillants de Paris comme visionnaire. Ce forcené avait dans sa poche un chapelet ; depuis dix ans, il portait sur sa poitrine un cœur en velours qui contenait un morceau de la vraie croix, croyait-il, et que le père Coton, le confesseur de sa victime ! — un comble — avait donné au chanoine Guillebaud. Or, cette fameuse relique mystique n'était qu'une mystification *jésuitière :* ce morceau de croix n'était qu'un morceau de cire, tout au plus un débris d'*agnus Dei.* Il n'y a que la foi qui sauve, ne l'oublions pas.

D'autre part, le duc d'Épernon, un parfait catholique, qui abandonna le huguenot roi de Navarre à la mort de Henri III et fut accusé d'avoir participé à celle de Henri IV, disait, selon Michelet, « qu'il avait dans sa ville d'Angoulême, un homme favorisé du Ciel » ! Il l'appela près de lui à Paris et Ravaillac resta au service du duc pendant deux années. « Il y avoit deux ans, dit Legrain, qu'il suivoit la Cour opiniâtrement pour tuer le Roy. »

Autopsie du roi. — L'autopsie fut faite le lendemain du crime, le 15 mai, à quatre heures du

soir (1) (heure de l'assassinat et d'autres faits historiques de ce règne et numéro d'ordre du roi). « Toutes les parties furent trouvées saines et entières, dit Pierre de l'Estoile, hormis les poulmons qui estoient aucunement intéressés mais peu (*sic*), que les médecins disoient que, selon le cours de la nature, il pouvoit vivre encore vingt ans. » Cette restriction importante, qui ne se trouve pas dans le procès-verbal de l'autopsie, indique que les poumons étaient *un peu* atteints. S'agit-il de tubercules, de granulations ou d'adhérences pleurales? La pleurésie ou pleuro-pneumonie gauche, de janvier 1589, expliquerait les adhérences de ce côté, mais le *Journal de l'Estoile* parle « des poulmons qui estoient peu intéressés » ; le droit offrait donc aussi des traces de lésions, mais de quelle nature? Si l'on tient compte, d'une part, que sa mère, d'après le docteur Legué, serait morte de phtisie pulmonaire (2) et, d'autre part, que la pleu-

(1) L'historien P. Matthieu ajoute : « en présence de QUATORZE médecins (plus exactement 18 médecins du roi qui ont signé le procès-verbal) et onze chirurgiens (en réalité 12). » Ils pensèrent que, sans ce coup, il aurait pu arriver à une longue vieillesse. Pronostic singulièrement optimiste pour un corps amaigri, aux prises avec l'uricémie et la menace de tuberculose.

(2) Jeanne d'Albret pouvait être tuberculeuse, mais elle a dû succomber à une affection aiguë, une pleuro-pneumonie : le 5 juin, elle s'alite et rend l'âme cinq jours après. « Aucuns disent, rapporte Legrain, qu'elle mourut d'une pleurésie pour s'estre trop travaillée aux préparatifs des nopces de son fils. » Rien de plus vraisemblable. Pleurésie, « graine ou monnaie de tuberculose », selon la « formule lapidaire » du professeur Landouzy. (*Chron. méd.*)

résie est fréquemment le signe avant-coureur de la tuberculose pulmonaire et aussi que le « petiot », le « squelette » (1), était maigre comme les bons coqs, il est vrai, mais aussi comme les tuberculeux, ne pouvons-nous conjecturer que si ces signes ne permettent pas d'affirmer la tuberculose, tout au moins ils autorisent à présumer qu'il en était menacé, en vertu de la loi d'hérédité croisée ?

N'oublions pas de signaler, parmi les tares familiales, la boiterie de sa sœur Catherine de Navarre, que Henri III voulait épouser. Catherine de Médicis l'en dissuada et lui rappela qu'elle était contrefaite : « elle avait une jambe un peu courte », disent les historiens, signe particulier à la maison d'AL-bret et qu'elle tenait d'AL-ain, son bisaïeul. Cette boiterie provenait apparemment d'une coxalgie ou autre arthrite fongueuse et ne nous dit rien qui vaille pour les autres membres de la famille.

Le dossier sanitaire de Henri IV laissait donc beaucoup à désirer. Retenons, à ce sujet, le passage explicite des *Œconomies* de Sully relaté par le docteur Minvieille. Écoutez la jérémiade de son fidèle Achate :

Pouvais-je voir sans la plus vive sensibilité, dépérir à vue d'œil la santé d'un prince dont la personne m'était précieuse ? Il n'eut point de maladie mortelle, pendant le cours de cette

(1) Souvenons-nous que Malherbe lui fait dire : « aussi suis-je un squelette », et qu'un autre contemporain écrit : « il n'a pas de gresse sur tout son corps pour paistre une allouette ».

année (1604); mais il ne donna jamais tant d'occupations à La Rivière et à Du Laurens. Il fut obligé d'user souvent de saignées, de diètes, de bouillons rafraîchissants, pour prevenir les mauvais effets d'un sang noir et brûlé qu'on lui tirait dans les fréquentes indispositions qu'il eut. La colère, le chagrin, l'impatience le mettaient dans une telle agitation qu'un jour qu'il avait un violent dépit de quelque procédé de la marquise de Verneuil, le bras dont il avait été saigné la veille se rouvrit, comme il se mettait à table pour dîner.

La hautaine Verneuil, véritable bâton mielleux, le faisait marcher à la baguette (en latin *virga*), et la grognonne Marie de Médicis était jalouse et emportée quoique bigote :

Ah ! vous êtes dévote et vous vous emportez !

Mais aussi pourquoi s'empêtrer de deux harpies, alors qu'il est si difficile d'en supporter une seule ?

Ses entrailles, aussitôt après l'autopsie, furent déposées à Saint-Denis et les Jésuites prirent possession de son petit cœur (fig. 18), « petit » au physique.

Son corps, embaumé, fut exposé **18** jours (rappelant les **18** médecins du roi et les **8** jours après l'inhumation de son prédécesseur) et fut inhumé à la sépulture des rois de France, **8** jours après le transport des restes de Henri III, déposés, en 1589, à l'église Saint-Co-rnille ou Co-rneille, de Co-mpiègne (Saint-Denis étant alors au pouvoir de la Ligue), accompagnés par le duc d'Épernon et Bellegrade, « la bien-

séance désirant qu'il fût inhumé avant son successeur ».

Le Vert-Galant mourut à **S7** ans (chiffres allégoriques rappelant la figure d'un spermatozoaire et celle de la faux de la Mort), après avoir échappé à **19** (les deux chiffres de **16** renversés) tentatives d'assassinat. La dernière, qui fut fatale, porte donc



Fig. 17. — Croix de Lorraine.



Fig. 18. — Cœur de Henri IV laissé à La Flèche.

le numéro VINGT (rappelant le traité de Ver-VINS qui mit FIN aux guerres de religion, à la guerre d'Espagne et aussi à la vie de Philippe II et de Henri IV).

Coïncidence singulière : la foudre, d'après Mezeray et Marmontel, n'est tombée qu'une seule fois sur les tours du château de Pau, où elles paraissent exposées à de nombreux accidents de cette nature et, chose étrange, cet événement eut lieu le 14 mai 1610, au moment même où Henri IV succombait sous le couteau de Ravaillac. Autre coïncidence : le jour de

l'assassinat, Marguerite de Valois célébrait le jour de sa naissance, le **14** MAI, dans sa petite maison d'Issi (rappelant l'ISSUE fatale).

Le SACRE de la reine eut lieu le 13 mai et le 14 fut consommé l'assassinat de Henri IV. Ce fut en 1594, l'année du SACRE du roi, que Jean Châtel commit son attentat.

Ravaillac « de poil R-ousseau, tirant sur le roux de vache », CHANTRE ou mieux CHANCRE, CAFARD ou CANCRELAT d'une paroisse d'ANGOU-lême (1) (rappelant ENGOUÉ de délire religieux) est « un dévot fanatique », reconnaît le Père DU LAC (rimant avec Ravai-LLAC) ; il fut poussé par sa « conscience de catholique », selon son propre aveu. Depuis deux ans, il guettait l'occasion d'accomplir son crime et avait fait plusieurs fois à pied le voyage d'Angoulême à Paris.

Le débonnaire Henri IV, nous venons de le dire, sans rancune contre les Jésuites récidivistes, avait

(1) Chef-lieu du gouvernement du duc d'ÉPE-rnon, singulière coïncidence et qui n'est pas la seule. Récapitulons. Il était le voisin immédiat du roi, dans le convoi funèbre. L'un des premiers, avec ses troupes, il se sépara de « l'hérétique » Henri IV, à la mort de Henri III. En 1595, il traita avec Philippe II, mais abandonné du duc de GUI-se, fit sa soumission au roi, lequel lui donna le gouvernement de la GUY-enne (rappelant GUI-se). Nous le verrons imposer aux états généraux, l'ÉPÉE en main (rappelant ÉPE-rnon), la régence de Marie de Médicis; puis, il protégera la reine dans sa fuite de Blois. Ce duc, selon divers historiens, ne paraît pas aussi BLANC qu'un ÉPER-lan enfariné. Aussi, fut-il soupçonné d'avoir armé le bras de Ravaillac, à l'instigation de *la veuve joyeuse*. Tout de même, fait observer le président HEN-ault (rappelant HAINE de la R-EINE jalouse) : « Elle ne fut peut-être pas assez surprise ni assez affligée de la mort d'un de nos plus grands rois. »

laissé son cœur à ceux de La Flèche (fig. 18), qui le frappèrent non pas d'une flèche — comme Cupidon — mais d'un couteau. « Il est permis de tuer un tyran », écrit le jésuite de M-a-ri-a-n-a (qui a trois a dans son nom, comme R-a-v-a ill-a-c), à propos de l'impôt sur le sel. « Aod tua le roi M-oad, il nous faut un Aod, fût-il moine, fût-il goujat ! » clame de son côté le Père Commolet dans un sermon.

Les docteurs en théologie Aubri, Boucher (rappelant la rue Aubri-le-Boucher), Pelletier (rappelant la rue Lepelletier), Lincestre, Rose-feu, criant feu ! ou tue ! etc., ont fait de la « chaire de Vérité » la tribune de l'imposture, de la haine et de l'assassinat. Les PP. Pi-genal (rappelant pi-eux), Guérin (rappelant guerre), Varade (rappelant parade, paradis et bavard), Co-mmolet (rappelant le contraire de mollet ou dur), déjà nommé, se distinguaient entre tous par la férocité de leur zèle régicide. Le peuple — troupeau de moutons de Panurge — n'adorait plus, sous la Ligue, d'autre croix que celle de Lorraine, celle des Guises, à deux branches horizontales et inégales (fig. 17). Relevons ce quatrain, d'origine parpaillotte apparemment :

SUR LES DOUBLES CROIX
DE LA LIGUE

Mais dites-moy que signifie
Que les ligueurs ont double croix ?
C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jésus-Christ encore une fois.

SECONDE RÉGENCE DE LA REINE. — A la mort de Henri IV, son épouse florentine, se sentant peu aimée, réunit d-AR-e-d-AR-e le P-AR-lement pour donner à son autorité de régente une sanction légale. Le duc d'ÉPE-rnon (dont les premières lettres rappellent ÉPÉE), craignant une vive opposition, entra dans la salle des délibérations, l'ÉPÉE au côté, en s'écriant : « Cette ÉPÉE est encore au fourreau, mais si la reine n'est pas déclarée régente sur-le-champ, je préviens qu'il faudra l'en tirer ! »

Les seuls qui pouvaient s'opposer à la régence étaient absents : le prince de Condé, toujours réfugié à Milan, et le comte de Soissons, mécontent, retiré à BLAN-dy (rappelant haricots BLANCS de SoissONS).

Et Marie de Médicis fut nommée régente haut la MAIN — MANU *militari*. De fait, c'était sa seconde régence.

Peu intelligente, son naturel exotique, chassé ou mieux maintenu un instant, « revint au galop ». La nièce du Saint-Père remplaça le noble et intègre ministre Sull-Y par un aventurier florentin, Concin-I, qui n'ont de commun que la consonance finale du nom. On lui donne pour amants son cousin Virginio Or-SINI et ce Consino Con-SINI, dont la femme Leonora Galigaï la dominait aussi. Le Vert-Galant, « le pauvre », en vit de dures dans cet intérieur en partie double. Voulant l'impossible, c'est-à-dire faire vivre en bonne intelligence deux rivales hargneuses,



Fig. 19. — *L'Apothéose dè Henri IV*. D'après Rubens.

il avait toujours la guerre à la maison et souvent au dehors. Déjà, chez son père, Marie avait dû supporter l'humiliant contact d'une courtisane vénitienne, Biana Capello. Le mariage, proclament les célibataires laïques et ecclésiastiques, est une belle institution ! Au XVIe siècle, les dictons ne lui étaient déjà guère favorables ; on l'appelait *mal rage :* « Aujourd'hui marié, demain marri. — Le mariage est bon à ceux qui toute leur vie veulent faire pénitence. — C'est tout sucre qu'on s'y mect et tout fiel quand on y est. — Deuil de femme morte dure jusqu'à la porte, etc., etc. » N'en jetons plus, la corbeille de mariage est pleine.

ADMINISTRATION. — Henri IV, avec l'aide de Sully, — l'un le bras, l'autre la tête — et divers sages conseillers : Pontcarré (rien de notre POINCARÉ), Maupeou, Achille de H-ARL-ay (rappelant P-ARL-ement) premier président du P-ARL-ement, etc., remet l'ordre partout, notamment dans les finances.

Il crée des manufactures de soi-ERIES pour A-TOURS, A TOURS (1) et à Lyon, et les tapiss-ERIES des Gobelins. Il facilite les communications avec les RO-utes RO-yales, bordées d'OR-mes (mots contenant les lettres R et O de Ro-sny), dont quelques-unes exis-

(1) Il fit planter des mûriers blancs, où ils viennent le mieux, en TOUR-aine (rappelant A-TOURS), pour nourrir des vers à soie et apprendre à des ouvrières à préparer des cocons.

Ce coq ne fit pas que cocus,
Mais il s'occupa des cocons.

tent encore et que les paysans appellent des Ro-SNY (rappelant Sully, ba-RON de Ro-SNY).

A part le canal de Briare, de la Seine à la Loire, qu'il COMMENCE, et le château de Saint-Germain, qu'il réédifie, il n'a fait que terminer le pont Neuf, en **1604** (millésime se terminant par **4**, numéro d'ordre d'Henri **4**); la galerie du Louvre; la façade de l'Hôtel de Ville et la place Royale, élevée en **1604** aussi, sur une partie de l'emplacement des TOURNELLES, où l'ÉTOURNEAU Henri II fut blessé mortelle ment dans un TOURN-OI.

Paris fut transformé par les embellissements qu'il ordonna. Les dettes des guerres civiles furent payées, et, malgré tant d'améliorations, 40 millions ont été économisés. Sous l'ancien régime, « la Bourgogne était heureuse » ; sous son règne, trop court, « la France était heureuse »; hélas ! peu après, le monstre Ravaillac devait tout bouleverser.

Sous son règne, un Français, SA-muel Champl-AIN (rappelant le duc de SA-voie et le département de l'AIN, dont nous allons parler), né à BROUAGE (nom compris dans LA-BOURAGE cher à Sully), en CHA-rente-IN-férieure (rappelant CHA-mpl-AIN), gouverneur de notre C-olonie du C-anada (initiales C de C-HAMPLAIN, nom rappelant PLAIN-CHANT), la première colonie qu'ait eue la France, fonda la ville QUÉBEC (rappelant le BEC qui émet un PLAIN-CHANT ou un BEC de CANARD ou encore QUEBE-C-ANADA).

D'après Hardouin de Péréfixe, ce fut un gentilhomme saintongeois, DU-GA-S, qui commença les voyages au CA-nada (rappelant GA de DUGAS), où fut établi le commerce des CAS-tors (rappelant Du-GAS et CA-nada), amphibies semblables à nos loutres. On reproche à Sully d'avoir entravé le départ des colons au Canada.

Afin de ne pas appauvrir son royaume, Henri IV s'opposa à laisser trans-PORTER l'or et l'argent à l'étranger, où les petits potentats le billonnaient. Il s'éleva contre le luxe qui en consommait beaucoup en brodures et passementeries d'habits et de divers meubles et défendit de PORTER des vêtements dorés ou argentés. Ces édits somptuaires lui étaient soufflés par Sully.

Le chancelier Pompone de Be-LLIÈVRE souleva le LIÈVRE des duels, qui furent interdits sous peine de confiscation des biens des délinquants. Mais les nombreuses grâces accordées par un prince chevaleresque et débonnaire rendirent cet édit inapplicable, jusqu'au jour où Richelieu s'en occupera comme affaire *capitale*.

Henri IV fut, en outre, le fondateur de la République de Hollande, — ce qui, selon Mercier, doit immortaliser son nom, — en ménageant habilement une trève de DOUZE années entre les peu DOUX Espagnols et les Provinces-Unies luttant depuis 42 ans (mettons **44** ans ~~ou deux fois DOUZE~~) contre leur

joug cruel. Les princes d'Or-an-g-e (rappelant H-o-ll-an-d-e), par l'aide qu'ils apportèrent aux habitants des Pays-Bas, ont bien mérité de l'humanité. Grâce à Henri IV, Philippe III, successeur des cruels persécuteurs Philippe II et le duc d'Albe, finit par reconnaître ces provinces « État indépendant ».

Maximilien de Béthune, duc de Sully, baron de Rosny. — Sully n'était ni rosse ni bête, quoi qu'en disent ses noms (Ros-ny et Beth-une). Maxim-ilien était un très grand (en latin maxim-*us*) ministre. Né au château de R-os-ny (contenant les initiales O, S de S-eine et O-ise), il sort de la vieille famille Béthune-Sully.

Le mot oui jaillissait rarement de ses lèvres, d'où son sobriquet de « ministre négatif ». On ne pouvait donc pas écrire son nom : Sull-oui.

De Bé-thune (rappelant thune, synonyme argotique de la pièce de cent sous) fut le restaurateur des finances, des pièces de cinq livres ou thunes.

Son nom Sully pouvait servir au Vert-Galant de devise parlante (sur le lit). Mais ce ministre, curieux contraste, était d'une austérité remarquable : il ne caressait que les deux mamelles de la France. D'aucuns, cependant, insinuent qu'il courait aussi la gueuse, à l'occasion. Avec l'agronome Olivier de Serres (prénom et nom prédestinés pour un fervent de l'agriculture), Sully favorisait surtout l'agriculture : « Le labou-rage et le pastou-rage (noms à

terminaison semblable), écrit-il dans ses *Œconomies royales*, sont les deux MAMELLES dont la France est alimentée. »

A la bataille d'Ivr-Y, Rosn-Y, duc de S-ull-Y (noms terminés par un i grec), reçut sept blessures et fut transporté à Rosn-Y, où Henr-Y vint « l'embrasser à deux bras ».

En juin 1598, le roi confie à S-ull-Y (nom commençant et finissant comme S-ans-I) l'administration des finances et en de-SSAISIT (mot rappelant SANSI) SANSI.

Ce fut le ministre du roi ég-RIARD et quelque peu ég-RIARD lui-même, si l'on en croit certains mémorialistes dénigreurs, qui commença à faire creuser le canal de B-RIARE (mots à même consonance terminale) pour unir la Seine et la Loire.

SULL-y fut le « S-E-UL qui reçut le bâton de maréchal comme disgrâce en échange de son titre de directeur de l'artillerie ». A JOFFRE, cessant d'être généralissime, en 1916, on OFFRE aussi le bâton de maréchal de France, bien que la fonction ait été abolie et qu'il n'ait pas été créé de maréchaux depuis 1870.

Ce beau caractère ne fut pas obligé d'imiter son roi, rénégat par patriotisme et par politique, et mourut dans la religion calviniste.

Un médecin en renom s'étant converti du huguenotisme à la religion catholique, Henri IV dit à Sully :

Mon ami, ta religion est bien malade, les médecins l'abandonnent.

« Faut-il le dire ? », avec les médisants, Sully (dont le nom rappelle LIT) fut Sganarellisé par le président DURET, à nom prometteur. L'Estoile conte, en mars 1610, qu'un peintre fit un plaisant tableau représentant Adam et Ève, sous les traits du duc et de la duchesse de Sully, et au-dessus d'eux, on voyait le serpent Duret « allonger son col pour baiser la dite dame sur la bouche ».

Il fut pris deux fois dans les FILETS (rappelant Coche-FILET) du *conjungo :* de retour de l'expédition des Pays-Bas avec le duc d'Anjou, il épousa une riche héritière, Anne de Co-urten-AY, puis Rachel de Co-chefil-ET (noms qui commencent par Co et riment en AY et ET). Celle-ci vécut presque centenaire et, nouvelle Artémise, fit élever un tombeau magnifique au baron de Ro-sny, à Nogent-le-Ro-trou (noms qui commencent par RO), une de ses terres.

Le lendemain de la mort du roi, un pauvre d'esprit, « bien pensant » écrivit sur la porte de l'hôtel de Sully : *Valet à louer.*

Resurrexit ! écrira-t-on sur le piédestal de la statue équestre de Henri IV, longtemps après son assassinat (1). Un mauvais plaisant ajouta ce distique de mirliton :

(1) Sa statue équestre, en bronze, fut érigée, non pas deux ans avant sa mort, mais en AOUT 1624, sous Louis XIII. Brisée en AOUT

Resurrexit! j'approuve fort ce mot,
Mais pour y croire, il faut la poule au pot.

Il faudra attendre le règne de Louis XVI pour avoir, non pas *la Poule au pot*, mais *la Belle-Poule*, frégate, dont le commandant LACLOCHETERIE a soutenu un combat honorable contre un bâtiment anglais.

En opposition à ces boutades, le pinceau de Rubens magnifiera le règne du grand roi dans une *Apothéose* (fig. 19) qui fait autant d'honneur au héros qu'à son panégyriste.

Les regrets de l'étranger se mêlèrent à ceux des nationaux, rapporte Mercier. Il n'y eut qu'une note discordante : seul le comte de FUENTES (rappelant FIENTE) se réjouit de l'assassinat du roi, en haine qu'il portait à la France.

1792, sous LOUIS XVI, elle a été replacée en AOUT 1818, sous LOUIS XVIII (sous le règne de TROIS LOUIS et en AOUT, le mois de ses noces vermeilles et de la Saint-Barthélemy).

La sympathie du peuple français pour Henri IV n'a fait que croître avec le temps. « On jouait, à Verdun, *la Partie de chasse de Henri IV*, dont tout le public fut si enchanté et si vivement ému, qu'à ce couplet du troisième acte : « Vive Henri IV... », tout l'auditoire, entrant tout à coup dans l'enthousiasme, se mit à répéter ce refrain en *chorus*, à deux reprises différentes. Circonstance moins risible que touchante et qui ajoute un nouveau trait à l'éloge de ce roi. »

FAITS DIVERS ET PATENTS

Mœurs, usages et esprit du temps. — Il s'agit d'un incident de voyage, au retour de Bayonne, où le prince de Navarre, âgé de onze ans (1564), accompagnait Charles IX. *Charlot* aimait véritablement *Henriot*, qui l'amusait. Nous transcrivons scrupuleusement le récit de Pierre de l'Estoile :

Estant arrivé avec Sa Majesté à Salon du Crau, en Provence, où Nostradamus demeuroit et qui demanda à son gouverneur s'il pouvoit voir ce jeune prince.

Le lendemain, le prince estant nud à son lever, dans le temps que l'on lui donnoit sa chemise, Nostradamus fut introduit dans sa chambre ; et l'ayant contemplé assez longtemps, il dit au gouverneur qu'il auroit tout l'héritage. « *Et si Dieu*, ajouta-t-il, *vous fait grâce de vivre jusques-là, vous aurez pour maître un Roy de France et de Navarre.* »

En racontant cette histoire dans la suite, il ajoutoit « par gausserie » qu'à cause qu'on tardoit trop à lui bailler la chemise, afin que Nostradamus put le contempler à l'aise, il eut peur qu'on vouloit lui donner le fouet.

Le célèbre astronome constata qu'il était bien bâti, et le Vert-Galant tint ce que sa conformation physique promettait.

— Le 8 décembre 1593, l'ardent sermonnaire Commolet, peu commode à l'égard des huguenots, prêcha « contre les Reli-

gieuses que les gentilshommes proumenoient par dessous les bras, tous les jours, à Paris (comme à la vérité, on ne voioit autre chose au Palais et partout, que gentilshommes et Religieuses accouplés, qui se faisoient l'amour et se leschoient le morveau); portantes les dites Religieuses, sous le voile, qui seulement les distinguoit, vrais habits et façons de p...... et courtizanes, estant fardées, masquées et pouldrées ; aussi vilaines et desbordées en paroles comme en tout le reste celles qui avaient fait vœu de pureté et de chasteté. »

— Sur la fin de 1595, un ministre protestant de Madame (1), Pierre Victor CAYER, abjura sa religion pour se faire prêtre catholique ; il brouilla force CAYERS de papier contre les ministres, ses compagnons, qui l'accusèrent d'avoir commencé sa conversion par le bordeau, car il avait écrit un livre pour la tolérance desdits bordeaux, ou maisons de tolérance (Abbayes de S'OFFRE-A-TOUS, en argot), dont fut fait le suivant quatrain :

CAYER, se voulant faire prebstre,
Monstre bien qu'il a bon cerveau.
Car il veult, avant que de l'estre,
Faire restablir le bordeau.

— Le samedi 2 janvier 15-99 (chiffres phalliques baissés), le baron de La CHASTRE (rappelant CHATRÉ) et B-r-EAUTÉ (rappelant BEAUTÉ), gendre de Mgr de Sanssi, se battirent en duel sur une querelle relative à une BEAUTÉ. Le baron fut blessé

(1) En 1599, Henri IV maria sa sœur CATHERINE (qui n'a pas coiffé sainte CATHERINE, et est demeurée luthérienne dans l'âme) à Henri, duc de BAR, catholique fervent, fils aîné du duc de Lorraine, la pépinière des Guises. Le roi dit au duc de BAR : « *Mon frère, c'est à vous à la dompter avec une* BARRE *de fer.* » Le bâton était insuffisant pour la convertir.

Les huguenots de Poitou et de Saintonge ayant envoyé des députés au roi, peu après sa conversion, pour lui adresser quelques requêtes, il leur répondit : « *Adressez-vous à ma sœur, car votre état est tombé en quenouille.* »

d'un coup d'épée au ventre ; il tomba et on le tint pour mort ; mais il s'en releva. Sur quoi les bons compagnons composèrent cette invective cinglante :

La Chastre a esprouvé le péril des combas,
En voulant imiter la valeur de son père :
Mais il a bien monstré qu'il tenoit de sa mère,
D'estre frappé au ventre et de n'en mourir pas.

La « Réponse » n'est pas moins piquante et, d'un coup, fait coup double :

La Chastre a bien montré qu'il tenoit de sa mère,
D'estre frappé au ventre et de n'en mourir pas ;
Mais il tumba du coup, et sa mère au contraire
Donne deux coups pour ung, quand on la met à bas.

— Le dimanche 28 février de la même année, un docteur nommé Gremer, qui prêchait à Saint-Nicolas-des-Champs, dit du haut de la chaire « que pour avoir de la faveur à la Cour, il falloit avoir celle des p......, que tout passoit par leurs mains et par celles des m......, et que telles gens pouvoient tout aujourd'hui ; pour lesquelles paroles ainsi dites, lui fust interdits de prescher ».

— Au mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, célébré à Lyon, le samedi 9 décembre 1600, le légat du pape, qui donna la bénédiction à Leurs Majestés, était « si amoureux de Mademoiselle de Guise et tant friand de son beau sein, écrit de l'Estoile, que quand il peust couler la main, on l'en void lécher ses doigts trois heures après ».

— A la fin du mois d'octobre 1601, Henri IV eut une altercation violente avec sa sœur, Madame, duchesse de Bar (nom d'un poisson de mer) au sujet de la résistance qu'elle montrait à opérer sa conversion et à suivre son exemple.

Le roi lui dit : « Qu'aiant un mari, un beau-père, un frère, brief tous ses parents et amis catholiques, on ne la tiendroit que pour la

garse du Duc de Bar ». Elle lui répliqua sur-le-champ : « Que le meilleur estoit que cette garse là, il se trouveroit qu'il en avoit été le MAQUEREAU (autre nom d'un POISSON de mer). »

— Henri IV était si souvent sujet à des accès de fièvre, qu'il l'appelait sa « voisine ». Ce surnom familier prêtait parfois à l'équivoque, telle l'anecdote empruntée par le docteur Minvielle aux *Menagiana* :

Henri IV, étant dans sa chambre avec une dame qu'il aimait, Sully entra dans l'antichambre et voulut passer outre. On lui dit que cela ne se pouvait. Il se douta aussitôt qu'il y avait quelque intrigue qu'on voulait lui cacher. L'envie de savoir ce qui se passait le fit appuyer sur une fenêtre qui regardait vers le petit escalier du cabinet du Roi. Il vit sortir une dame vêtue d'un habit vert, qu'il ne put reconnaître. Un moment après, le Roi vint à lui et lui dit : « Comment te portes-tu, Sully ? » Le duc lui répondit : « Sire, je suis toujours le très humble serviteur de Votre Majesté ; mais, Sire, reprit le duc, qui voyait le Roi un peu ému, la santé de Votre Majesté me paraît un peu altérée. — C'est, dit le Roi, que j'ai eu la fièvre toute la matinée ; mais elle vient de me quitter. — Il est vrai, Sire, dit le duc, je l'ai vue passer : elle était toute verte. — Ventre-saint-gris ! lui dit le Roi, on ne saurait te tromper, tu vois trop clair ! »

— En 1609, les théâtres de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais commençaient à 2 heures (comme, de nos jours, les *matinées*) et finissaient à 4 heures et demie, à cause de l'insuffisance d'éclairage des rues, de la boue et des tire-laine.

— Le taux de l'argent était de SEIZE 0/0 (rappelant les SEIZE de la Ligue clérico-révolutionnaire de Paris).

— Le drapeau français ou CORNETTE, sous Henri IV, était BLANC, comme son panache et le MOUCHOIR qu'il jetait sans cesse aux dames galantes, pour faire « CORNETTES » leurs époux, confiants ou complaisants.

Ce même drapeau fut repris à la Restauration en 18-**16** (**16** rappelant encore les SEIZE de la Ligue).

L'oriflamme (1) de l'abbaye SAINT-DENIS (rappelant CINQ et DENTS) avait CINQ DENTELURES au côté opposé à la hampe, surmontée d'une pique JAUNE (fig. 20). L'oriflamme, fait observer A. Dumas, n'était pas BLANCHE, comme plusieurs historiens nous l'ont dit. La première partie de son nom, ORI qu'elle tirait de la lance d'OR à laquelle elle était attachée, et la seconde, FLAMME, qu'elle recevait de la couleur ROUGE de son étoffe, auraient dû les empêcher de tomber dans une aussi grande

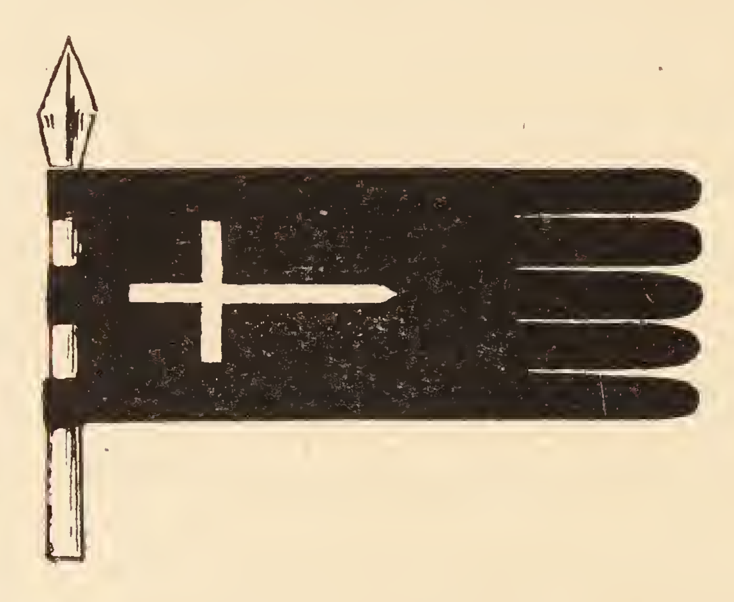


Fig. 20. — Oriflamme de Saint-Denis, au XIIIe siècle.

erreur. D'ailleurs, GUI-llaume GUI-ARD (rimant avec étend-ARD) en fait la description versifiée

Oriflamme est une bannière
Auncun poi plus forte que guimple,
Du cendal roujoyant et simple,
Sans pourtraitrure d'autre affaire.

ANAGRAMME DE HENRI IV. — Le comte de G-OUR-d-ON, Écossais et bossu, a *tiré* de HENRI DE BOURBON cette anagramme *tirée* surtout par les cheveux : ROI DU BONHEUR OU DE BOURBON ROI BONHEUR. Comme on faisait remarquer au Béarnais

(1) Cette bannière devait son nom d'OR-I-FLAMME à ce qu'elle était formée d'un étendard ROUGE semé de FLAMMES d'OR.

qu'il y avait un o ajouté : « Cela est indifférent, riposta le roi qui venait de succéder à Henri III, s'il n'y a que deux o dans mon nom, ma couronne formera le troisième. »

Le langage des nombres. — Le nombre **14** semble avoir eu une influence fatidique sur la vie de ce roi, assassiné le **14** mai 1610. Henri IV vint au monde **14** siècles, **14** décades, plus **14** ans, après la nativité de J.-C. Il naquit un **14** (décembre) et mourut un **14** (mai). — Il vécut 4 fois **14** ans, **14** fois **14** jours, **14** semaines (1).

La victoire d'Ivry, la plus importante, fut remportée le **14** mars (nom du dieu de la guerre). Entre ce temps et celui de sa mort, il y a **14** ans, **14** mois et **14** fois cinq jours. — Henri IV entra à Paris en quatre-vingt **14**. — Son nom de Henri de Bourbon renferme **14** lettres. — Le premier roi de France du nom de Henri (Henri Ier) fut sacré le **14** mars 10-**27** (les derniers chiffres multipliés par eux-mêmes **2** × **7** donnent **14**). — La première femme de Henri IV, Mar-guerite de Valois, naquit le **14** mai 1552. — Il eut **14** enfants, dont six légitimes, ω fils (2) et ω filles (**3** couchés rappelant la silhouette du périnée) de sa seconde femme, Mar-ie de Médi-six et **8** (rappelant la silhouette des seins ∞) naturels, sans compter ceux qu'il n'a jamais connus et ceux qu'il n'avoua pas. — Henri II avait donné des lettres patentes, non exécutées, pour l'élargissement de la rue de la Ferronnerie, le **14** mars 1554, soit 56 ans ou 4 fois **14** ans avant l'assassinat du Béarnais, qui arriva le **14** mai 1610 (année qui se divise par **14**). — Ravaillac fut écartelé **14** jours après son crime. — Le successeur de Henri IV, son fils Louis XIII (**14** moins un), qui naquit le **14** septembre, mourut le **14** mai 1643 (l'addition des chiffres de cette année **1** + **6** + **4** + **3** donne le total **14**). — Henri IV, répétons-le, meurt aussi un **14** mai (1610). — Louis XIII, va-

(1) E. Tarnier, *le Langage des nombres.*
(2) Tous nés à Fontainebleau.

let de Richelieu, mourut **4** mois et **10** jours (rappelant **14**, composé de **4** + **10** unités) après son maître, le cardinal.

Rien n'était plus commun dans les siècles de préjugés et de superstitions que ces puériles combinaisons de lettres et de nombres.

Terminons cette série du *langage des nombres* par diverses particularités sur le chiffre DEUX. Henri IV (numéro d'ordre formé de DEUX DEUX, 2 + 2) eut DEUX royaumes : France et Navarre ; DEUX femmes désagréables, impudiques, qui subiront l'exil et ne manifesteront aucun regret sincère à sa mort ; DEUX religions, calviniste, puis catholique, apostolique et romaine. — Il abjura DEUX fois : 1° en 1572, à la SAINT-Barthélemy, pour sauver sa vie, et 2° en 1593, à SAINT-Denis, pour gagner le royaume de France. Les DEUX cousins Condé et Henri, la veille de la Saint-Barthélemy, abjurèrent aux mains du cardinal de Lorraine. — Ses DEUX PREMIÈRES victoires, Arques et Ivry, eurent lieu en Normandie. — Jean Châtel lui coupe les DEUX lèvres et lui brise DEUX incisives ; François Ravaillac lui donne DEUX coups de couteau dans la région cardiaque. — Enfin, lors de sa fugue de Paris, après celle du duc d'Alençon, en 1576 (1), DEUX ans après l'exécution, en 1574, des DEUX conspirateurs et amants de Marguerite de Valois et de la duchesse de Nevers, Coconas et La Molle, il dit qu'il laisse DEUX choses en deçà de la Loire : la messe et sa femme.

Chemin faisant, surtout à partir du sacre de Marie de Médicis, nous signalerons maints incidents ou faits principaux arrivés vers QUATRE heures (QUATRE, la somme de DEUX DEUX).

MORT DU PÈRE DE HENRI IV. — Ajoutons quelques détails qui ont trait à ce personnage (voir note 1, p. 3). Antoine de Bourbon ou de Navarre, époux de Jeanne d'Albret, mourut

(1) Ce fut Mme de SAUVES, la maîtresse des DEUX princes du sang, laquelle attelait même à trois avec le duc de Guise, qui les aida à se SAUVER (rappelant SAUVES).

près de Paris, le 15 novembre (le 17 septembre, selon Legrain) 1562, à **44** ans (le père de Henri **4** vécut **44** ans), d'une balle de huguenot qui lui fracassa l'épaule gauche. Blessé au siège de Rouen, il se fit conduire à Saint-Maur-des-Fossés (rappelant MORT). Son fils devint à neuf ans premier prince du sang royal.

De CA-lviniste, il s'était converti et mis du côté du manche CA-tholique. Il faisait partie du triumvirat clérical avec ANN-e Ier de Montmorency et FR-AN-çois de Guise (noms contenant AN d'AN-toine de Bourbon), tandis que sa femme, qui était catholique, devint huguenote opiniâtre.

Il fut tué, nous le savons, alors que ce C-ath-OLIQUE (contenant COLIQUE) pris d'une vive COLIQUE ou TRANCHÉE, satisfaisait un besoin pressant dans une TRANCHÉE.

Ce prince avait le pressentiment qu'on en voulait à ses jours. De fait, le président de Thou rapporte que FRANÇOIS de Guise voulut le faire assassiner dans la chambre même de FRANÇOIS II et qu'Antoine de Bourbon, en prévision de cette éventualité, avait dit à REM-SY ou REIN-SY (1), gentilhomme à lui : « Prenez ma chemise (*vulgo* « bannière ») toute *sanglante* (son fils Henri IV parlera de son panache *blanc*), portez-la à mon fils et à ma femme, ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. » D'autres prétendent qu'avant son départ, il fit directement la même recommandation à sa femme.

Ces paroles évoquent un épisode, digne de mémoire, de la guerre qui éclata entre Milan et Como : HENRI IV d'Allemagne (rappelant le père de HENRI IV de France) opposait à l'évêque Guid-o de Grimaldis de Com-o, un autre évêque, Landolph de Carcan-o (noms à même terminaison o).

Celui-ci tomba entre les mains de son antagoniste et plusieurs seigneurs milanais furent massacrés. Les femmes des

(1) REIN-SY rappelle REIN et sa mort à R-ou-EN (formant une assonance avec REIN), en émettant le liquide excrémentitiel des REINS). — Sully, dans ses *Mémoires*, le fait mourir à tort en 1560.

victimes parcoururent Mi-LAN (rappelant LAN-dolph), agitant, en guise de BANNIÈRES, les chemises ensanglantées de leurs maris et criant vengeance. Ce geste était plus méritoire que celui de porter la culotte.

Rappelons que le frère d'Antoine de BOURBON, le vieux cardinal Charles de BOURBON, que Mayenne, chef de la Ligue, proclama roi, sous le nom de Charles DIX, fut fait PRISONNIER puis em-PRISONNÉ par Henri IV, son neveu, et mourut en captivité à Fontenay-le-Comte, le 9 mai 1590. (A-ntoine, B-ourbon, C-ARdinal, C-h-AR-les D-ix, C-aptif, F-ontenay, ont pour initiales les lettres qui se suivent : A, B, C, C, C, D, — F ; de plus, FONTenay rappelle, répétons-le, *De pro*-FOND-*is !*)

TENTATIVE COMIQUE D'ASSASSINAT DE HENRI IV. — En 1587, Henri se trouvait dans un village près de Montfort-l'Amau-RY (nom finissant comme Hen-RI) ; soudain, ainsi que son père dans les TRANCHÉES de Rouen, il ressentit de vives TRANCHÉES et fut pressé d'un besoin impérieux qui l'obligea d'entrer dans une auge à cochons, où il se croyait en sécurité et à l'abri de tout regard indiscret. Mais une vieille femme le surprit dans cette posture peu majestueuse et lui aurait fendu la tête par derrière d'un coup de serpe, sans l'AUB-aine que lui procura d'AUB-igné qui para le coup et évita la BIGNE ou la BEIGNE (mots rappelant d'AU-BI-GNÉ). Sur quoi, le sauveur du roi de Navarre lui dit : « Si vous eussiez eu cette fin honorable, je vous aurais fait, en style de Saint-Innocent, une telle épitaphe :

Ci-gît un roi grand par merveille,
Qui mourut comme Dieu permet,
D'un coup de serpe d'une vieille,
Ainsi qu'il ch.... dans un têt (1).

(1) Ludovic Lalanne produit cette variante :

Comme il ch.... dans un met

Ce mot, dans quelques provinces, signifie huche. Il place l'incident scatologique en 1572.



Fig. 21. — *Henri IV et l'ambassadeur d'Espagne.* D'après Bonington († 1828).

Comme la vessie paternelle, l'intestin du Béarnais subissait, par action réflexe, une vive impression sur le champ de bataille : « Quelque brave qu'il fût, raconte Tallemant des Réaux, quand on lui venoit dire : « Voilà les ennemis ! » il lui prenoit toujours une espèce de dévoiement et tournant cela en raillerie, il disoit : « Je m'en vais faire bon pour eux. » C'est l'effet naturel du baptême du feu chez les nouvelles recrues.

— A Ivry, un des meilleurs officiers de Henri IV, François de Pas, PASSE de vie à tré-PAS sous ses yeux ; il s'écrie : « VENTRE-saint-gris ! » On lui apprend que la veuve est grosse : « Eh bien ! ajoute-t-il, je donne au VENTRE la même pension qu'avait cet officier. »

— Lorsque Henri IV fit don aux Jésuites de la maison de LA FLÈCHE, — qui devint un superbe collège, — on rappela celui de l'ARC, dont les avait gratifiés la ville de Dôle, en Franche-Comté, alors à l'Espagne. D'où ce distique latin :

ARCUM *Dola dedit Patribus, dedit alma* SAGITTAM
Gallia : quis funem quem meruere dabit ?

(Dôle leur a donné l'ARC, et la France LA FLÈCHE ; qui donnera la corde que ces Pères ont bien méritée ?)

MORT ET ENTERREMENT DE GABRIELLE D'ESTRÉES. — Elle est morte d'éclampsie, en accouchant d'un enfant mort. On a fait intervenir le poison et la magie, par suite d'un pacte qu'elle aurait conclu avec le démon pour épouser le roi ! D'Aubigné raconte que La Rivière, étant accouru avec les autres médecins du roi, ne fit pas trois pas dans la chambre, à la vue des accidents extraordinaires ; il s'en retourna aussitôt, en disant à ses compagnons : *Hic est manus Domini :* « Le doigt de Dieu ! » Ce diagnostic manque de précision et La Rivière s'est mis le doigt... de Dieu dans l'œil (1). Elle est morte d'albuminurie de la grossesse.

(1) L'Estoile, à la nouvelle de la mort de Gabrielle, prête à Henri IV la même exclamation : *C'est encore ici un coup du Ciel !* ajoutons : *de lit.*

Le service eut lieu à Saint-Denis, au dire de l'Estoile, puis la mère et l'enfant furent conduits en l'Abbaye de Montbuisson, près de Pontoise, dont l'une des sœurs de la duchesse était abbesse et faisait partie du sérail royal. Les honneurs funèbres furent rendus par le maréchal de Bologny, bâtard de Mont-LUC, évêque de Valence, qui avait épousé Diane, sœur aînée de la défunte. Les six autres sœurs de Gabrielle « qu'on ne croyait pas plus sages qu'elle », suivaient le corps et assistaient aux obsèques. Circonstance qui exerça la verve satirique du poète SIGOGNE (rappelant la famille de la prolifique mère GIGOGNE) :

J'ai vu passer sous ma fenêtre
Les SIX (1) péchés mortels vivans,
Conduits par le bâtard d'un Prêtre
Qui tous alloient chantans
Un *Requiescat in pace,*
Pour le septième trépassé.

— Le lundi 1er mars de 15-**99** (millésime terminé par deux chiffres rappelant des phallus au repos), année de la mort de la duchesse de Beaufort (2), alors qu'il n'était bruit que de son mariage avec le roi, celui-ci, « en visitant à Saint-Germain-en-Laye ses orangers, selon le récit de Pierre de l'Estoile, trouva, entés sur le pied d'un, les vers suivants, sachant que Sa Majesté ne faudroit à les y trouver :

Mariés vous de par Dieu, Sire,
Votre lignage est bien certain,
Car un peu de plomb et de cire
Légitiment un fils de p......

(1) SIX rappelle les SIX couches de Marie de Médicis, mais les péchés capitaux sont au nombre de SEPT, y compris la « trépassée ».

(2) Cette reine, avant la lettre, mourut le samedi 10 avril. Elle disait « peu auparavant : *Qu'il ni avoit que Dieu et la mort qui pust l'empescher d'estre Roine* ». — Les trois principales favorites de notre cadet de Gascogne moururent : la comtesse de Guiche, la belle Corisande, en 16-**22**, la marquise de Verneuil, en 16-**33**, et Gabrielle d'Estrées, en 15-**99** (**22**, **33**, **99**, rappelant les DEUX COCOTTES, DEUX FESSIERS et DEUX PHALLUS SACRÉS).

P..... dont les sœurs sont putantes,
Comme fust la mère jadis
Et les cousines et les tantes,
Hors mis Madame de Sourdis.
Il vaudroit mieux que la Lorraine
Vostre roïaume eust envahi,
Qu'un fils bastard de la Varaine
Ou fils bastard de Stavahi.

« Le Roy les aiant leus, dit : *Ventre-saint-gris ! si j'en tenois l'auteur je ne le ferois pas enter sur un oranger, mais sur un chesne.* »

Les pamphlets injurieux, voire orduriers, pleuvaient de toute part. La Restauration réhabilita sa mémoire sur le tard et lui éleva une statue, en 1820. « Ce jour-là, fait observer l'auteur des *Cotillons célèbres*, Louis XVIII devait bien rire dans son double menton. »

Ces excès de langage provoquèrent de violentes ripostes du camp opposé, qui ne désarma pas, attendant l'heure du berger. En voici un échantillon des plus caractéristiques : « Ce vendredi, dernier aoust, 1590, écrit le même chroniqueur véridique, on trouva au logis de Marc-Antoine (rappelant le faubourg Saint-Antoine précité), au faubourg Saint-Germain, une plaisante drollerie, mais vilaine, peinte contre une muraille : à sçavoir, une femme nue.... (nous passons les détails anatomiques et physiologiques), et un grand mulet auprès.... Et y avoit au-dessus de la femme escrit : *Madame de Montpensier*, et au-dessus de l'aze (*sic*) : *Monsieur le Legat.* » Le vieux français, comme

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté.

Le haut et le bas clergé étant entrés dans la lice recevaient d'estoc et de taille de violents coups de boutoir. Qui sème le vent, récolte la tempête. La *Confession des chefs de l'Union* met dans la bouche de l'archevêque de Lyon,

Pierre d'Espignac, cet aveu de mœurs épiscopales dépourvu d'artifice :

Je suis né à l'inceste, et dès mon premier âge,
J'ay de ma belle sœur abusé longuement :
Puis avecque ma sœur je couche maintenant,
Ayant pour cest effect rompu son mariage.

La victoire du Béarnais avança les jours de M. de Lyon, le doyen de l'église lyonnaise ; aussi disait-on que Henri IV, comme Hercule, dompta le LION de LYON.

SUR LES DUCHESSES DE MONTPENSIER. — Catherine de Lorraine, sœur des Guises, prit une part active aux guerres de la LIGUE contre les TROUPES ROYALES et portait à sa ceinture, autour de sa PANSE (rappelant PENSE de Mont-PENS-ier), les ciseaux avec lesquels elle se proposait de tonsurer Henri III ou « lui faire donner la couronne de Saint-Grégoire », après avoir été déclaré indigne du trône.

Louise d'Orléans, connue sous le nom de *Mademoiselle*, prit part aux troubles de la FRONDE, et, lors de la bataille du faubourg Saint-ANTOINE, fit tirer le canon de la Bastille sur les TROUPES ROYALES de Turenne.

Sur la première de ces agitées, Pierre TAISAN de l'Estoile, auteur de *Mémoires-Journaux*, ne TAISANT rien, rapporte, avec une parfaite véracité et sur un ton modéré pour cette époque trépidante, qu'à la mort de Henri III, le 2 a-OUT, à Saint-Cl-OUD, en 1589, le peuple de Paris fut en joie et porta le deuil VERT (couleur de Gabrielle d'Estrées, favorite du VERT-Galant), qui était la livrée des fous — qui seyait à ces toqués — et que Mme de Montpensier fit distribuer à tous les conjurés des écharpes VERTES. « A celui qui lui en porta la nouvelle, lui sauta au col et l'embrassa : *Ha! mon ami, sois le bien venu... Je ne suis marrie que d'une chose : c'est qu'il n'a sceu, devant que de mourir, que c'estois moi qui l'avois fait faire* (dans

Mont-PENS-ier, il y a PENSE qui rappelle la PANSE ou bas-ventre percée par l'INCLÉMENT CLÉMENT). Étant montée avec sa mère en leurs carrosses, elles allèrent de par la Ville répandre la bonne nouvelle et se rendirent aux Cordeliers, où la mère, Mme de Ne-MOURS (rappelant AMOUR du prochain prêché par l'Église), gravit les degrés du grand autel et « là, harangua ce sot peuple sur la mort du tiran, monstrant en cest acte une grande immodestie ». Par ailleurs, des prédicateurs glorifiaient le criminel et « appelloient cet assassinat une œuvre grande de Dieu, un miracle, jusqu'à le comparer aux plus excellens misteres de son incarnation et resurrection ». Tandis que des « ligueurs et ligueuses de Paris », venus à Saint-Cloud pour vénérer les cendres du Jacobin, furent tous les huit noyés au retour. « Jugement de Dieu grand sur ces nouveaux idolâtres. »

— Pour mémoire. Le 5 janvier 1611, le duc de Guise épousa Mme de Montpensier, qui la mena JOYEUSE, et fut mariée par le cardinal JOYEUSE. De là ce sonnet sarcastique :

Ceste sèche carcasse, ainçois ceste mégère,
Qu'un seul traict de pitié ne peut oncques toucher;
Qui ne sceut compatir mesme avecques Boucher
Et qui de son venin tueroit une vipère.

Le deshonneur des siens, le tourment de sa mère,
Qui de sp.... et de sang ne sceust oncq s'estancher :
Voyez comme elle cloche et travaille à marcher !
Quand Grammont la galope, elle est bien plus légère.

Les Destins, qui la France ont conduit au trespas,
Nous debvoyent mieulx traicter et ne permettre pas
Que si laide furie embrazast nostre terre.

Sus, François ! Qu'on l'immole au publicque repos !
Envoyons en Espaigne et sa cendre et ses os :
Il y croistra soudain peste, famine et guerre.

HENRI IV, PÈRE DE FAMILLE. — Don P-ÈD-re de Tol-ÈD-e,

ambassadeur de Philippe III d'Espagne, est introduit auprès du roi qu'il surprend, à quatre pattes, portant sur son dos le plus jeune de ses enfants : *Êtes-vous père, monsieur l'ambassadeur ?* lui demande Henri IV. Sur la réponse affirmative de Sa Seigneurie interloquée, il ajoute : *En ce cas, je vais faire un autre tour.* Charmante scène d'intérieur que les pinceaux de Bonington (fig. 21) et d'Ingres (fig. 22) ont fixée sur la toile.

Les auteurs de *Madame Margot* eurent l'heureuse idée de transporter ce tableau vivant dans leur comédie historique, dont il fut le « clou » principal ; mais au lieu d'un cavalier, ils en imaginèrent cinq qui s'accrochaient au dos de Henri IV : Louis, Gaston, Vendôme, Catherine et Angélique, ses enfants légitimes et adultérins pêle-mêle, puisque — à l'exemple de son aïeul François Ier — Henri IV logeait sa conjointe et sa concubine, avec leur progéniture, sous le même toit.

Vers numéraux. — Ce distique rappelle la date **1582** et est écrit sur l'un des exemplaires de l'opuscule intitulé : *Sur l'Entrée de M. le Duc en la ville d'Anvers, l'an 1582 :*

IM-per-IO, Franc-I-sce, no-V-o te Be-L-ga coronat,
Perpet-V-o, s-I IV-sta patras ; I-n-IV-sta, ca-DV-co.

(La Belgique, François, t'apporte la couronne d'un nouvel empire. Avec la justice, il sera perpétuel ; avec l'injustice il restera caduc.)

Parallèle de Marguerite de Valois et de Marie Stuart. — Nous empruntons ce parallèle, en le complétant, à Dreux du Radier. La reine d'Écosse et la reine de Navarre écrivaient en vers et en prose et possédaient plusieurs langues. — Marie et Marguerite se virent deux fois couronnées. — Marie, par ses imprudences et la conduite qu'elle tint avec ses deux derniers époux, s'attira tous ses malheurs. — Marguerite s'attira les siens par ses dérèglements et son indifférence pour le roi de Navarre, son mari. — De même que les écarts de conduite et

de politique conduisirent Marie Stuart dans sa PRISON de Fodrain-GHAYE, qui n'avait rien de GAI que le nom, les égarements et les désordres de Marguerite lui préparèrent le long exil qu'elle subit au château-PRI-SON d'U-SSON où le marquis de CA-NI-LLA-C la conduisit, après son évasion de CA-r-LA-t, parce qu'elle était du parti opposé au roi. — Et si HENRI IV eût été un monarque aussi cruel que son homonyme anglais HENRI IV + IV ou VIII, peut-être Marguerite eût-elle éprouvé le funeste sort de Marie, qui sera décapitée sur l'ordre de sa cousine Elisabeth, par application de « l'éternelle bonté de la femme ». — L'une et l'autre prirent pour prétexte de leurs plus grandes fautes l'intérêt de la religion. — La rousse Marie eut des intrigues avec le MUSICIEN piémontais REZZIO ou RIZZIO (*Risum teneatis*), qui était vieux, nabot et contrefait. De même, Comine, — dit le *roi Margot*, — l'un des MUSICIENS de la chambre de Marguerite, la consola de l'assassinat de son laquais favori D-ATT, qui était appelé AT-ys dans les stances élégiaques de Maynard, secrétaire de la reine. — Enfin, si, à part la couleur des cheveux, il existe une différence accusée entre ces deux princesses déchues, c'est que les malheurs de la reine de France et d'Écosse furent plus grands et sa fin plus funeste que ceux de la reine de France et de Navarre, qui prit soin de faire son paradis en ce monde, tout en espérant les joies de l'autre, plus aléatoires, en passant des plaisirs de la volupté aux exercices austères de la piété : « Fichant tous ses pensers à Dieu, écrit Étienne Pasquier, elle oit trois messes tous les jours et communie autant de fois la semaine, les jeudi, vendredi et dimanche. »

DEVISE DE MARIE DE MÉDICIS. — A Cologne, où elle mourut dans la chambre qui vit naître son peintre panégyriste, Marie de Médicis prit pour devise (1) : *De ma chute ma blancheur*,

(1) Le chiffre de Louis DOUZE, souvent figuré sur les plafonds en marqueterie du château d'Amboise, se compose de DOUZE

qu'elle symbolisa par une CASCADE écumante rappelant ses CASCADES avec Concini, « le premier rastaquouère » (d'après Robert de Flers), analogue à celle que Rubens a représentée dans le tableau de *l'Éducation de la reine* (fig. 23) (1). « Elle entendait ainsi, dit E. Muller, dans son *Voyage à travers l'Histoire et le Langage*, qu'elle ressemblait à l'eau de la cascade, qui, loin de perdre son éclat en tombant, devient plus brillante encore. » Par le choix de cette allégorie, la reine CASCADEUSE se rendait justice.

A propos de CHUTE D'EAU, revenons un instant sur celle qui fut exécutée par le carrosse du couple royal, en 1606, au bac de Neuilly, en allant à Saint-Germain. La marquise de Verneuil, à la nouvelle de cet accident, qui aurait pu avoir les suites les plus graves, dit que si elle y eût été présente, elle aurait crié de bon cœur : *La Reine boit !* La reine, à qui fut rapporté ce « bon » mot, — non pas dans le sens de « l'éternelle *bonté* féminine », — le trouva « fort mauvais » et son ressentiment contre sa rivale ne fit que s'accroître.

PAROLES MÉMORABLES DE HENRI IV (2). — Après la bataille de COUTRAS — qui COÛTERA la vie à Joyeuse — Henri IV, alors roi de Navarre, adressa ces mots aux princes de CON-dé et de CON-ti et au COM-te de Soissons, ses co-usins : *Pour vous, je ne vous dis autre chose sinon que vous êtes du sang de Bourbon, et, vive Dieu ! je vous ferai voir que je suis votre aîné.*

— Dans la mêlée, à Ivry, il frappait d'estoc et de taille à grands coups d'épée, en répétant la formule traditionnelle des rois de France à la cérémonie du touchement des écrouelles : *Je te touche, Dieu te guérisse !*

ailes d'oiseaux. qui n'en forment qu'une, allusion en rébus à son nom (L XII).

(1) Voir la légende de ce tableau aux *Appendices*.

(2) D'après Colart, Levi Alvarès, Hubaut, Marguerin et autres historiens anecdotiers.



Fig. 22. — *Henri IV en famille.* D'après Ingres († 1867), gravé par Richomme († 1849).

— Lors du siège de Paris, on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne ; Henri leur fit grâce et, leur donnant l'argent qu'il avait sur lui : *Allez en paix ; le Béarnais est pauvre ; s'il en avait davantage, il vous le donnerait.* Henri n'était pas qu'un diable à quatre, il était aussi un bon diable : c'était un homme brave et un brave homme.

— Henri IV, faisant son entrée dans une petite ville, est harangué par le bailli à la tête des échevins. Un âne — maître Aliboron — se met à braire, interrompant le discours. Le prince s'incline poliment et s'écrie : *Messieurs, parlez, je vous prie, l'un après l'autre.*

— Des envieux cherchaient à altérer l'amitié qui existait entre Henri IV et Sully ; mais le roi, n'ayant pu ajouter foi à ces faux rapports, rendit toute sa confiance à son conseiller fidèle. Le ministre, emporté par sa reconnaissance, est près de se jeter aux pieds du monarque généreux, à la vue de toute la cour, dans l'allée d'un jardin. *Ne le faites pas*, lui dit le roi, qui le prend promptement par le bras, *ceux qui vous regardent croiraient que vous me demandez grâce.*

— Il y eut des discordes entre la belle Gabrielle et Sully qui s'était vivement opposé à ses projets ambitieux de mariage avec le roi. Celle-ci eut, un jour, l'intention de le renverser : *Je ne sais comment, Sire*, dit-elle à Henri IV, *vous préférez un valet à une amie.* — *Je retrouverais*, répartit le roi, *plus facilement vingt maîtresses comme vous qu'un ministre comme lui.*

— Au combat de Fontaine-Française, il cria à ses soldats : *A moi, messieurs, et faites comme vous m'allez voir faire !*

— Il dit à Don Pèdre de Tolède, ambassadeur d'Espagne, qui ne reconnaissait plus Paris, après l'avoir vu si malheureux : *C'est qu'alors le père de famille n'y était pas ; et aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils prospèrent.*

— Dans une assemblée de seigneurs et de ministres étrangers, la conversation tomba sur l'éloge des grands guerriers. Henri IV, mettant la main sur l'épaule de Crillon, qu'il appelait le brave des braves: *Messieurs, voilà le premier capitaine du monde. — Vous en avez menti, Sire*, reprit vivement Crillon : *c'est vous qui êtes le premier ; je ne suis que le second.*

— « Il disoit en gaussant, narre Legrain, à ceux qu'il voyoit abayer après : *On dit que je suis chiche, mais je fais* TROIS *choses bien esloignées d'avarice. Car je fais la guerre, je fais l'amour et je bastis.* »

— C'est au duc de Sav-OIE qu'il parla, non pas d'OIE mais de la POULE au pot : *Si Dieu me donne vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot.*

Henri Quatre, — dernier du nom, je le présume, —
En vrai garçon natif de Pau,
A son peuple affamé promit la poule au pot...
Bon peuple ! En attendant, c'est toujours toi qu'on plume !

— On lui parlait d'un brave officier de la Ligue dont il n'était pas aimé : *Je veux lui faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui.*

— On l'engageait à traiter avec rigueur quelques places de la Ligue, qu'il venait de soumettre : *La satisfaction que donne la vengeance ne dure qu'un moment ; mais celle que procure la clémence est éternelle.*

— Marie de Médicis, pour la naissance du dauphin, composa un ballet dans lequel figuraient quinze des plus belles dames de la Cour. A leur entrée, le roi Vert-Galant dit au nonce du pape placé à ses côtés : *Monsieur le nonce, je n'ai jamais vu de plus bel escadron ni de plus périlleux que celui-là.* Il n'y avait pas de meilleur juge en la matière. Certains historiens prêtent le propos au nonce lui-même.

— Il disait que les GRANDS mangeurs et les GRANDS dormeurs (comme Mayenne) n'étaient capables de rien de GRAND.

— D'après P. Mathieu, Sully lui dit, un jour : *Sire, vous avez de l'argent et vous ne le voyez point.* — *Comme de fait, je me contente de savoir que j'en ai, sans m'amuser au plaisir de le voir!* Il le conduisit à la BA-stille, qui était en même temps la BA-nque de France, et au même instant qu'il vit le trésor, la goutte le prit et lui fit souvenir du proverbe : *Ceux qui ont la goutte ont des écus* (1).

— Il pensait qu'un sage roi est un apothicaire qui, des vipères, fait de la thériaque.

— Souvent ce vers de Virgile passait de la bouche d'Anchise dans la sienne :

Parcere subjectis et debellare superbos.

(Épargner ceux qui se soumettent et dompter les superbes.)

— Il avait coutume de dire qu'on prenait plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.

— Il « avait à gagner tous ceux qui le persécutaient ». Au président JEANNIN (diminutif de JEAN-JEAN), vieux ligueur, enfermé dans Laon qu'il défendait avec opiniâtreté, Henri dit : *J'ai toujours couru après les honnêtes gens et je m'en suis bien trouvé.* Aux « gronderies » de son vieux serviteur D'AUB-igné, qui le D-AUB-ait souvent, il répondait : *La parole de d'Aubigné mécontent vaut la reconnaissance d'un autre.*

— Henri rappelait qu'au début de son règne, il avait été un roi sans royaume, un mari sans femme et un chef d'armée sans argent, le nerf de la guerre. Et pourtant il est arrivé à décrocher le titre bien mérité de *Grand*.

Sixte-Quint avait raison de dire que « la tête de ce prince était faite exprès pour la couronne de France ».

(1) Docteur E. Minvielle, *la Médecine au temps de Henri IV.*

— Un de ses tailleurs fit imprimer quelques règlements, qu'il croyait utiles pour son état, et en offrit un exemplaire au roi. Celui-ci le prit, en lut quelques pages et dit, en riant, à l'un de ses valets de chambre : *Allez quérir mon chancelier pour me faire un habit, puisque mon tailleur rédige des règlements.*

L'auteur de *Volupté*, dans une circonstance analogue, fut plus juste et plus humain. « Un jour, raconte Jules Troubat, qu'on raillait devant Sainte-Beuve la nomination du tailleur Dusautoy à la rédaction en chef d'un journal, Sainte-Beuve dit : « Voilà comment on comprend l'égalité en France ; dans ce pays de suffrage universel on trouve étonnant qu'un honorable commerçant arrive à des fonctions publiques ou politiques, et l'on se plaint de l'ancien régime. Quel manque de logique ! »

— Terminons la série des mots historiques par un de ceux de son sosie moderne.

La ressemblance d'Émile Augier avec Henri IV était bien connue. A ceux qui s'en étonnaient, l'auteur des *Lionnes pauvres* répondait : « Ne m'en parlez pas, c'est au point que, moi-même, je n'ose plus passer rue de la Ferronnerie. »

APPENDICES

I

Extraits du *Journal* d'Héroard, sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1).

Éducation de prince au début du XVIIe siècle. — Jean Hé-ro-ard, que l'on prononçait Hérouard, médecin de Louis XIII dès sa naissance, qui mourut à son service devant La Ro-chelle, tenait un *Journal* sur la santé et les menus faits, gestes et propos du jeune prince. Nous en tirerons, jusqu'à la mort de Henri IV (1610), maints détails typiques, pris sur le vif, qui dépeindront le caractère, les mœurs et le langage d'un prince auquel on a donné le singulier surnom de Louis *le Chaste !*

On l'appela encore *le Juste* :

A Cinq-Mars, à de Thou, ce taciturne ro
Fit passer un quart d'heure assez désagréable.
Il reçut le surnom de *Juste*. — Il est probable
Que « juste » est mis là pour « étroit ».

1601. Accouchement de Marie de Médicis (2) et naissance du Dauphin, le 27 septembre, avec l'aide de la sage-femme, dame Louise Bour-geois, dite Bour-sier, nom de circonstance. Il naquit à 14 heures, dans la nouvelle lune. La reine craignait d'accoucher d'une fille « sur l'opinion vulgaire que les femelles naissent dans le décours et les mâles sur la nouvelle lune ».

Une remarque insignifiante, en passant : Héroard, en digne mé-

(1) 2 vol. in-8, chez Didot.

(2) Voir nos *Naissances à la Cour.*

decin du fils du Vert-Galant, dans sa précision excessive, indique que sa montre a été fabriquée par M. Plantard, encore un nom de circonstance.

Madame, duchesse de Bar, sœur du roy, qui consideroit les parties si bien formées de ce beau corps, ayant jeté sa vue sur celles qui le faisoient être Dauphin, se retournant vers Madame de Panjas, sa dame d'honneur, lui dit qu'il en etoit bien parti (pourvu). Ces mots furent reçus avec risée, puis portés aux oreilles du Roy qui estoit près de la Reine.

Madame, quoique huguenote puritaine, avait, à l'occasion, le mot pour rire, influence du sang et du milieu.

23 décembre. — La reine fait observer que la tache rouge que le Dauphin porte à la nuque vers la racine des cheveux pouvait venir d'une envie qu'elle eut de manger des betteraves.

1602, 15 octobre. — Le Dauphin, en présence de sa gouvernante, Mme de Montglat, appelle M. de Longueville qui se retirait « et se trousse, lui montrant sa *guillery* ».

Le 16, le jeune exhibitionniste offre le même spectacle à M. d'Elbenne.

Le 23, fort gai, émerillonné, il fait baiser à chacun sa *guillery*, comme une patène.

Le 27. — Il se joue à sa *guillery*, repousse son ventre en dedans qui l'empechoit de la voir..

Le 30. — Visite à 12 heures un quart du sieur de Bonieres et de sa jeune fille ; il lui a fort souri, se retrousse, lui montre sa *guillery*, mais surtout à sa fille, car alors, la tenant et riant son petit rire, il s'ebranloit tout le corps. On dit qu'il y entendoit finesse.

A 12 heures et demie, une petite demoiselle vient en compagnie du baron de Pruncy, il retrousse sa cotte, lui montre sa g... avec une telle ardeur qu'il en etoit tout hors de soi. Il se couchoit à la renverse pour la lui montrer.

1603, 3 avril. — A Saint-Germain, la marquise de Verneuil, maîtresse du roi, passe une chaîne au cou du petit *Compère Guilleri*.

Il lui met la main dans son sein, puis baise le bout de son doigt. Elle le couvre de son mouchoir, il le découvre et y touche comme auparavant. Il renverse la petite Marguerite, la baise, se jette sur elle, puis étant relevé, en fait le honteux et va se cacher. La marquise mettait souvent la main sous sa cotte.

Il était à bonne école des femmes savantes ès-lubricité.

29 juin. — En tetant, il gratte sa marchandise, droite et dure comme du bois. Il se plaisoit fort à la manier et à se y jouer du bout des doigts.

1604, 8 juin. — Levé, il ne veut point prendre sa chemise et dit : *Point une chemise, je veux donner premièrement du lait de ma guillery ;* l'on

tend la main, il fait comme s'il en tiroit, et de sa bouche la *fss, fss,* nous en donne à tous, puis se laissa passer sa chemise.

Une bonne fessée n'était-elle pas indiquée pour le corriger de ses mauvaises habitudes, entretenues par l'entourage ? Pourtant, lorsque, le 9 juin, la folle de la reine, Mathurine, lui demanda : *Viens ça : seras-tu aussi ribaud que ton père ?* Il répond froidement, « y ayant songé » : *Non!*

21 juin. — A 6 heures, soupé ; sa nourrice lui demande s'il veut téter e lui présente le téton ; il lui tourne le dos, lui disant froidement : *Faites téter mon cu.*

6 juillet. — La marquise de Verneuil se veut jouer à lui et lui prend ses tétons ; il la repousse et lui dit : *Otez, otez, laissez cela; allez-vous-en.*

N'est-ce pas Tartuffe avant la lettre ?

Cachez, cachez ce sein que je ne saurois voir !

12 août. — Depuis trois semaines, il a quitté son berceau et couché dans un lit.

Éveillé à 8 heures, il appelle Mlle Bethou-ZAY, et lui dit : *Zezay* (on sait qu'il ZÉZAYAIT), *ma guillery fait le pont levis ; le vela levé, le vela baissé,* c'est qu'il la levoit et la baissoit.

Heureusement, le petit satyre, à verbe imagé, n'a pas tenu plus tard ce qu'il promettait, bien au contraire.

23 octobre. — Une échappée de caractère méchant : *Tuez Mamanga* (Mme de Monglat), *elle est méchante; je tuerai tout le monde, je tuerai Dieu !*

Dans le propos suivant, Tartuffe est oublié :

26 octobre — Mlle de Guise, âgée de 21 ans, va dire ; « Monsieur, voulez-vous cela ? » lui montrant une portion du dessus de son tetin, prinze avec deux doigts ; il y porte sa main, disant : *Non, non, donnez-moi ce gros morceau-là,* montrant le tetin en souriant.

1605, 13 mars. — Il dit que l'Infante a un petit conin comme Madame.

24 juin. — Marie de Medicis mettant la main à sa *guillery* dit : « Mon fils, j'ai pris votre bec (1). »

(1) Jeanne d'Albret n'avait pas tort, quand elle parlait à son fils de cette cour corrompue « où les femmes priaient les hommes ». Certes, sous le règne libertin du Vert-Galant il en sera de même ; mais, si ami qu'il fût du plaisir, répétons avec M. P. Souday : « Rien n'a jamais pu le détourner une seconde de ses travaux de soldat ou de ses devoirs de roi. » Telle fut aussi la reine Margot : tout en menant une vie « gentiment scandaleuse » elle resta bonne Française. « Que me resterait-il, disait « le premier mousquetaire » héros de chevalerie, au milieu de mes soucis et de mes épreuves, si je n'avais une belle maîtresse ? »

Cette fois, n'était-ce pas la mère dépravée qui méritait la correction ? En tout cas, elle indiquait que son fils avait physiologiquement de qui tenir.

17 septembre. — Il dit qu'il n'est pas puceau *pource qu'il a couché avec Doundoun* (sa nourrice), *quand Boquet* (son mari) *n'y etoit pas*.

29 septembre. — Il caresse sa nourrice, la baise, se pend à son col ; elle lui dit : *Gardez de faire mal au petit enfant :* elle etoit enceinte. Le Dauphin demande : *Est-il au col ? — Non, monsieur*, lui répond la nourrice Je lui demande : *Monsieur où est-il ? — Il est dans votre ventre*, dit-il tout bas à l'oreille de sa nourrice. — *Monsieur*, lui dis-je, *par où est-il entré ? — Par l'oreille. — Par ou sortira-t-il ? — Par l'oreille*.

Dans *l'École des femmes*, Agnès demande à Arnolphe :

> Avec une innocence a nulle autre pareille,
> Si les enfants qu'on fait se faisoient par l'oreille.

Ici, l' « innocence » du prince n'a rien de commun avec l'ingénuité d'Agnès et sa réponse, qui est la même, ne traduit point celle qu'il pense. Notre confrère Héroard a certes sa responsabilité dans cette éducation à l'envers ou mieux de la feuille à l'envers.

20 avril. — A Saint-Germain, sa nourrice le tenoit en son giron ; il la caresse, la baise : *Hé ! ma folle ! mon cu ! ma mere Doundoun ! C'est Doundoun qui m'a donné à teter*. Elle lui demande s'il veut téter. Il s'efforce à découvrir son sein ; elle lui tend la mamelle, il la prend, suçoit et eut tété s'il y eut eu du lait.

1606, 7 mai. — Mlle Mercier, l'une de ses femmes de chambre qui l'avait veillé, etoit encore au lit contre le sien ; il se joue avec elle, lui fait mettre les jambes en haut en cornemuse et des pailles entre les orteils des pieds, puis les y fait remuer comme si elle eût dû jouer de l'épinette. Après, il dit à sa nourrice qu'elle aille quérir des verges pour la fesser, le fait executer. Puis sa nourrice lui demande : *Monsieur, qu'avez-vous vu à Mercier ?* Il répond : *Jai vu son cu*, froidement. — *Esl-il bien maigre ? — Oui*, puis soudain il se reprend : *Non, non, il est bien gras. — Qu'avez-vous vu encore ?* Il répond sans rire qu'il a vu son conin.

La leçon de choses constituait l'élément principal de l'éducation cynique du jeune prince.

6 juin. — Il est amoureux de la nourrice de la petite Madame, la baise à la bouche, aux tetons, avec transport, disant : *Je vous baiserai toujours*

11 juillet. — Mis au lit, il demande à se jouer avec Mlle Mercier ; m'appelle, me disant que c'est Mercier qui a un conin qui est gros comme cela (montrant ses deux poings) et qu'il y a bien de l'eau dedans. Je lui demande : *Monsieur, comment le savez-vous ?* Il répond qu'il a pissé sur maman Doundoun et me dit : *Écrivez cela dans votre registre;* il rioit à outrance.

21 juillet. — Il me dit que le conin de sa mie Saint-Georges est grand comme cette boîte (c'étoit celle où etoient ses jouets d'argent) et que le



Fig. 23. — *Éducation de Marie de Médicis*, par Rubens.

conin de Dubois (damoiselle de Mme de Vitry) est grand comme son ventre, que c'est un conin de bois.

8 août. — Après le souper, Mlle d'Agre surprend le Dauphin pissant contre la muraille de la chambre basse où il était. *Ha! Monsieur*, dit-elle, *je vous y prends! Vous payerez un quart d'écu.* Il se trouve surpris, rougit, ne sait que dire, se reconnaissant avoir contrevenu.

23 août. — Mme de Saint-Georges lui dit : *Monsieur, où faut-il regarder si c'est un homme ou une femme? — Entre les jambes.*

Après l'érotisme, passons à la scatologie.

22 septembre. — Le Dauphin se faisait torcher le derrière avec du linge. M. de la Court lui dit : *Monsieur, avez-vous pas bien entendu que papa vous a dit qu'il vouloit que vous apprinssiez à vous laver les mains tout seul et à vous torcher le cul? — Oui. — Que ne lui disiez-vous qu'il ne le torchoit pas lui-même! — Je n'eusse osé, il m'eut donné le fouet.*

Sage mais tardive réflexion d'un moraliste qui ne prêche guère d'exemple.

1607, 11 janvier. — Mme de Monglat lui dit le matin : *Je m'en vois chausser, si vous n'êtes peigné quand je reviendrai, vous aurez le fouet.* Elle revient et ce n'etoit pas fait, elle lui dit : *Je m'en vais pisser, si vous n'êtes peigné et coiffé quand je reviendrai, vous aurez le fouet.* Le Dauphin dit tout bas : *Hé! quelle est vilaine, elle dit devant tout le monde qu'elle va pisser; velà qui est bien honnête, fi*

L'éternelle histoire de la paille et de la poutre.

Repartie précoce (1) :

7 mai. — Je lui dis que les femmes portoient la lune en la tête ; il répond soudain : *Et les hommes, le croissant.*

10 août. — Se met à peindre, fait un oiseau puis Dondon sa nourrice (fig. 24) ; comme il faisoit le nombril, il tire ce qui est plus bas, et l'ayant fait, dit : *Et velà ce que je veux pas dire.*

1608, 11 janvier. — Monsieur de Frontenac l'entretenoit de Madame des Essars : *Monsieur, la connoissez-vous? — Oui, je la connois bien. — Monsieur, elle est accouchée d'une fille* (2), *vous avez là une autre sœusœu. — Non. — Pourquoi? — Elle n'a pas été dans le ventre à maman. — Monsieur, c'est une femme que le Roy aime bien. — C'est une putaine si* (aussi) *je l'aime point.*

11 février. — « *Ha! je vous reponds que je ferai demain bien fouetter ce cul brûlé.* » C'etoit la femme de chambre de Madame de Montglat qu'il appeloit ainsi depuis qu'elle faillit brûler à Noisy. Il etoit en colère et soudain approche de la dame : *Fi! les pisseuses! fi! les pisseuses* (3)*!*

(1) Il fait « des rencontres » sur les noms des uns des autres : Lan-SAC, c'est un SAC, dit-il, Courten-VAU, c'est un VEAU qu'on mettra dans le SAC.

(2) Jeanne de Bourbon, fille de Henri IV et de Charlotte des Essars.

(3) Les auteurs de *Madame Margot*, représentée sur le théâtre Réjane,

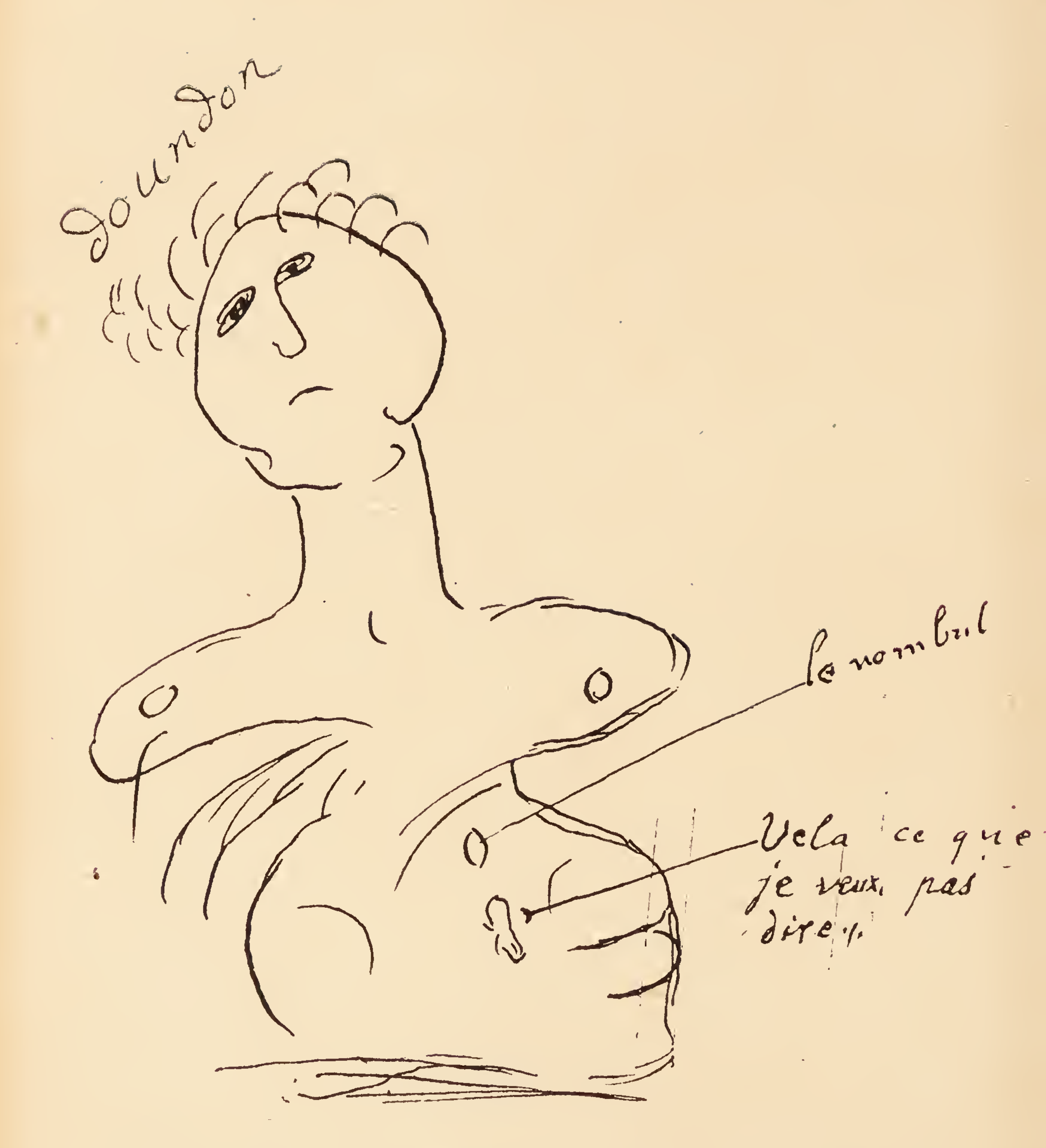


Fig. 24. — Fac-similé d'un croquis licencieux de Louis le Chaste, âgé de six ans. Tiré du manuscrit d'Héroard (t. I, 4022 f.).

Ce n'est pas d'hier qu'on applique ce qualificatif physiologique au sexe faible... de la vessie.

14 février. — A 10 heures, devetu, mis au lit, prié Dieu, il me dit : *Mousseu Heroua, devinez où je mets mes mains ? — Monsieur, c'est entre vos jambes. — Je les mets toujours sur ma* guillery.

C'est à celui qui est chargé du soin de sa santé qu'il parle ainsi, et son médecin n'oppose aucune réprimande au vicieux sadique sur ses pernicieuses habitudes.

Principes pratiques d'éducation, appliqués par le père, en concordance avec ceux de la mère, de la nourrice, des femmes de chambre, des dames de la Cour et du médecin particulier du Dauphin.

2 mai. — Un jour que le Roy se promenoit dans les jardins de Fontainebleau avec son fils, alors dans sa huitième année, Henri IV rencontre Madame de Moret et, la lui montrant, lui dit : « Mon fils, j'ai fait un enfant à cette belle dame ; il sera votre frère. » Le Dauphin honteux se retourne et balbutie : *C'est pas mon frère*

Le jeune prince avait des préférences entre ses frères naturels, mais il détestait cordialement Moret, la mnémonie nous autorise à ajouter : à mort. Ainsi, installé sur sa chaise percée, il consent volontiers à recevoir *féfé* Chevalier, mais pas M. de Vendôme, disant : *Non, il n'est pas si connu.*

Le médecin Deseluseaux lui dit : *Mais, Monsieur, ils sont vos frères. — Ho ! c'est une autre race de chiens. — Et Monsieur de Verneuil ? — Ho ! c'est encore une autre race de chiens. — De quelle race ? — De Madame la marquise de Verneuil : je suis d'une autre race, mon frère d'Orléans, mon frère d'Anjou et mes sœurs. — Laquelle race est la meilleure ? — C'est la mienne, puis celle de fefé Vendome et féfé Chevalier, puis féfé Verneuil et puis le petit Moret. C'est le dernier ; il est après ma merde que je viens de faire*

22 août. — Il est fouetté pour avoir dit à Madame de Montglat : *Ho ! la aide, elle vesse, puant*

15 septembre. — Pour prendre sa dragée de rhubarbe, il attend Belouzay, une de ses femmes de chambre ; on lui dit qu'elle étoit aller pisser ; il prend la dragée. Quand elle fut venue, il lui dit : *Zezai, allez-vous-en astheure chier puisque vous avez été si longtemps à pisser.*

1609, 10 mars. — A souper, il fait un rot ; Monsieur de Souvré l'en reprend ; il lui répond froidement : *Mousseu de Souvré, c'est un rot, ce n'est pas un pet.*

font dire avec raison au dauphin, acte III, scène VI, à propos de la fille de Henriette d'Entragues

Le roi. — Voilà déjà Angélique qui dort.

Louis. — Angélique est une méchante pisseuse

Il ne voyait là qu'une question d'embouchure, où la civilité puérile et honnête n'avait rien à reprendre.

Propos bien humain, tenu, le soir de l'assassinat de Henri IV, par le nouveau roi, selon l'Estoile

1610, 14 mai. — Ce jour, Louis XIII fut servi en roy à son soupé ; il riait puis pleurait et se souvenait de la mort du roi sonpère : « Je voudrois, dit-il, n'estre point roy et que mon frère le fust plus tost ; car j'ay peur qu'on me tue, comme on a fait le Roy mon père. »

1610, 3 septembre. — A neuf heures devetu, mis au lit, il envoie quérir sa nourrice et lui demande : *Dondòn, avez-vous été chevauchée ?* Il en rougit, ayant apperçu qu'il avoit failli sans y penser, voulant dire : « *Êtes-vous de la chevauchée ?* » c'est-à-dire de la veillée, car les femmes de la chambre de la Reine veilloient à leur tour.

La vérité sort de la bouche de l'enfance, dit la sagesse des nations. Effectivement, Pierre de l'Estoile consigne dans son *Journal :*

1611, 10 mai. — La roine fit fouetter le roy sous pretexte qu'il aurait dit à un gentilhomme, Neserta, des injures, mais en réalité pour avoir dit à Conssine : *qu'il n'avoit couché à sa chambre ; où il avoit couché ? et si c'estoit avec la Reine ?*

1619, 25 décembre. — M. le prince de Condé, les sieurs de Tavannes, d'Andresy, de Flochet et se parloient de mots qui depassoient la gaillardise ; le Roi dit *Je ne veux point que l'on dise des saletés et des vilainies.*

Naguère, il eût dit *coiionneries.* Mais le *Chaste* roitelet passe dans le camp des moralistes ; il a jeté sa gourme et devient gourmé. Il est mûr pour subir le joug du cardinal de Richelieu. Que les temps sont changés !



Fig. 25. — *Le Temps découvre la Vérité.* D'après Rubens.

II

LÉGENDES DES FIGURES HORS TEXTE

Tirées de la galerie de la *Vie de Marie de Médicis*, par Rubens.

Fig. 3, p. 24. — *Le Débarquement de la Reine au port de Marseille.* Dessin de Nattier, gravé par G. Duchange. N° VI de la *Galerie.*

Légende : *L'évêque de la ville de Marseille et la France reçoivent la Reine avec le dais, sur un pont de barques, pendant que d'un côté la Renommée dans l'air annonce au peuple la venue de leur Reine et que, d'un autre côté, Neptune, après avoir rendu les flots agréables, affermit la galère d'où cette Princesse descend. Ce Dieu est accompagné de Sirennes et d'un Triton qui, de concert avec la Renommée, entonne avec sa conque des sons d'allégresse.*

Fig. 19, p. 184. — *L'Apothéose de Henri IV et la Régence de la Reine.* Dessin de Nattier, gravé par G. Duchange, 1708. N° XI de la *Galerie.*

Légende : *D'un côté du Tableau est le Roy que le Tems et Jupiter enlevent pour le faire recevoir au nombre des Dieux dont l'assemblée se voit dans le Ciel ; ce qui est une manière allégorique pour s'exprimer en peinture et pour marquer que les bonnes actions que le Roy a faites sur la terre sont récompensées dans le Ciel. En bas sont la Victoire et la Renommée qui regrettent en différentes manières la perte d'un Héros qui faisoit leurs principales occupations sur la terre. Le Parlement n'eut pas plutôt apris la mort du Roy qu'il déclara Marie de Médicis Régente du Royaume. C'est ce que Rubens a voulu représenter de l'autre côté du tableau, où l'on voit la Reine dans son trône, vêtue de deuil, ayant à ses cotez Minerve et la Prudence. La Régence est en l'air qui lui donne un gouvernail. La France lui présente ses États par un globe semé de fleurs de lis : et les Seignêurs de la Cour lui font offre de leurs services et lui jurent fidélité.*

Fig. 23, p. 216. — *Éducation de Marie de Médicis*. Dessin de Nattier, gravé par A. Loir. N° III de la *Galerie*.

Légende : *Minerve enseigne à la Reine les premiers élémens des sciences. — Les Graces et l'harmonie accompagnent cette Déesse, pour assaisonner tout se* (sic) *qui entre dans l'esprit de la jeune Princesse. Mercure descent du Ciel pour lui faire part de son Eloquence, et la fontaine castalide est icy le simbole de la Poësie. Sur le devant du Tableau sont quelques instrumens des Arts Libéraux que la Reine a toujours aimez et protegerez, et entr'autres la Peinture, la Sculpture et la Musique.*

Fig. 25, p. 220. — *Le Tems découvre la Vérité*. Dessin de Nattier, gravé par A. Loir. N° XXI de la *Galerie*.

Légende : *Le peintre, voulant faire voir que la mésintelligence qui avoit été entre Louis XIII et Marie de Médicis sa mère ne venoit que des faux avis, a representé dans ce tableau le Tems qui decouvre la Vérité pendant que le Roy et la Reine qui avoient été surpris par la malice des hommes se reconcilient à la face du Ciel.*

ADDITIONS

Page 40. — La figure 26, ci-dessous, se rapporte au texte du bas de cette page 40.

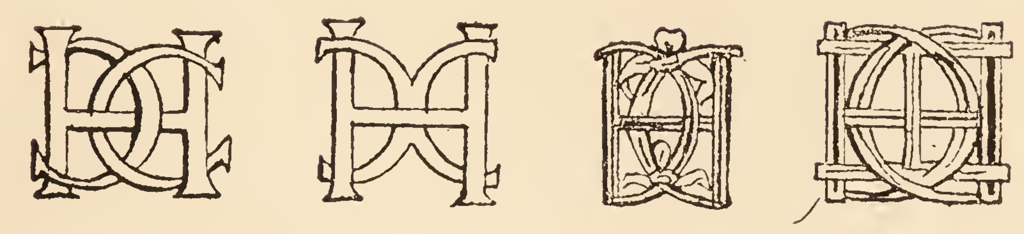


Fig. 26. — Monogrammes de Henri II et de Catherine de Médicis. D'après l'*Encyclopédie des Beaux-Arts*, par A. Demmin.

Pages 45 et 158. — Ce fut le chevalier du guet d'ELBENNE (rappelant LE BERNE) qui informa le roi de la fuite du couple Condé, lequel LE BERNE dans les grands prix.

Page 167. — Le Vert-Galant fut assassiné un *VENDREDI*. « Vénus, fait observer son historiographe Legrain, a permis sa mort au jour qui lui est dédié » ; mais, pour le fervent adorateur de cette déesse, tous les jours étaient des vendredis.

Page 172. — Avant de rentrer au Louvre, le char funéraire transporta le roi agonisant, d'après *l'Illustré national* et l'*Hygie*, à la pharmacie du « Bourdon d'Or », rue Saint-Honoré, 93 (numéro rappelant les massacres de **93** et le meurtre de Henri IV), où le maître apothicaire CLÉRAMBOURG procéda à un pansement inutile. (Ce nom contient CALEMBOUR et sa terminaison rappelle BOURdon, ainsi que gOURde). L'officine est occupée actuellement par un marchand de vin et l'ancienne enseigne décore toujours la façade, sous forme d'une gOURde fixée à l'extrémité supérieure d'un BOURdon, encadré de **4** (rappelant Henri **4**) coquilles d'huîtres, attributs de pèlerin ou de MOINE (rappelant Ravaillac).

Coïncidence ironique : Au-dessous d'une peinture de l'époque, figurant deux vases d'où émergent les tiges fleuries de deux digitales, on lit l'enseigne prosaïque du *bistro* : A L'AMI JEAN, évoquant l'un des prénoms du meurtrier.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement vii

LIVRE PREMIER. Les Bourbons. 1
Henri IV 3
LIVRE II 55
Faits principaux du règne de Henri IV. 55

Première partie. De la mort de Henri III à l'édit de Nantes . 55
Guerres de religion. Tragédie historique . 122

Seconde partie du règne de Henri IV. Depuis son second mariage jusqu'à sa mort 130
Faits divers et patents 192
Paroles mémorables de Henri IV. 208

Appendices. 213
I. Extraits du *Journal* d'Héroard, *sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII*, jusqu'à la mort de son père 213
II. Légendes des figures hors texte, tirées de la galerie de la *Vie de Marie de Médicis*, par Rubens 221
III. Additions 223

4334 — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.



Fig. 27. — *L'Espagnol.* D'après L. Richer. Figure tirée de l'*Hist. de la Caricature*, par Champfleury.



Le Lion (Henri IV) *terrasse le monstre à têtes de renard, de loup et de serpent* (la Ligue des Guises et de Philippe II) *et lui arrache le manteau de la religion dont il se couvre.* D'après une estampe de 1594, reproduite par Champfleury et Thomas Wright.

